Partie 6 : annexes

Annexe 1 : Délibération du Conseil Syndical pour la validation du PPG……..121

Annexe 2 : Compte rendu des différentes réunions……..123

Annexe 3 : Cartes et schémas des travaux des PPG Céou Germaine antérieurs……134

Annexe 4 : Fiches unités de gestion……..139

Annexe 5 : Synthèse du diagnostic hydromorphologique……232

Annexe 6 : Atlas Cartographique……376

Annexe 7 : Fiches Ouvrages (Céou Liste 2)……514

Annexe 1

AR Prefecture

046-254600687-20211206-DELIB92021-DE
Reçu le 06/12/2021
Publié le 06/12/2021

N°9/2021
Département du Lot

Syndicat Intercommunal des Bassins du Céou et de la Germaine

Séance du 2 DECEMBRE 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le deux décembre deux mille vingt-et-un, à vingt heures trente, le conseil du Syndicat Intercommunal des Bassins du Céou et de la Germaine, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M Patrick LABRANDE, suite à la convocation du 22/11/2021.

Etaient présents :

ANGLARS-NOZAC	Pascal SALANIE	**CONCORES**	Régine LACAN Abs excusée
FAJOLLES	Jean-Daniel LAVAL Abs excusé mais Procuration	**GOURDON**	Philippe DELCLAU Alain DEJEAN
LAMOTHE-CASSEL	Léon CAPY	**MILHAC**	Laurent BENARD Abs
LE VIGAN	Edith LAGARDE Abs excusée mais Procuration José VIEGAS	**SOUCIRAC**	Marc MEGUEIL Abs
MONTAMEL	Jean-François BELLIVENT Abs	**ROUFHILLAC**	Jean-Michel GABET Abs excusé
PAYRIGNAC	Patrice PEULET Abs Céline TREFOUEL Abs excusé	**SAINT CIRQ MADELON**	Evelyne CASSAN Abs
PEYRILLES	Eric BESSIERES	**SAINT CLAIR**	Jean-Daniel DEVIERS Abs excusé
SAINT CHAMARAND	Martine SALANIE	**SAINT GERMAIN**	Patrick LABRANDE Philippe RUAMPS
SAINT-PROJET	Guy ROSSIGNOL Abs	**UZECH LES OULES**	Jean-Marie AULIE Abs excusé mais Procuration
SAINT CIRQ SOUILLAGUET	Jocelyne FOUCHER Abs	**Com Com Quercy Bouriane**	Nicole PITTALUGA Claude VIGIE Abs
BOUZIC	Jean-Paul LIEGEOIS retard n'a pas pris part au vote	**CAMPAGNAC LES QUERCY**	Patrick MAURY
CASTELNAUD LA CHAPELLE	Cindy GRANDJEAN	**CENAC ET ST JULIEN**	Eric CHERON J-Luc BRUGUES
DAGLAN	Pascal DUSSOL- Maurice LAPOUGE Abs Excusé Procuration	**DOMME**	Alain GERMAIN Abs excusé mais Procuration
FLORIMONT-GAUMIER	Benjamin DUCLAUD	**GROLEJAC**	Thierry GARRIGOU Abs Excusé mais Procuration Bernard MAZET Abs
NABIRAT	Yvette VIGIE Abs	**ST AUBIN DE NABIRAT**	Damien BARD
SAINT CYBRANET	Claudine FARFAL Abs Frédéric GRATADOU Abs	**ST LAURENT LA VALLEE**	Guillaume SAPHARY
SAINT MARTIAL DE NABIRAT	Philippe BEZANGER Abs François DEFONTAINE Abs Excusé mais Procuration donnée	**Com Com CAUSSE LABASTIDE**	Simon CHERER Abs Excusé Michel THEBAUD Abs

AR Prefecture
046-254600687-20211206-DELIB92021-DE
Reçu le 06/12/2021
Publié le 06/12/2021

VEYRINES DE DOMME	J Pascal FARINA Abs	**SAINT POMPON**	Cyril DANTONY Joel ROZIERES Abs excusé
Com Com Cazals-Salviac	Mireille FIGEAC- Abs Rosette BESSIERES	**Com Com Domme-Villefranche du Périgord**	J-Marie LAVAL Abs excusé mais Procuration Christian EYMERY Abs
FRAYSSINET	Claude SAINT-MARTIN	**CŒUR-DU-CAUSSE**	Jean-Paul PINQUIE Abs Bernard GLESSER Abs
MONTFAUCON	Jean-Claude COLLETTE Abs Excusé Simon CHERER Abs Excusé	**GINOUILLAC**	Catherine CHIEZE Abs
CANIAC DU CAUSSE	Jean-Pierre SABRAZAT Abs excusé	**GINDOU**	Dominique CUROUX Abs
LAVERCANTIERE	Gilles VILARD	**SENIERGUES**	Michel MESPOULET
CAZALS	Christian LAVERGNE Abs	**DEGAGNAC**	Yves LAVERGNE-Didier PUGNET
LEOBARD	André VAYSSIERES	**MARMINIAC**	Caroline CESSAC
RAMPOUX	Georges LABORIE	**SALVIAC**	Alexandre CABANEL Abs excusé mais Procuration-Philippe MELINE
THEDIRAC	Didier BALAGAYRIE Abs	**LES ARQUES**	Roger BOURHOUVEN Abs excusé mais Procuration

Commune(s) non représentée(s) : CAZALS-GINDOU-THEDIRAC-GINOUILLAC- CŒUR DE CAUSSE- CANIAC-DU-CAUSSE – VEYRINES DE DOMME- SAINT CYBRANET-NABIRAT-MONTAMEL-MILHAC-SAINT CIRQ MADELON-SAINT CLAIR-SAINT CIRQ SOUILLAGUET—SOUCIRAC-SAINT PROJET-

Excusés : LES ARQUES-MONTFAUCON- DELEGUES COMMUNAUTAIRES CAUSSES DE LABASTIDE MURAT-SAINT MARTIAL DE NABIRAT-DELEGUES COMMUNAUTAIRES DOMME VILLEFRANCHE DU PERIGORD- GROLEJAC-DOMME- UZECH LES OULES-ROUFHILLAC-CONCORES-FAJOLES-PAYRIGNAC- SAINT CLAIR

A été désignée secrétaire de séance Léon CAPY

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé

Objet Délibération n°09/2021 : Validation PPG

Mr le Président expose le contenu du PPG en visionnant les éléments clefs du dossier

Après discussion le PPG est validé à l'unanimité

Votes pour cette délibération :
Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Patrick LABRANDE

Annexe 2

Comptes rendus Réunions PPG : Présentation PPG élus SMBV Céou Germaine

Secteur Céou Amont le lundi 22 Février 2021

Présent : Salanié Martine pour la commune de St Chamarand, Bessieres Éric pour la commune de Peyrilles, Gaydou Gerard pour la commune de Concorès, Ruamps Philippe et Labrande Patrick (président) pour la commune de St Germain du Bel Air, Collette Jean-Claude et Simon Cherer pour la commune de Montfaucon, Thébaud Michel et Mespoulet Michel (Vice-président) pour la commune de Séniergues, Pugnet Didier et Lavergne Yves pour la commune de Dégagnac, Sabrazat J-Pierre pour la commune de Caniac du Causse, Delclau Philippe et Dussol Pascal pour le SMBV Céou Germaine (vice-présidents).

Pas de remarques particulières des délègues présents

Précision de Mr Mespoulet, concernant le souhait de la chambre d'agriculture d'organiser une rencontre entre le syndicat et les agriculteurs du secteur. L'objectif est d'associer le monde agricole au PPG Céou Germaine, pour les informer des démarches mis en place par le SMBV Céou Germaine.

Un point est également fait sur l'intervention « régulation des ragondins »

Cette action menée par l'ancien PPG Céou a permis la régulation de nombreux ragondins sur la partie amont du Céou. La problématique est encore existante sur ce secteur du Céou, cependant les observations de terrains montrent un abaissement des populations. Cette action est à poursuivre dans le temps pour espérer des résultats.

Le président indique qu'une baisse de bénévole sur la partie médiane du Céou a ralentie l'action. De plus, afin de dynamiser l'action, il est possible de mettre en place une compensation financière dès la première capture.

Secteur Bléou le lundi 8 Mars 2021

Présent : Lagarde Édite et Viegas José pour la commune du Vigan, Deviers Jean Michel pour St Clair, Combes Michel pour St Cirq Souillaguet, Pittaluga Nicole et Vigié Claude pour la Communauté des communes, Delclau Philippe pour Gourdon, Dussol Pascal, Mespoulet Michel, Vayssieres André et Labrande Patrick pour le SMBV Céou Germaine. Était excusé Rossignol Guy de St Projet.

Mr Combes Michel (maire de St Cirq Souillaguet), demande des précisions sur le plan d'eau de Mr Cassagnes. Suite à des travaux de nettoyage, le plan d'eau de petite taille doit être déclaré auprès des services de l'état car il n'est pas connu réglementairement.

Un échange sur les zones humides et leur localisation sur chaque commune a été engagé lors de la présentation orale. Il ressort que les communes n'ont pas ou peu de connaissance sur ces milieux est sur leur localisation. Des cartes réalisées par le syndicat doit être distribué à chaque commune pour leur indiquer la localisation des zones humides. L'atlas des zones humides réalisé par l'ADESEA d'Oc a réalisé un très bon travail d'inventaire, la communication autour de ce travail semble trop peu importante.

Un rappel sur les droits et devoirs des riverains des cours d'eau et notamment le monde agricole est effectué par le président Labrande Patrick et le vice-président Mespoulet Michel.

La notion de bassin versant est encore une fois rappelée par le président, les interventions du SMBV Céou Germaine ne se limite plus aux berges des cours d'eau.

Un point est également fait sur les actions de lutte des espèces exotiques envahissantes, notamment la gestion des ragondins mais aussi la gestion du myriophylle du Brésil. Il est indiqué que ces problématiques prennent beaucoup de temps pour obtenir des résultats notables. De plus la gestion des espèces exotiques demande une assiduité accrue pour éviter de perdre le bénéfice de plusieurs années de lutte.

Une remarque sur le petit patrimoine des Communes est faite par le président, il rappelle que la communauté des communes peut aider les communes. Mais aussi, certains bâtis anciens appartiennent aux habitants des hameaux. Il est donc compliqué d'intervenir dans ce genre de contexte.

Secteur Ourajoux et Céou Médian le Mercredi 24 Mars 2021

Présent : Meline Philippe pour la commune de Salviac, Liégeois Jean Paul pour la commune de Bouzic, Vayssière André (Vice-président) pour la commune de Léobard, Delclau Phillipe (Vice-président) pour la commune de Gourdon, Laval Jean Marie pour la communauté des communes de Domme Villefranche, Duclaud Benjamin pour la commune de Florimont Gaumier, Garrigou Christian pour la commune de Saint Aubin de Nabirat, Bezanger Philippe pour la commune de Saint Martial de Nabirat, Dussol Pascal pour la commune de Daglan (vice-président) et Labrande Patrick (Président) pour la commune de St Germain du Bel Air.

A la suite de la présentation, différents points ont été abordés comme le manque d'entretien des berges et des ouvrages (seuils, vannes ect). Un rappel sur le droit et les devoirs des propriétaires riverains des cours d'eau a été réalisé. Une piste de réflexion sur la gestion des peupliers en berge est proposée par le Président car leurs chutent représentent des coûts conséquents. L'exemple de St Cybranet est mis en avant par ce que deux peupliers sont tombés juste en amont du pont à quelques mois d'écarts. L'intervention de l'entreprise Foucoeur (Terrassier) a été nécessaire pour extraire du Céou des arbres de plus 1 mètre de diamètre.

Durant la présentation l'intervention de Mr Liégeois sur le projet de la résurgence de Bouzic prouve l'investissement des élus de la Dordogne.

Un rappel sur la continuité écologique est fait afin que les élus est connaissance des devoirs des propriétaires de moulins sur la Céou en partie périgourdine. Un travail de communication est à faire sur ce territoire. L'exemple du moulin grand à Saint Martial de Nabirat illustre la situation. Les propriétaires de ce bien n'avaient pas connaissance que le seuil leur appartenait et qu'il devait l'entretenir.

Secteur Germaine et Céou Aval le Lundi 12 Avril 2021

Présent : Brugues Jean Luc et Cheron Eric pour la commune de Cenac et St Julien, Dantony Cyril pour la commune de St Pompon, Delclau Phillipe (Vice-président) pour la commune de Gourdon, Farina Pascal pour la commune de Veyrines de Domme, Farfal Claudine pour la commune de St Cybranet, Germain Alain pour la commune de Domme, Laval Jean Marie pour la communauté des communes de Domme Villefranche, Grandjean Cindy pour la commune de Castelnaud la Chapelle, Vigié Yvette pour la commune de Nabirat, Cassan Eveline pour la commune de St Cirq Madelon, Salanié Pascal pour la commune de Anglars Nozac, Labrande Patrick (Président), Mespoulet Michel (Vice-président), Dussol pascal (Vice-président) et Vayssieres André (Vice-président) pour le SMBV Céou Germaine.

Cassan Eveline de la commune de St Cirq Madelon indique qu'il y a de nombreux embâcles dans la Melve, proche du Roc des Corbeaux et dans le Marais. Un rappel est fait sur les devoirs des propriétaires et locataires. De plus, certaines zones, sans enjeux, ne nécessitent pas forcement une intervention concernant la présence d'embâcles. Ils peuvent même avoir un rôle positif en diversifiant les écoulements et les habitats.

Mme Cassan indique également qu'un bief de moulin est obstrué par la végétation sur la commune de Payrignac (Marcillande ou Germaine). Il est rappelé que le SMBV Céou Germaine n'intervient pas sur les biefs de moulins. L'entretien de ces espaces (vannes, biefs, seuil) incombe aux propriétaires du moulin.

Une précision sur le site internet est faite par un élu qui nous fait par des difficultés à ouvrir les liens permettant l'accès à plusieurs fiches informatives.

Une demande de transmission de la présentation est faite par la commune de St Cirq Madelon.

Réunion Chambre agriculture du Lot le 16/02/2021

Objet de la rencontre : Associer le monde agricole durant les phases d'échanges entre les acteurs du territoire et le syndicat pour réaliser un PPG en cohérence avec les attentes du territoire.

Présent : Christelle Lacombe chef de pôle agronomie Environnement / Anne Couderc Référentes professionnels / Aélys Arnal Responsable ADESEA d'Oc / Grégoire Mas conseiller agricole sur le secteur du Céou / Benjamin Campech service Eau et gestion quantitative / Michel Mespoulet vice-président SMBV Céou Germaine, agriculteur sur l'amont du Céou / J-Baptiste Vanrapenbusch Technicien rivière SMBV Céou Germaine

Tour de table et présentation du Syndicat Mixte des Bassins Versants du Céou et de la Germaine. Echange autour des différents programmes d'actions menés sur le Céou depuis les années 2000.

Présentation de la méthode de travail concernant les prochaines réunions d'échange sur l'état des lieux, les diagnostics et les retours des questionnaires de gestion de l'eau envoyés à tous les délégués du SMBV Céou Germaine.

La Chambre d'agriculture du Lot préconise d'associer les agriculteurs du territoire aux différentes réunions. D'un commun accord, le syndicat s'engage à transmettre les zones géographiques à la Chambre pour établir un listing des agriculteurs actifs sur ces secteurs afin de les convier aux futures réunions.

La présence des agriculteurs dès les premières phases d'échanges permettra de renseigner et d'impliquer le monde agricole dans la gestion des cours d'eau. L'objectif est de trouver des actions permettant d'améliorer les milieux aquatiques de notre territoire en adéquation avec les politiques de l'eau actuelles.

Les invitations seront transmises par la Chambre d'agriculture mais co-signé par le SMBV Céou Germaine. Les réunions se feront par secteur (au moins 5 sur le Département du Lot).

La Chambre d'agriculture du Lot préconise de faire de même sur la partie périgourdine du Céou afin d'avoir une cohérence sur le territoire du syndicat. Un contact de l'organisme unique 24 doit être transmis par la Chambre d'agriculture du Lot.

Deux propositions ressortent également de notre rencontre :

. La mise en place d'un groupement d'agriculteur (CUMA par exemple) pour effectuer les travaux d'enlèvement des embâcles sur les principaux cours d'eau du territoire. Il est rappelé que les interventions de ce genre coûtent relativement chères, de plus, au vu des engins agricoles de plus en plus performants il est possible de réaliser un grand nombre d'actions sans entreprises externes. Le financement de ces actions est encore à discuter.

. L'aide aux agriculteurs pour entretenir les berges des rivières. Mr Mespoulet rappelle que les agriculteurs sont aujourd'hui quasiment les seuls acteurs à entretenir les berges des cours d'eau. Il pourrait être envisagé une aide pour encourager ce genre de pratique dans le respect de la végétation (équipement adapté) et des écoulements des eaux (retrait ou valorisation des déchets de coupes). Cette aide pourrait être difficile à mettre en place car c'est le devoir des riverains (propriétaire ou exploitant) d'entretenir le cours d'eau.

Réunion Agriculteurs territoire Lot

Comme convenu lors de nos échanges avec la chambre d'agriculture du Lot, des réunions ont été menés avec les agriculteurs du territoire et Mr Mas Grégoire conseiller à la chambre d'agriculture. Elles se sont déroulées sur trois dates pour diviser le territoire. Une quarantaine d'agriculteurs se sont déplacés sur environs deux cents invitations. L'ensemble de ces rencontres ont été suivis par le président et plusieurs vice-présidents

Frayssinet le 18 mai 2021

Les observations faisant suites à la présentation tenues avec une vingtaine d'agriculteurs sont les problématiques liées aux travaux de l'adduction en eau potable. Mr Rouffet impacté par ces travaux est inquiet concernant la traversée de trois cours d'eau et la possibilité de favoriser les infiltrations vers le sous-sol.

La campagne de piégeage permet de limiter l'impact des ragondins sur les cultures. Les agriculteurs sont satisfaits du travail des bénévoles réalisés sur le Céou amont et leurs affluents. Ils souhaitent que cette action se reproduise. Une discussion est menée autour des vannes du camping de Pont de Rhodes les rives du Céou, car le nouveau propriétaire souhaite faire évoluer la situation inchangée depuis de nombreuses années. La problématique du stockage de l'eau est marquée sur l'amont du territoire, le rappel du projet de création d'une réserve d'eau conséquente est fait par Mr Noireau avec regret.

En prévision des besoins réels du terrain et en accord avec les orientations du SMBV Céou Germaine, il est proposé de reproduire ce type de rencontre une fois le PPG finalisé.

Gourdon le 19 mai 2021

La rencontre organisée à Gourdon pour la partie médiane du Céou et le Bléou a réuni une petite dizaine de personnes.

Les principales problématiques qui ressortent de ces échanges sont l'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques. Les linéaires de cours d'eau relative aux exploitations agricoles augmentent et l'entretien n'est pas gratifiant pour les agriculteurs. Un rappel sur les bonnes pratiques est réalisé afin de limiter les embâcles liés aux déchets verts suites aux passages d'engins. La problématique des peupliers en bord de rivière est évoquée car le vieillissement des individus et le coût de leur gestion est non négligeable.

Un point est fait sur les possibilités de créer des réserves d'eau sous certaines conditions. Un échange autour des besoins en eau du territoire rappel les problématiques de la veille. La situation de certains plans d'eau situés proche du cours d'eau (moins de 100m) rend leur usage faible pour le prélèvement.

Salviac le 20 mai 2021

Les échanges se sont déroulés avec une bonne dizaine d'agriculteur, les problématiques développés à la suite de la présentation sont sensiblement les mêmes que celles énoncées lors des autres rencontres. L'intérêt de cette rencontre est de discuter du bassin versant du l'Ourajoux et de ces affluents.

Un point sur les réserves d'eau a été évoqué, notamment la possibilité de récupérer les eaux pluviales des bâtiments agricoles. Cette pratique encore peu courante est déjà utilisée par Mr Boyer sur son exploitation avec des bâches souples de plusieurs dizaines de mètres cubes. Cela lui permet de limiter ces prélèvements pour son troupeau d'ovins. La qualité de l'eau reste acceptable après plusieurs mois de stockage.

Un échange sur la cartographie des cours d'eau est également engagé par Mr Bébingut. La révision a permis de revoir le passage du l'Ourajoux sur une portion ou le cours d'eau à de multiple bras liée à des aménagements humains. La discussion se poursuit sur la gestion des vannes ou seuils de moulins souvent en mauvais état par manque d'entretien. La formation d'embâcle sur ces aménagements pause souvent problème aux agriculteurs riverains.

Réunion Agriculteurs territoire Dordogne

Afin de poursuivre nos échanges avec le monde agricole, deux réunions ont été menées sur la partie Périgourdine du territoire. La chambre d'agriculture de la Dordogne était représentée par Mr Cornuez Alexis. Une trentaine d'agriculteurs se sont déplacés, l'ensemble de ces rencontres ont été suivis par le président et ou plusieurs vice-présidents.

Daglan le 26 octobre 2021

Suite à une présentation du SMBV Céou Germaine et du PPG 2022-2027 de nombreux échanges ont alimentés une discussion sur plusieurs points. Une bonne vingtaine de personnes étaient présentes.

La problématique prioritaire sur cette partie du territoire concerne la Lousse avec de nombreux cas de Tuberculose bovine. La contamination des animaux sur les secteurs de pâture est une réalité, le SMBV Céou Germaine a déjà commencé à mettre en place des zones d'abreuvements adaptées. Une réflexion sur le passage à gué des engins agricole est soulevée par un exploitant.

Mr Emery, encourage le monde agricole à prendre contact avec le SMBV Céou Germaine pour tout projet liée à l'eau. Plusieurs questionnements ressortent sur la détermination des zones humides et des portions de cours d'eau utilisé pour l'état des lieux. Mr Meunier piégeur agrée insiste sur la population de ragondins du secteur est les dégâts liées. Il fait remonter également que plusieurs stations d'épurations du secteur impacte la qualité des eaux de surface (observation importante d'algue). La quantité d'eau en période sèche inquiète les utilisateurs de la ressource. La problématique des peupliers formant de nombreux embâcles fait surface lors des échanges. Des zones d'érosions sont visibles principalement sur le Céou avec une incision du cours d'eau importante.

Groléjac le 28 octobre 2021

Lors de cette rencontre peu d'agriculteur était présent, une dizaine de personnes assisté aux échanges. Les problématiques majeures du secteur émanant de cette rencontre sont la quantité d'eau et l'entretien des cours d'eau.

Une tension sur le partage de la ressource est ressortie, le prélèvement de la ressource semble pas équitable entre les usagers de Nabirat et les usagers Groléjac. Le manque de connaissance des besoins, du réseau et des assolements ne permet pas au SMBV de renseigner les agriculteurs. Cependant un échange avec la chambre d'agriculture est engagé pour mieux comprendre la situation. Le deuxième élément concerne les débordements du Lizabelle dans les parcelles voisines en période de hautes eaux. Les diverses travaux de modification du ruisseau entraînent aujourd'hui des dysfonctionnements logiques. Certains points sensibles (passage de route communale) devront être surveillés.

Révision du Plan Pluriannuel de Gestion des bassins versants du Céou et de la Germaine

Compte rendu du comité du pilotage du lundi 1 Février 2021

Présents :

Vanrapenbusch Jean-Baptiste (Technicien Rivière SMBV Céou Germaine), Labrande Patrick (Président SMBV Céou Germaine), Vayssieres André (Vise président SMBV Céou Germaine), Mespoulet Michel (Vise président SMBV Céou Germaine), Dussol Pascal (Vise président SMBV Céou Germaine), Perriat Fabrice (Conservatoire Botanique), Villate Damien (Département Lot) , Céline Sonet (Département Lot), Patrice Jaubert (Directeur Fédération pêche Lot), Denoueix Arnaud (Fédération pêche 24), Thoquenne Damien (DDT 46), Debons Christine (DDT46), Lebreaud David (SYDED lot), Viennet David (PNR Causses du Quercy), Lecalvez Jean-Claude (DDT 24), Sureau Yoann (Département 24), Bellivent Nelly (Chrambre d'agriculture Lot), Camus Magalie (OFB Lot), Ribot Isabelle (ADASEA d'Oc CATZH)

Excusés :

Le davadic Jérôme (Agence de l'eau), Combes Etienne (Région Occitanie), Robert Isabelle (Département 24), Jarno Vincent (OFB Lot), Delclau Philippe (Vice-Président SMBV Céou Germaine), Laloge Guillaume (EPIDOR).

Objet de la rencontre

Présentation de l'état des lieux des milieux aquatiques sur le territoire du SMBV Céou Germaine. Présentation de l'analyse hydromorphologique des cours d'eau via le logiciel Salamandre (SATESE 82). Présentation des cartes représentant l'intégralité des cours d'eau des bassins versants du Céou et de la Germaine. Présentation des fiches unités de gestion de l'ensemble des masses d'eau présentent sur le territoire du syndicat. Présentation de la fiche ouvrage concernant les seuils présents en liste 2 sur le Céou aval. Propositions d'actions pour améliorer la qualité hydromorphologique des cours d'eau. Propositions d'actions sur divers axes concernant la gestion des milieux aquatiques et des milieux connexes. Rappel des identifiants de connexion pour accéder à l'intégralité de ces documents sur une plateforme de l'agence de l'eau.

Accueil

Mr Labrande Patrick, Président du Syndicat, remercie l'ensemble des participants pour leur présence sur site mais aussi ceux présents en visioconférence, rappelle le contexte du travail qui va être présenté, puis laisse la parole au technicien de rivière, Vanrapenbusch Jean-Baptiste.

La présentation partiellement évoquée dans l'objet de la rencontre conduit aux remarques suivantes :

La Chambre d'Agriculture du Lot, propose de mettre en œuvre des réunions de partage de cet état des lieux et diagnostics des cours d'eau afin d'impliquer le monde agricole, principal acteur du territoire.

Mr Mespoulet poursuit en indiquant qu'il est possible de faire des réunions avec les représentants de secteur sur l'ensemble du territoire du Syndicat. Ces réunions permettront d'échanger également sur les différentes pratiques de gestion des berges (entretien).

Un rendez-vous entre la Chambre d'Agriculture et le Syndicat est envisagé.

L'OFB (Office Française pour la Biodiversité) du Lot, relève que de nombreuses observations de dégradations des milieux aquatiques sont évoquées dans la présentation, l'OFB demande si des espèces ou des milieux remarquables ont été observé.

La réponse du technicien de rivière, indique que oui. Des milieux et espèces remarquables ont été découvert, notamment, la présence d'une population d'écrevisse à patte blanche sur un affluent du l'Ourajoux. Les prospections de terrains ont permis de trouver des pinces, une prospection nocturne a confirmé la présence de plusieurs individus adultes sur un linéaire correct.

Pour rebondir sur cette découverte, Mr Lecalvez indique la nécessite de mettre sous cloche (sanctuaire) ces espaces afin de préserver cette espèce patrimoniale.

Suite aux échanges sur les espèces patrimoniales, l'OFB du Lot demande des précisions sur la présence de flore protégée sur notre territoire à proximité des milieux aquatiques.

Le technicien signale manquer de connaissance pour déterminer les espèces végétales protégées de notre territoire.

L'OFB du Lot rappelle qu'il est important de connaître les sites où la présence d'espèces végétales protégées et ou patrimoniales se développent pour éviter de dégrader certaines zones lors de travaux.

L'ADASEA du Lot indique que lors de la réalisation de l'atlas des zones humides sur le territoire du syndicat ils ont relevé de nombreuses espèces protégées. Ces informations étant aujourd'hui bancarisées sur un SIG, elles peuvent être diffusées auprès de partenaires.

Une remarque générale indique qu'il est important de déterminer des espèces cibles.

Le Conservatoire d'Espace Naturel précise qu'ils ont aussi de nombreuses données naturalistes sur les végétaux remarquables le département du Lot.

Le département du Lot indique que sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de nombreuses stations d'espèces remarquables végétales sont suivies régulièrement. Trois Sites ENS sont présents sur le territoire du syndicat en partie Lotoise.

Mr Lecalvez rappelle l'existence d'un club de canoë kayak sur la partie aval du Céou. Une concertation avec cet usager actif du cours d'eau est très importante pour concilier les usages autour des rivières. Le Céou est principalement navigué lors des hautes eaux, les tronçons les plus utilisés sont de Daglan à Castelnaux la Chapelle.

Patrick Labrande questionne Mr Lecalvez sur l'aspect juridique de cette pratique en rivière de 1ère catégorie. Les principaux critères sont qu'il est interdit de débarquer sur une berge sans l'autorisation du propriétaire, l'eau étant un bien commun on peut naviguer sans problème si on ne touche pas le fond de la rivière ou les ouvrages seuils de moulins notamment. En cas de danger ou d'accident les usagers de la rivière sont assurés par une licence sportive. Globalement la bonne entente entre les usagers de

la rivière, les propriétaires de moulins ou de parcelles riveraines est à promouvoir pour un partage équitable et respectueux de cet espace naturel.

Après le départ précipité de la fédération de pêche du Lot lors de la réunion, pour cause de débordement du Lot. Nous avons échangé par téléphone pour prendre note des remarques et observations du directeur, Patrice Jaubert.

Le premier point est positif concernant la nature des actions du programme, la fédération est enthousiaste de voir que le programme d'action ne ce cible pas uniquement l'entretien des berges.

Des opérations sur l'hydromorphologie des cours d'eau confortent la fédération pour leur devenir. Un point spécifique vise cependant à cibler les travaux sur des zones peut impactées par les assecs pour avoir un résultat intéressant.

La fédération précise que les zones de travaux doivent être mise en œuvre prioritairement sur des tronçons « Tests » ou tronçons « Vitrines » plutôt que sur des grands linéaires. Un suivi dans le temps permettra de reproduire et d'adapter ces actions si les résultats sont satisfaisants.

Mr Jaubert indique également qu'il est possible d'acquérir des parcelles pour mener des opérations d'envergure (renaturation de cours d'eau, zone d'expansion des crues, zone humide …).

Une précision du directeur désigne qu'il serait intéressant de préciser sur la cartographie la localisation des différentes actions sur l'ensemble du territoire sur les 5 années du programme. Ce document pourrait être intégré au PPG lors de la phase de rédaction.

Une remarque sur le logiciel Salamandre, signale qu'il reprend le principe du SEQ eau (Système d'Evaluation de la Qualité de l'eau des cours d'eau) et SEQ physique (Système d'Evaluation de la Qualité physique des cours d'eau) développé par l'agence de l'eau il y a plusieurs années.

Compte rendu du comité du pilotage du lundi 25 Octobre 2021

Présents :

Vanrapenbusch Jean-Baptiste (Technicien Rivière SMBV Céou Germaine), Labrande Patrick (Président SMBV Céou Germaine), Vayssieres André et Philippe Delclau (Vise président SMBV Céou Germaine), Patrice Jaubert (Directeur Fédération pêche Lot), Bataille Ghislain (Fédération pêche 24), Isabelle Robert (Département 24), Alexis Cornuez (chambre d'agriculture de la Dordogne), Jérôme Dao (Conservatoire botanique), Campech Benjamin (Chrambre d'agriculture Lot), Anne Couderc (Chambre agriculture 46), Aèlys Arnal (ADASEA d'Oc CATZH)

Excusés :

Agence de l'eau, Région Occitanie, DDT 46, OFB 46 et 24, EPIDOR.

Objet de la rencontre

Présentation du Plan Pluriannuel de Gestion finalisé. Présentation du territoire et des caractéristiques hydrologique des bassins versants du Céou et de la Germaine. Présentation du contexte réglementaire

dans lequel s'inscrit le PPG Céou Germaine. Présentation de la méthode et de la chronologie de l'élaboration du PPG. Présentation et description des interventions prévues sur les bassins versants. Planification des couts et répartition des dépenses pour l'ensemble des interventions. La dernière partie du document reprend les annexes issues de l'état des lieux, des réunions entre acteurs pour la mise en œuvre du PPG.

Accueil

Après un tour de table entre les personnes en visioconférence et les personnes en salle, la présentation du PPG Céou Germain 2022-2027 commence.

La présentation a dysfonctionné en visioconférence, de ce fait les personnes non présentent n'ont pas pu émettre de remarques.

La fédération de pêche du Lot demande si des zones ont été repérées pour les travaux concernant la quantité d'eau (Gestion des merlons de curage et zone d'expansion de crue). La recherche de propriétaires favorable à ces interventions est autant importante que la mise en œuvre des travaux.

Le SMBV Céou Germaine a déjà travaillé sur la recherche de zones propices à ce type de travaux. Un propriétaire est favorable aux travaux de zone d'expansion dans l'emprise d'un plan d'eau situé en bordure du Céou au niveau de pont de Rhodes. D'autres zones en amont de secteurs à enjeux ont été identifiées sans démarches particulières auprès des propriétaires.

La fédération de pêche du Lot relève également l'importance de réaliser des travaux sur l'hydro-morphologie de la rivière sur des secteurs de cours d'eau viable (peu ou pas impacté par des assecs).

Une carte des secteurs en eau en période sèche est disponible dans le PPG Céou Germaine, elle est établie sur des observations de terrains sur plusieurs années.

La fédération de pêche du Lot rappelle le partenariat en cours (Fédération, Département 46 et SMBV Céou Germaine) sur les écrevisses du Rivalès, il indique que le suivi et les travaux réalisés sont novateurs dans la gestion de l'écrevisse à pattes blanches.

Un financement est prévu par le PPG Céou Germaine pour poursuivre le suivi et les interventions nécessaires. L'expérience acquise sur le Rivalès pourrait être mise en œuvre sur d'autre cours d'eau du territoire.

Une remarque qui ressort des gestionnaires de milieux aquatiques de la Dordogne (Syndicat rivière et autres) indique un manque d'information sur les sites à écrevisse à pattes blanches (APP). Lors des prospections de terrain aucun indice ne laisse à croire la présence d'APP sur le bassin du Céou ou de la Germaine.

La fédération de pêche de la Dordogne précise que des prospections de terrains ont été engagées par la Fédération, ces informations doivent être disponibles pour les gestionnaires de milieux naturels.

La fédération de pêche du Lot et de la Dordogne précise que les tableaux de l'agence de l'eau concernant l'état des lieux des milieux aquatiques ne correspondent pas tout le temps aux réalités de terrain. Par exemple la pression liée aux prélèvements agricoles est non significative sur le Céou aval ce qui ne semble pas être le cas au vu des assecs en période sèche.

Mr Vayssières (vice-président) élus au SMBV Céou Germaine indique le manque d'entretien des cours d'eau de notre territoire. Il dénonce également les difficultés réglementaires qui encadrent les milieux aquatiques. Les modes de gestion des milieux aquatiques dans les années 70-80 ont été problématiques. Au vu de ces dégradations, les politiques de l'eau ce sont mise en place dans les années 90 et la réglementation a fortement évoluée.

Une observation du Vice-président Mr Vayssières signale que des ragondins ont été observés loin de milieu aquatiques favorables à leur développement. La stratégie de colonisation du ragondin et leur capacité de reproduction entraine des comportements de recherche de nouveau territoire extrême.

Une correction est faite par le Président du SMBV Céou Germaine, Mr Labrande concernant le financement possible du département du Lot pour le projet de Véloroute en partie lotoise.

Une période d'observation du document est prévu suite à cette présentation orale afin de permettre à l'ensemble des partenaires de faire remonter des observations ou des remarques sur le future document de gestion

Annexe 3

Cartes travaux PPG 2016-2020

Travaux prévu par le PPG Céou Germaine 2016-2020

Entretien ripisylve Germaine

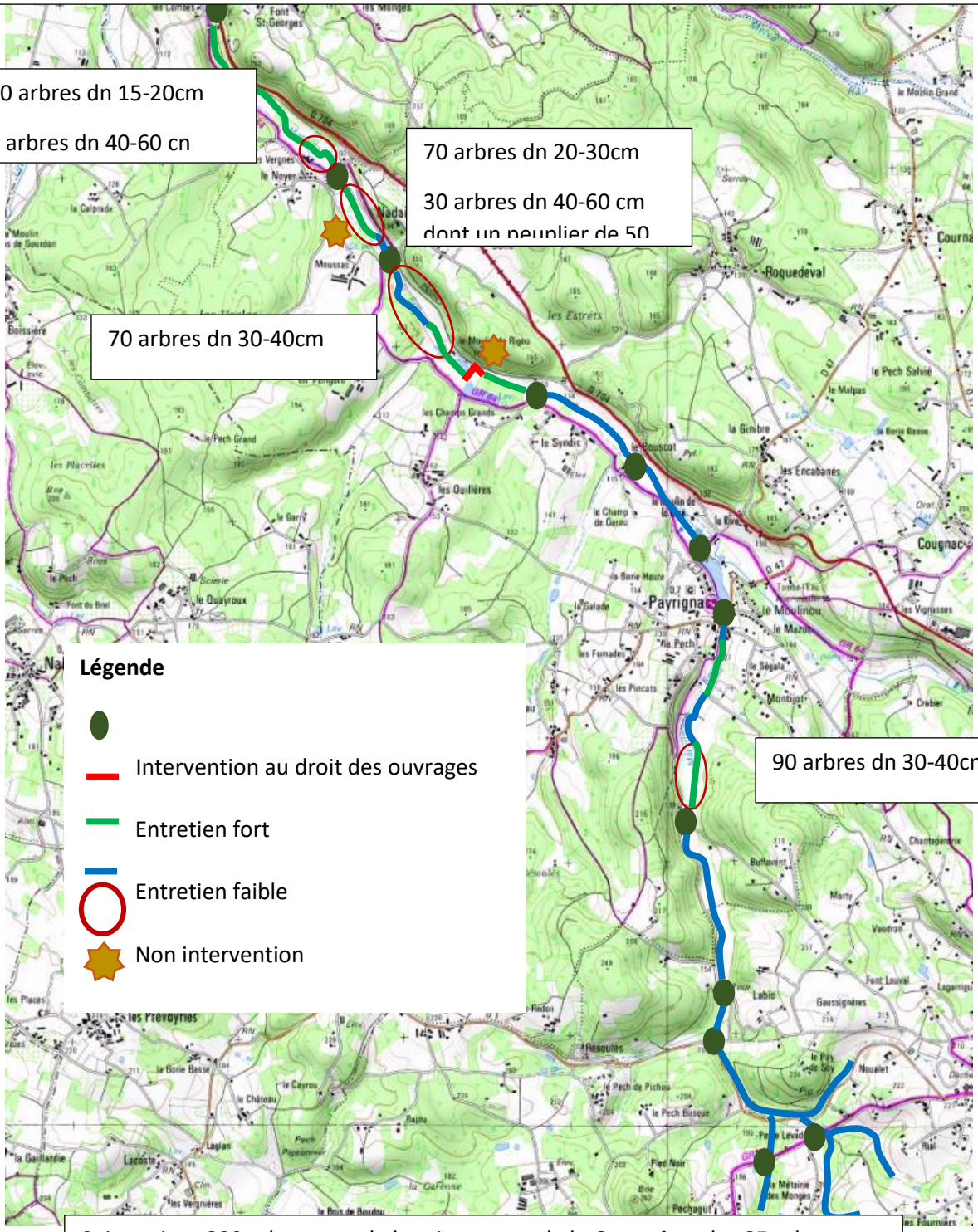

Soit environ **300** arbres pour le bassin versant de la **Germaine** plus **35** arbres sur le bassin de la **Melve** répartis sur un secteur.

Au total c'est quasiment 350 arbres à abattre et bruler sur place.

Travaux prévu par le PPG Céou Germaine 2016-2020

Entretien ripisylve Melve

Travaux hors PPG

Commune non adhérente

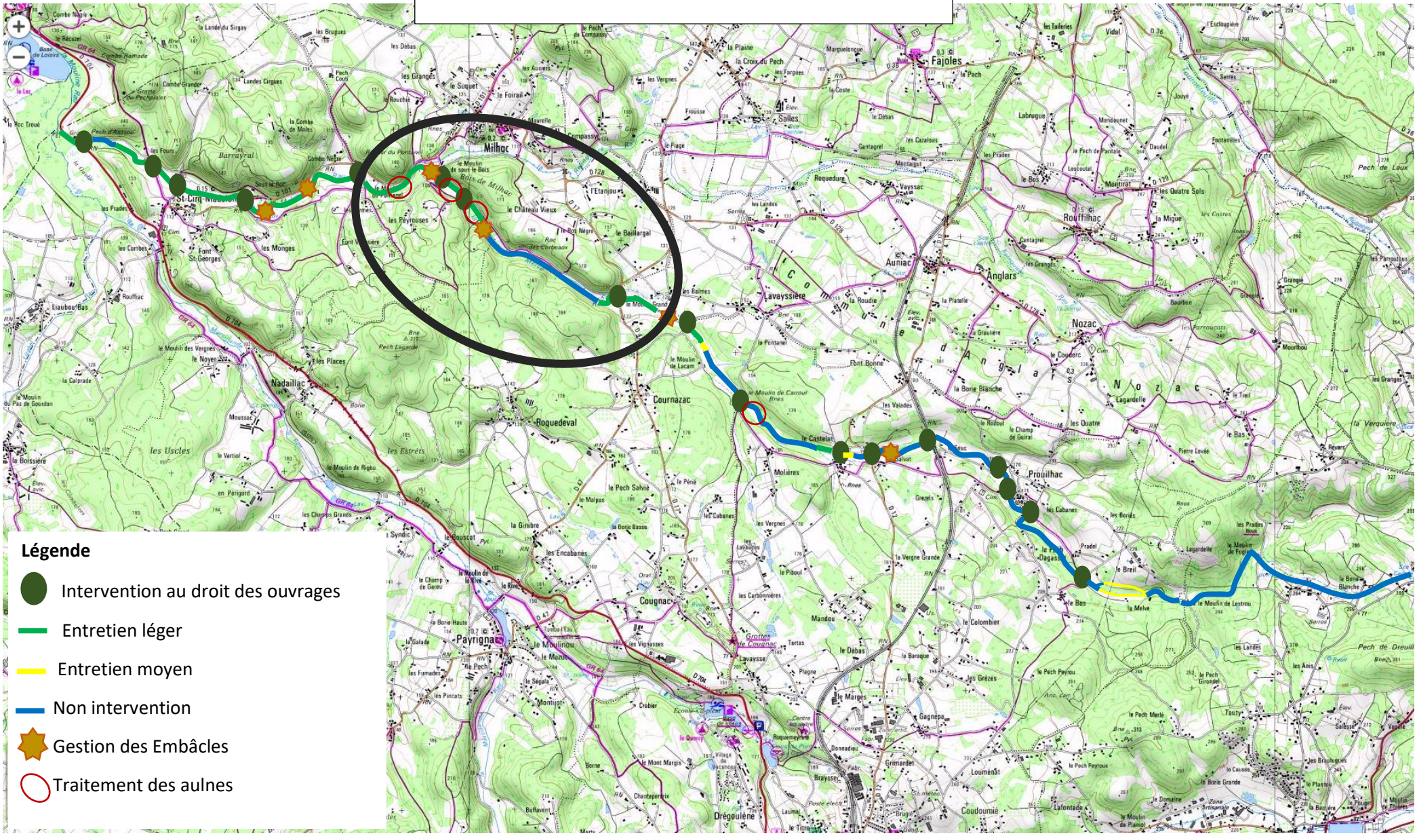

Travaux prévu par le PPG Céou Germaine 2008-2012

Reconstitution d'habitat

Photos de barre de tuf crée sur le Céou

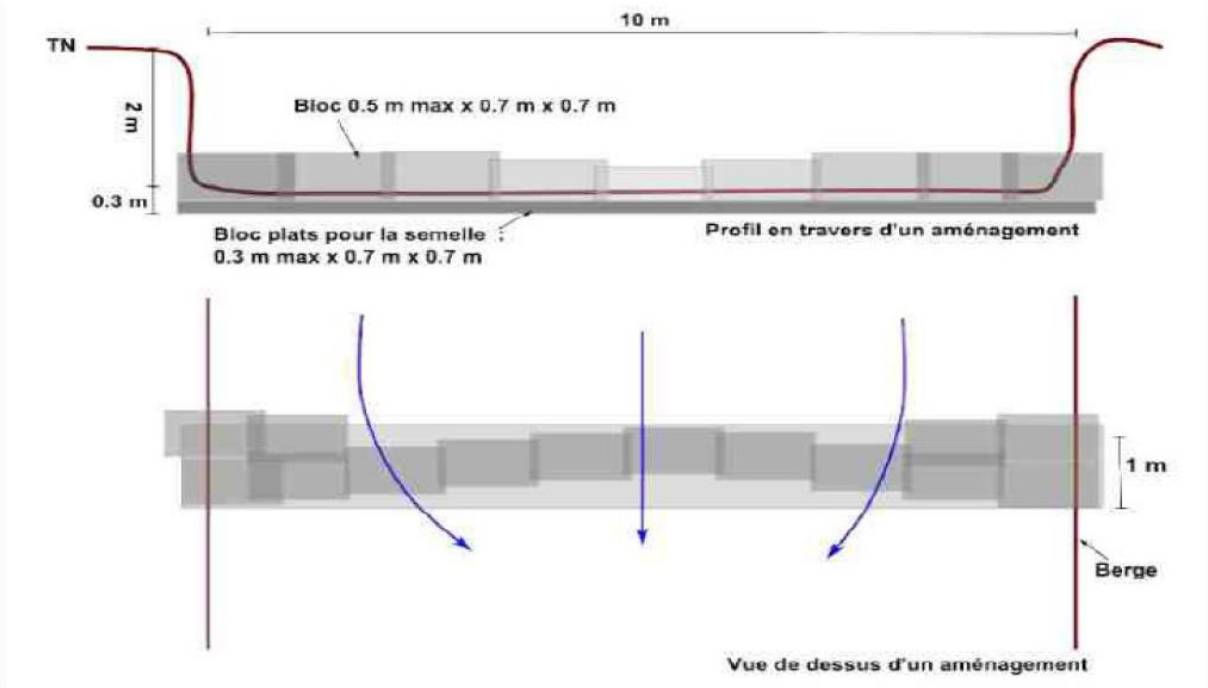

Schéma du principe de fonctionnement des ouvrages placés dans le Céou

SMBV Céou-Germaine :
Suivi de la restauration des barres tuffeuses sur le Céou
Année 2014

Carte générale des aménagements

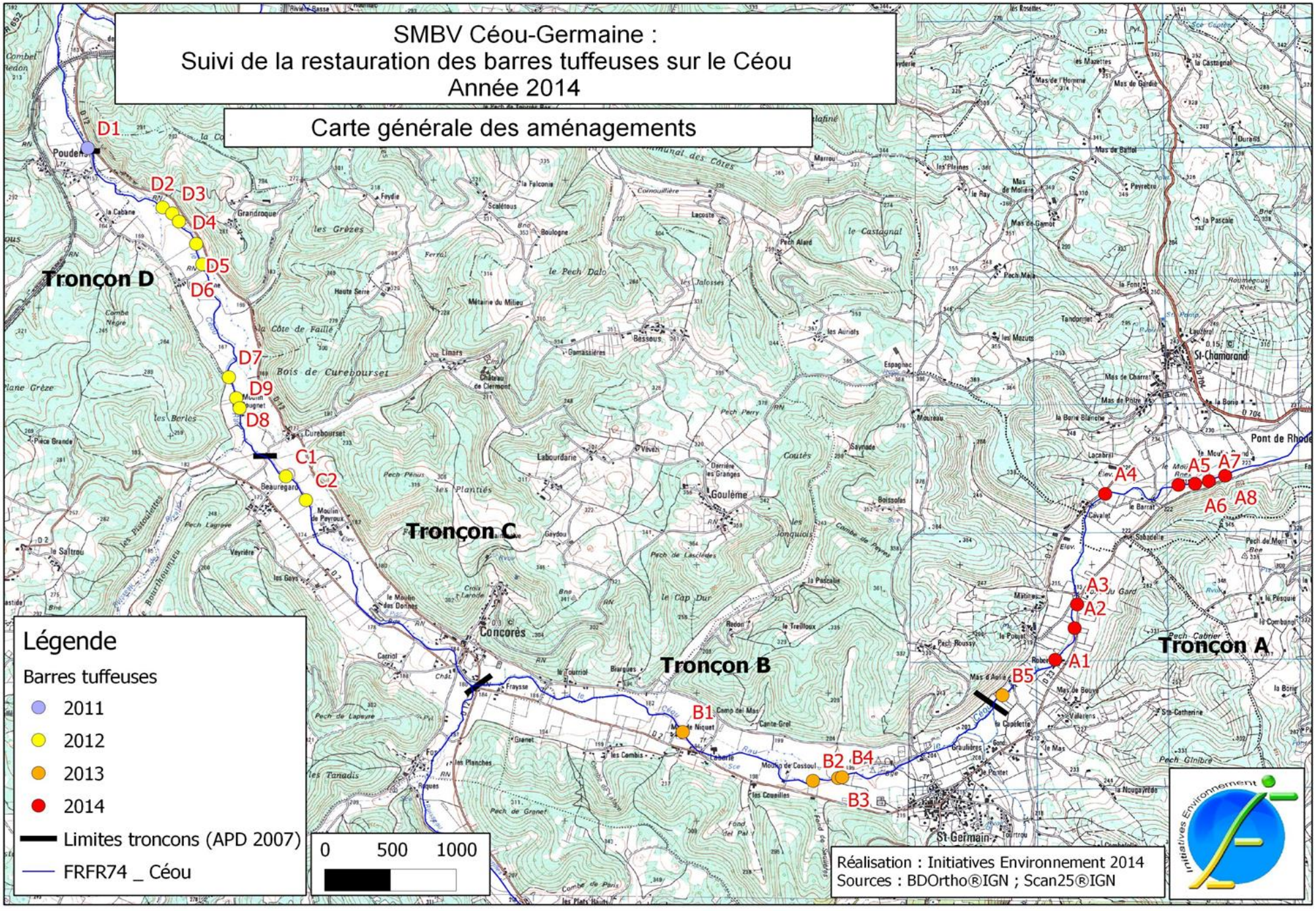

Annexe 4

Fiches unités de Gestion

Bassin versant Céou Amont……140

Bassin versant Céou Aval……145

Bassin versant Bléou……151

Bassin Versant l'Ourajoux……155

Bassin Versant Lousse ……160

Bassin versant Saint Clair……167

Bassin versant Saint Romain……169

Bassin Versant Foulon……172

Bassin Versant Beaumat……175

Bassin Versant Tirelire ……178

Bassin Versant Rêt……182

Bassin Versant Ru de Saint Chamarand……185

Bassin Versant Foulade……188

Bassin Versant Peyrilles……191

Bassin Versant Rivalès……194

Bassin Versant Palazat……197

Bassin Versant Luziers……201

Bassin Versant du ruisseau de la fontaine de Bouzic……205

Bassin Versant Riol……208

Bassin Versant Comborde……211

Bassin Versant Marcillande (Germaine)……214

Bassin Versant Melve……218

Bassin Versant Relinquiere……222

Bassin Versant Lizabel……225

Bassin Versant Laumel……228

Données Générales

Le Céou prend sa source à Montfaucon à 310 m d'altitude et rejoint la Dordogne à Castelnaud la Chapelle après 55 km parcourus. Sa largeur est comprise entre 2 et 15 mètres. Sur le profil en long du Céou, on observe une succession de chutes à l'amont, puis deux plateaux correspondants à des secteurs ou le cours d'eau méandre. Le Céou possède une pente moyenne de 4 pour 1000. Il est alimenté par trois affluents principaux, le Bléou en rive droite, l'Ourajoux et la Lousse en rive gauche. De nombreuses alimentations souterraines alimentent également le cours d'eau, la résurgence de Bouzic est le principal exemple.

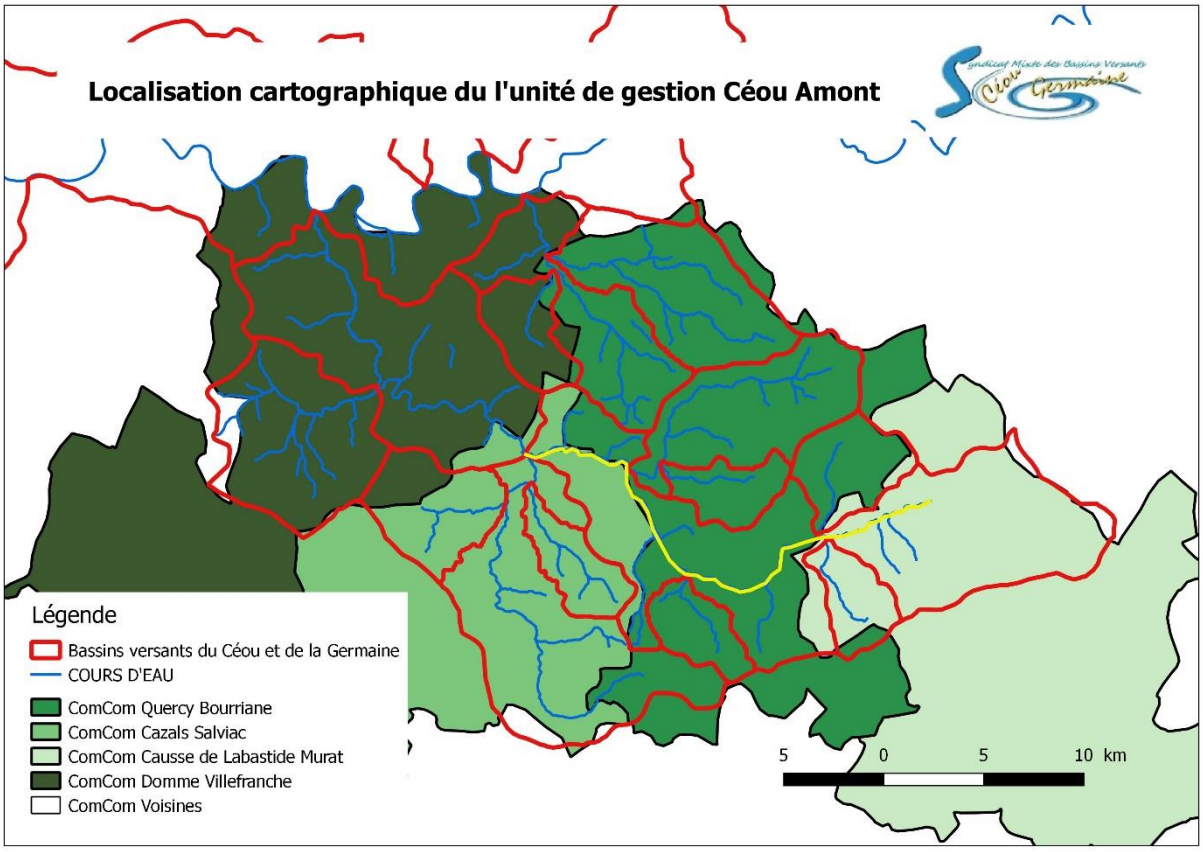

Cours d'eau	Céou Amont	SAGE	Dordogne Amont	Masse d'eau	FRFR72
Communautés de Communes	Causse de Labastide Murat, Quercy Bouriane, Cazals Salviac				
Repère Amont	Plan d'eau Montfaucon		Repère Aval	Confluence l'Ourajoux	
Linéaire	29.4 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : L'occupation des sols est composée majoritairement de prairies permanentes utilisées pour le pâturage ou la fauche. On retrouve également des cultures telles que le maïs sur de plus petites surfaces. Plusieurs lieux de vie (hameaux, bourg, Moulins) sont installés dans le lit majeur du Céou.

Lit Mineur : Sur l'amont de l'UG (unité de gestion) les pertes karstiques sont très importantes. En fonction des précipitations, il arrive que dès le mois de mars un linéaire de plusieurs kilomètres soit sec. Les écoulements sur la partie amont sont principalement souterrains. En amont du pont de Rhodes une résurgence alimente continuellement le Céou, en période d'étiage le Céou est sec depuis cette résurgence jusqu'aux sources. Au niveau du pont de Rhodes quelques barres de tufs naturelles diversifient les écoulements. Depuis les communes de st Chamarand et St Germain du Bel air jusqu'à la confluence avec le Bléou, les habitats sont réduits à une alternance de galets et graviers souvent colmatés. En aval de la confluence avec le Bléou, le phénomène d'incision est marqué. On retrouve des fosses ou chenaux lentiques, les fonds de graviers alternent avec la roche mère. Un méandrement actif au niveau du pont de la D51 diversifie les habitats. Au niveau du lit dit Labarde et ce jusqu'à la confluence avec l'Ourajoux le lit est très homogène avec un fond constitué de galets et graviers colmatés par le calcaire. Les travaux de rectification des cours d'eau ont grandement impacté le fonctionnement de cette rivière.

Berges : Sur la partie amont de l'UG les berges sont assez basses. Il y a sur de nombreux tronçons des murs en pierre pour contenir l'écoulement des eaux. Sur la partie médiane de l'UG le phénomène d'incision occasionne la formation de berges abruptes avec des hauteurs de plus de deux mètres sur certains secteurs. Les abris en sous berges sont alors quasi inexistants. Sur la partie aval de l'UG, les berges sont moins hautes (environ 1m) et de nombreux abris sont disponibles en sous berge.

Ripisylve : Sur la partie amont de l'UG la ripisylve est caractéristique des milieux secs (érable, chêne, prunelier), sur certains secteurs une tendance à la fermeture du milieu est en cours. Sur la partie médiane et aval de l'UG, la ripisylve est dominée par le frêne et l'aulne. Malheureusement, la végétation en berge est trop souvent réduite à une maigre bande. De plus, il n'est pas rare de retrouver en berge un alignement de peupliers favorisant l'effondrement et l'érosion des berges.

Bilan des actions réalisées

Cette UG a fait l'objet d'une restauration en 2001 et d'un entretien en 2003 via le contrat de rivière Céou-Germaine-Tournefeuille. Un entretien sur la végétation a été réalisé en 2010 et 2011 suite au PPG Céou 2007/2012 ; volet 1. En Complément des travaux d'entretien sur les berges, une passe à poissons et des caches piscicoles ont été installées au niveau du moulin de Laborie. De plus, le volet deux du PPG Céou a permis la mise en place de 24 barres de tuf entre Concorès et St Chamarand.

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 - 2027

L'ensemble des enjeux sont prises en compte sur cette UG. Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau plusieurs merlons de curage devrait être supprimé pour garantir l'expansion naturelle des crues. Une zone d'expansion est également envisagée dans l'emprise d'un plan d'eau à pont de Rhodes.

Pour l'enjeu milieux naturels la restauration de plusieurs kilomètres de cours d'eau est proposé à travers de la diversification d'habitat, de la plantation de ripisylve, la gestion des embâcles, des zones humides, des espèces patrimoniales et exotiques. De l'animation et la poursuite des projets sur la continuité écologique est aussi programmé.

Pour l'enjeu qualité d'eau, il est prévu sur l'UG de réaliser des analyses d'eau pour connaitre l'état des milieux. De plus, des aménagements pour réduire le piétinement des animaux sur le lit et les berges sont imaginés.

Un dernier point sur l'aspect communication grand public, le projet de véloroute sur la partie lotoise du Céou est encore d'actualité avec ce nouveau PPG.

Diagnostics et enjeux

Qualité de l'eau

La préservation de la qualité de l'eau sur cette UG est un enjeu fort du fait de son positionnement en tête de bassin versant Céou

Pressions Domestiques : La station d'épuration de Montfaucon (boues activées + bassins de décantation) alimente le Céou sur l'amont de l'UG. Le projet de refaire une station a été évoqué suite à plusieurs dysfonctionnements. La nouvelle station d'épuration de St Germain du Bel Air est un plus pour l'amélioration de la qualité des eaux de surface. Quatre rejets directs ponctuels de sources non identifiées sont observés. Un en rive droite en amont du pont des Vitarelles, un en rive droite en amont du moulin de Graulières, un en rive gauche au niveau du moulin de Barrat et un en rive gauche en aval du pont de Laborie.

Pressions Agricoles : La présence de parcelles cultivées, compte tenu de la faible largeur des cours d'eau peut les impacter ponctuellement. Des bandes enherbées ont été observées le long des parcelles cultivées. Quelques zones d'accès direct des bovins au cours d'eau sont localement visibles.

Etiage

Le bassin versant du Céou étant creusé sur des terrains karstiques, on assiste à un assèchement quasi intégral du lit mineur au profil d'écoulements souterrains.

Etude création plan d'eau : L'UASA (Union des Associations Syndicales Autorisées) du Lot avait identifié le site de la combe de Paris pour créer une réserve de substitution. Le projet est aujourd'hui à l'abandon.

Inondations et conditions morphologiques

Sur l'amont de l'UG de nombreux affluents peuvent générer des débordements sur les secteurs à enjeux : Foulon à Vaillac, Tirelire à Frayssinet, le ru de St Chamarand. Sur ce secteur de source les crues sont de type torrentiel, la pente est relativement forte et la plaine d'inondation oscille entre 100

et 200m. Sur la partie médiane et aval de l'UG l'inondation a tendance à prendre de l'ampleur et occupe parfois plusieurs centaines de mètres de son lit majeur.

Vulnérabilité humaine : Moulin de Bélague, hameau de pont de Rhodes, Moulin de Cossoul, une partie du bourg de St Germain du Bel Air, hameau de Laborie, le Bourg de Concorès, Moulin des donnes, Moulin de Peyroux, Hameau de Currebourset, hameau de Labarde, hameau de l'Abbaye et le hameau de Pont Carral.

Vulnérabilité d'équipements publics : Concorès (salle des fêtes), St Germain du Bel Air (Camping, terrains de Sports)

Vulnérabilité économique : Pont de rhodes (Camping), Concorès (Commerces)

Atterrissements : Rehausse du lit du Céou au niveau du pont des vitarelles (Montfaucon), Atterrissement en aval du pont sur la D51 (Gourdon, Dégagnac), atterrissement dans le bourg de Concorès en amont du seuil du moulin de Veyrière.

Zone d'érosion : Le Poujet à proximité de la D23 et le hameau de Laborie (St Germain du Bel Air), Moulin de Gougnet (Concorès), Poudens (Dégagnac)

Les communes riveraines du Céou disposent toutes d'un plan de prévention des risques

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Le bassin versant du Céou est en première catégorie piscicole. Les eaux relativement oxygénées et fraîches permettent l'existence d'un peuplement piscicole inféodé à ce type de milieu, dominé par l'espèce repère la truite Fario. Les espèces d'accompagnement sont le vairon, le goujon, la loche franche et le chevesne. D'autres espèces remarquables comme, le chabot, la lamproie de planer ou l'anguille sont présentes. Il arrive également de retrouver des espèces de plan d'eau tels que le gardon, le rotangle, la carpe, le carrassin, la perche... On trouve également une espèce indésirable qui est la perche soleil.

Le contexte du Céou Lotois est défini par l'OFB de type salmonicole perturbé par le manque d'habitats piscicoles, les assèchements annuels, l'incision du lit, les obstacles à la continuité écologique et le colmatage du substrat.

Les inventaires piscicoles effectués sur la partie amont de l'UG, depuis le moulin de Bélague vers les sources, indiquent qu'aucune vie piscicole n'est présente. La tendance à des assèchements de longue durée ne permet pas le développement d'un peuplement piscicole permanent. Au niveau de pont de Rhodes, le peuplement est typique du milieu malgré la présence d'individus de plan d'eau et d'espèces indésirables. A St Germain du Bel Air, la diversité est bonne et le peuplement correspond également au milieu, malgré la présence d'individus issus de plan d'eau et d'espèces indésirables. La répartition des individus montre une forte concentration au niveau des zones en eau en période d'étiage souvent riches en habitats par opposition aux secteurs uniformes.

Populations astacicoles : Des inventaires piscicoles ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* ainsi que l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) sur le Céou et ses affluents. Une population d'écrevisses à pattes blanches est actuellement connue sur un affluent du Céou.

Le ragondin : Une autre espèce indésirable est le ragondin, il est présent sur l'ensemble de l'UG.

Espaces protégés : Le périmètre du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, englobe une partie de l'amont de l'UG. De plus, des sites ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) sont présents sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

-Z1PZ0248 : Pech piélat et combe de la Coulière et de la Faurie (Seniergues)

-Z1PZ0395 : Combe de Nougayrousse (Montfaucon)

-Z1PZ0231 : Bois et pelouse de la Grèze, Pech Ginibre et Combe Cave, cours du Céou à Pont de Rhodes (Frayssinet, St Chamarand, St Germain du Bel Air)

-Z1PZ0358 : Bois et pelouses sèches des collines d'Albecassagne (Léobard, Dégagnac, Salviac)

Zone humide : L'inventaire « zone humide » réalisé par la CATZH (Cellule d'Assistance Technique pour les Zones Humides) met en évidence un certain nombre de prairies humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO259	Prairies humides au sud de Gachard	10265
CEO260	Prairies humides près du camping de la Faurie	19549
CEO256	Pelouses et prairies fraîches à H de Nougayrouse	26559
CEO427	ZH de Labarde	93697
CEO385	ZH confluence bléou et Céou	37608
CEO272	Pelouses alluviales de Poudens	37283
CEO143	Lac de St Germain du Bel Air	47143
CEO322	ZH du Céou au niveau de Poudens	10640

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le nombre de seuils de moulins est de 17 plus 5 moulins au fils de l'eau. On trouve également 3 étangs au fil de l'eau (Montfaucon, Pont de Rhodes, St Germain du Bel Air)

Au niveau des remblais en lit majeur, le premier est situé à pont de Rhodes (pont D820), le second est celui de la voie ferrée à Poudens.

Activités de Loisirs

La pêche est pratiquée dans l'étang de Montfaucon (0.3ha-eau close) et sur celui de St Germain du Bel Air (1ha-1er catégorie piscicole)

Il n'existe pas de site de baignade encadrée sur le Céou. La baignade constitue cependant un attrait important.

Objectifs du SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, bon (mesuré) / Etat chimique, bon (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Significative, Station Montfaucon à revoir	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non significative	**Prélèvements**	Non significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Minimes, avec la continuité écologique en significative

Objectif : Conservation du bon état écologique et chimique, envisager des travaux sur la STEP de Montfaucon, travailler sur les problématiques de continuité sur cette UG.

BV Céou – Fiche unité de gestion / UG 2 Céou Aval

Données Générales

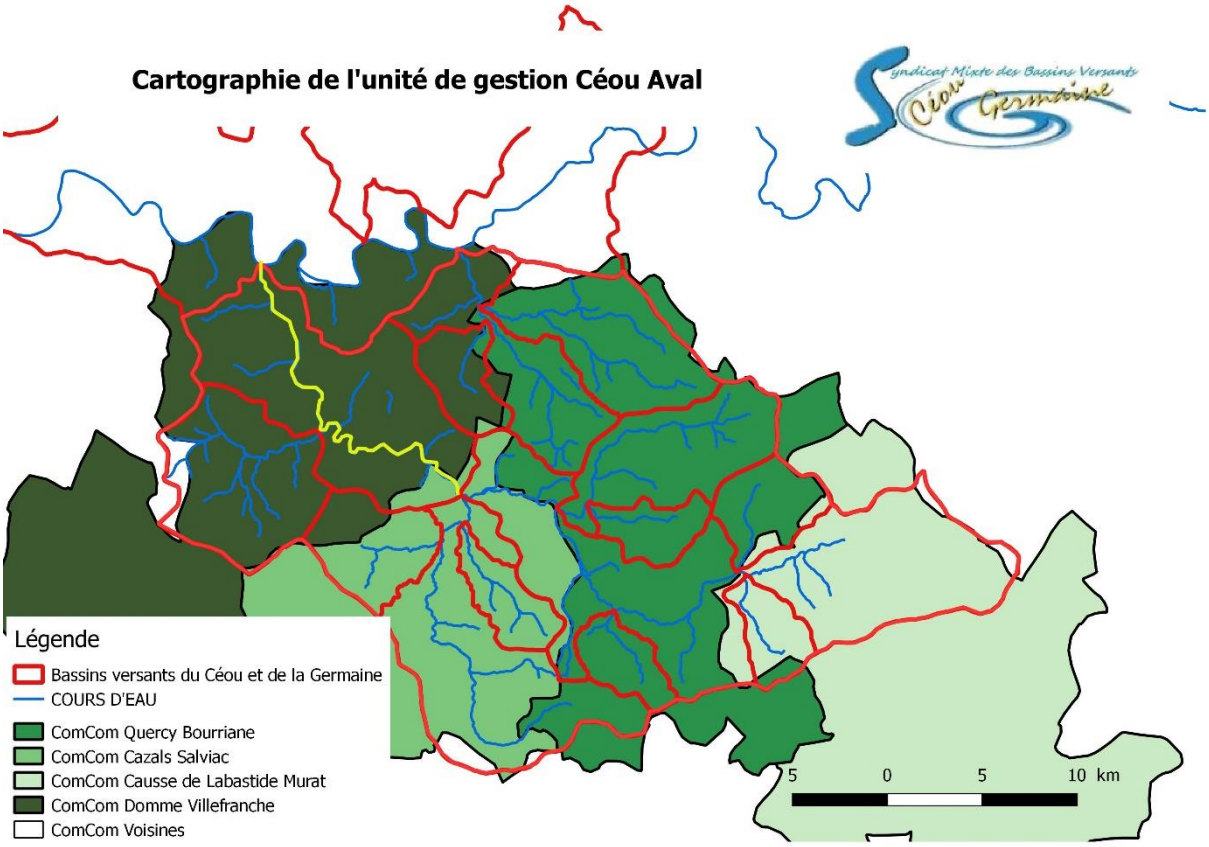

Cours d'eau	Céou Aval	SAGE	Dordogne Amont	Masse d'eau	FRFR73
Communautés de Communes	Cazals Salviac, Domme Villefranche du Périgord				
Repère Amont	Confluence L'ourajoux		Repère Aval	Confluence Dordogne	
Linéaire	25.6 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : L'occupation des sols est composée majoritairement de prairies permanentes utilisées pour le pâturage ou la fauche. On retrouve également des cultures d'été telles que le maïs sur de plus petites surfaces. La présence de noyeraies est relativement importante sur l'aval de l'UG. Les derniers kilomètres du Céou sont caractérisés par un resserrement important de la vallée.

Lit Mineur : Sur l'amont de l'UG des pertes karstiques entraînent régulièrement l'assec d'un linéaire important du cours d'eau. Cependant l'alimentation du l'Ourajoux et de plusieurs affluents réduisent l'effet de l'étiage. Au niveau de Bouzic une résurgence importante alimente continuellement le Céou. En Amont de Bouzic peu de barres de tufs naturelles diversifient les écoulements. Entre Bouzic et l'aval de Daglan le cours d'eau connaît une diversité accrue et les portions à sec sont plus faibles en période sèche. La Lousse, affluent rive gauche du Céou, joue un rôle indispensable dans la conservation des niveaux d'eaux. A Daglan, la présence de plusieurs seuils de moulin permet de créer des zones en eaux relativement importantes. En Aval de Daglan, une portion de plusieurs centaines de mètres du Céou semble être passée au travers des différents travaux « d'aménagements » des cours d'eaux visibles dans les années 70-80. Le lit est moins large et les habitats sont diversifiés, des bancs de graviers garantissent de nombreuses frayères potentielles. Des zones de repos et ou d'abris sont appréciables en sous berges. La fin de ce secteur est franche car marquée par des travaux de recalibrage du Céou. La diversité des habitats est donc faible et le lit du cours d'eau est bien plus large. Les assecs y sont fréquents et plusieurs zones d'érosions sont actives. Depuis le pont du moulin du Cuzouls et ce jusqu'à St Cybranet, le cours d'eau reprend peu à peu ses droits. La continuité sur cette partie du Céou est bonne, par contre des zones d'incisions du lit sont observables, avec des hauteurs de berges de plusieurs mètres. De St Cybranet jusqu'à la confluence avec la Dordogne, le Céou récupère de nombreuses alimentations souterraines. Cela est idéal pour la constitution de barres de tufs naturelles mais aussi pour la conservation de débits suffisants en périodes critiques.

Berges : Sur la partie amont de l'UG les berges sont de hauteurs moyennes. Il y a, principalement sur l'amont de l'UG, quelques murs en pierre permettant de contenir l'écoulement des eaux. Sur la partie médiane de l'UG, le phénomène d'incision occasionne la formation de berges abruptes avec des hauteurs de plus de deux mètres sur certains secteurs. Les abris en sous berges sont alors quasi inexistants. Sur la partie aval de l'UG, les berges sont moins hautes (environ 1m) et de nombreux abris sont disponibles en sous berge.

Ripisylve : Sur la quasi-totalité de l'UG le peuplier est omniprésent. La ripisylve est souvent réduite à un simple rideau avec un entretien pas ou mal réalisé. Heureusement, de nombreux acteurs de la rivière (campings, club canoë, pêcheurs) œuvrent pour valoriser ce milieu.

Bilan des actions réalisées

Cette UG a fait l'objet d'une restauration en 2001 et d'un entretien en 2002 via le contrat de rivière Céou-Germaine-Tournefeuille. En Complément des travaux de diversification d'écoulement ont été réalisés en amont de Daglan sur un linéaire de quelques centaines de mètres.

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, une zone d'expansion est également envisagée dans l'emprise d'un plan d'eau sur la commune de Daglan. Si le retour d'expérience est favorable à pont de Rhodes (Céou Amont) on pourrait alors reproduire cette opération.

Pour l'enjeu milieux naturels la restauration de plusieurs kilomètres de cours d'eau est proposé à travers de la diversification d'habitat, de la plantation et la restauration de ripisylve. La gestion des embâcles, des zones humides, des espèces patrimoniales et exotiques fait également partie du programme d'action. De l'animation et la poursuite des projets sur la continuité écologique est aussi une priorité sur la partie aval du Céou.

Pour l'enjeu qualité d'eau, il est prévu sur l'UG de réaliser des analyses d'eau pour connaitre l'état des milieux. De plus, des aménagements pour réduire le piétinement des animaux sur le lit et les berges sont imaginés.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Quatre stations d'épuration sont en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de Castelnaud la Chapelle, avec un lit planté pour 600 eq/hab (équivalent par habitant). La station de Daglan, avec 800 eq/hab et un lit bactérien. La station de St Martial de Nabirat pour 350 eq/hab avec un lit bactérien. La station de Bouzic pour 55 eq/hab avec un lit planté. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), l'ensemble des stations entraîne des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 25% de la masse d'eau. Plus de 50% de cette SAU est composés de prairies, 11% en noyeraies et le reste en cultures. Les bandes enherbées ne sont pas toujours observées le long des parcelles cultivées. Quelques zones d'accès direct des bovins au cours d'eau sont localement visibles.

Etiage

La géologie du bassin versant fait que le Céou subit des périodes d'étiages sévères. Sur cette UG, les apports d'eau souterrains permettent de conserver un linéaire en eaux conséquent et ce principalement sur l'aval du bassin. Malheureusement, sur l'amont de l'UG des tronçons de plusieurs kilomètres sèchent annuellement.

Un suivi thermique de l'eau du Céou au niveau de pont de Cause permet de connaître la température moyenne (Mai à août 2017) 17.1°C. Cette température est relativement élevée par rapport au niveau typologique de la rivière. Le pic a été atteint le 22 juin avec 20.2°C, toutefois, la température moyenne sur la journée redescend à 19°C. La réalimentation karstique évite une élévation trop importante de la température de l'eau malgré de très faible débit.

Inondations et conditions morphologiques

L'unité de gestion Céou aval est sensible aux risques inondations. En effet, le rétrécissement de la vallée sur l'amont de l'UG provoque de nombreux débordements. Sur ce secteur, les crues ont tendance à prendre de l'ampleur et occupent parfois plusieurs centaines de mètres de son lit majeur.

Vulnérabilité humaine : Moulin du Repaire, hameau de Gaumier, Moulin Grand, Moulin d'Albert, une partie du bourg de Bouzic, hameau de Laborie, le Bourg Daglan, Moulin du Cuzoul, une partie du bourg de St Cybranet, Le moulin Neuf, le Moulin de Mel ainsi que le moulin de tournepique.

Vulnérabilité d'équipements publics : Bouzic (Mairie), Daglan (Centre de vacances et terrains de sports), St Cybranet (Ecole et cantine), Castelnaud la Chapelle (Ecole maternelle et bureau de poste)

Vulnérabilité économique : Bouzic (Camping), St Cybranet (Commerces, bar, superette, négociant noix, garage automobiles, station-service), Castelnaud la chapelle (restaurants, gîtes, commerces, parcs de loisirs)

Atterrissements : Plusieurs atterrissements sont visibles en aval des principaux ponts. Une demande de travaux a été validée par les services de l'état pour scarifier l'atterrissement situé au pont de St Cybranet.

Zone d'érosion : Des zones d'érosion sont visibles en aval des seuils de moulins, on retrouve certaines encoches d'érosion active au niveau des campings, en amont de St Cybranet.

Seulement trois communes (Daglan, St Cybranet et Castelnaud la Chapelle) disposent d'un plan de prévention des risques inondations, pour plus de 260 personnes vivant en zones inondables.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Le bassin versant du Céou est en première catégorie piscicole. Les eaux relativement oxygénées et fraîches permettent l'existence d'un peuplement piscicole inféodé à ce type de milieu, dominé par l'espèce repère la truite Fario. Les espèces d'accompagnement sont le vairon, le goujon, la loche franche et le chevesne. D'autres espèces remarquables comme, le chabot, la lamproie de planer ou l'anguille sont présentes.

Les inventaires piscicoles effectués sur la partie aval de l'UG, au niveau de pont de Cause, indiquent que la vie piscicole est bien présente. La valeur de l'IPR (Indice Poisson Rivière) est bonne pour l'année 2019 avec sept espèces de poissons capturés toutes inféodées au milieu. La densité du peuplement est bonne avec le vairon qui représente 90 % du cortège. La densité intra spécifique est en accord avec la densité théorique pour seulement deux espèces (le chevesne et goujon). La lamproie de Planer est la seule espèce manquante vis-à-vis du peuplement théorique. La population de truites est moyennement dense, avec des déséquilibres au niveau de la répartition des classes d'âges. Les individus 1+ sont sous représentés. La population est cependant en augmentation par rapport aux années précédentes.

Population astacicole : Des observations ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur le Céou et ces affluents. Aucune population d'écrevisse à pattes blanches n'est actuellement connue sur l'UG.

Le ragondin : Une autre espèce indésirable est le ragondin, il est présent sur l'ensemble de l'UG.

Espaces protégés : Des sites ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) sont présents sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- 26210000 : Côteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
EH78_02_01	-	3000
EH78_02_01	-	2600
EH78_03_01	-	2900
EH78_03_05	-	1300
EH77_02_09	-	7000
EH77_01_03	-	4700
EI77_01_01	-	4000
EG78_01_01	-	8100
EG78_02_01	-	4100
EG78_02_04	-	2400
EF78_01_01	-	3200
EE78_02_02	-	2400
EE78_02_01	-	4300
EE78_03_01	-	4000
EE77_01_01	-	16400
EE78_01_02	-	4300
ED77_01_18	-	24600
ED77_01_09	-	4500
ED77_01_01	-	3100
ED77_02_01	-	9300
ED77_03_01	-	1800
ED76_02_01	-	2500
ED76_01_01	-	2000
EC76_01_03	-	10400
EC75_01_01	-	4600
EC75_02_03	-	1800
EC74_01_07	-	7400
EC74_01_04	-	3100
EC74_01_02	-	30000
EC73_01_01	-	4100
EB73_01_01	-	4200
EB72_01_01	-	97800
EB72_01_04	-	24400
EB72_01_01	-	15600

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 2 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence 17 seuils en rivière.

Au niveau des remblais en lit majeur, le premier est situé à Jardel bas (Limite département) au niveau du pont, le deuxième est celui du pont à Gaumier. Le troisième est celui du pont au niveau de Daglan (D60), le quatrième est celui du pont de St Cybranet (D50) et le dernier est celui de pont de Cause.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Cénac ainsi que deux sociétés de pêcheurs riverains (St Cybranet/Daglan et Bouzic/Florimont).

La navigation en canoë est courante sur le Céou Aval. Le club de Canoë de Castelnaud la Chapelle fréquente toute l'année la rivière (Daglan/Confluence Dordogne).

La baignade est très pratiquée sur le Céou Aval, cette pratique est spontanée et non encadrée.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, bon (mesuré) / Etat chimique, bon (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Non Significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non significative voir absente	**Prélèvements**	Non significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Minimes, avec la continuité écologique en modérée

Objectif : Conservation du bon état écologique et chimique et travailler sur les problématiques de continuité sur cette UG.

Données Générales

Le Bléou prend sa source à St Projet, il parcourt quelques kilomètres puis il est alimenté par trois affluents (Le Boucot, le Cazatou, le Seguy) au niveau du Vigan. La pente moyenne du lit mineur est de 1%. Les deux autres affluents du Bléou situés en aval de Gourdon feront l'objet d'une fiche, au total c'est environ 10 kilomètres de chevelus qui sont connectés au Bléou.

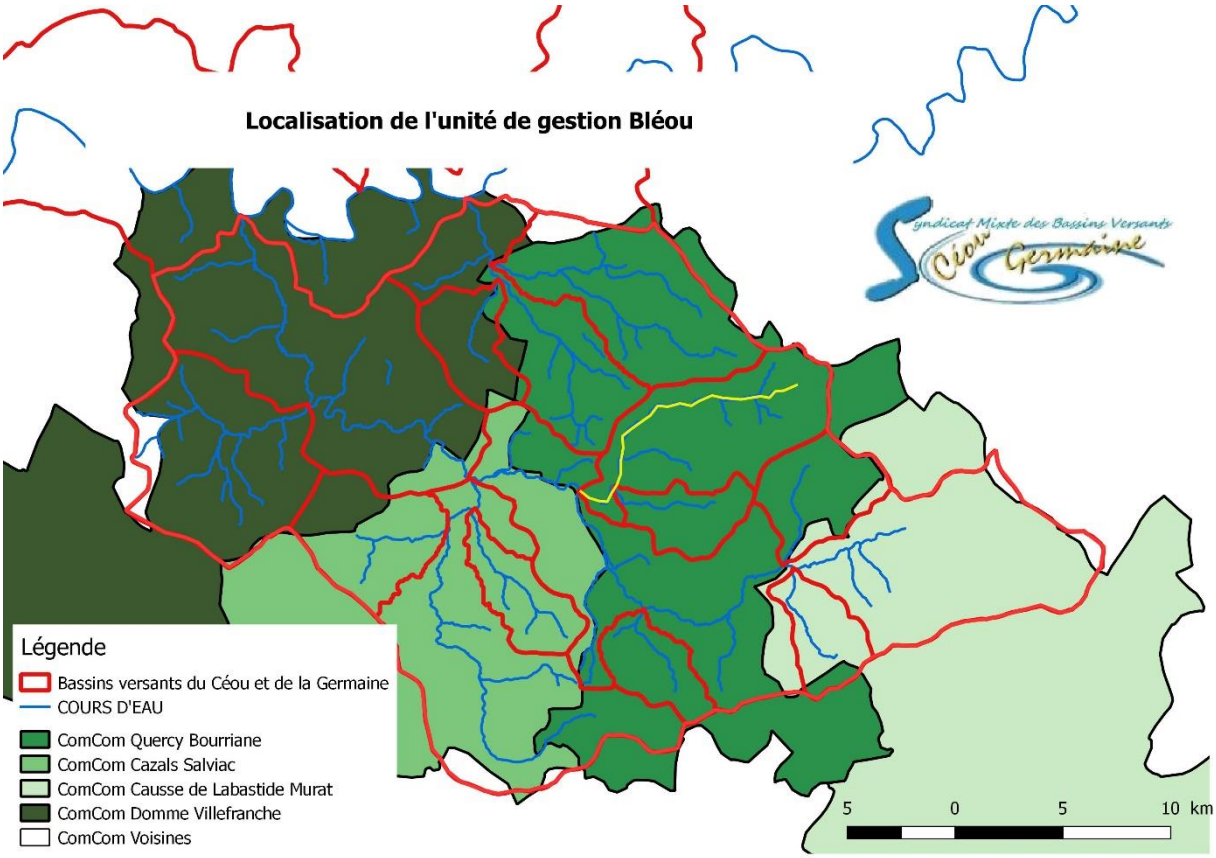

Cours d'eau	Bléou	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFR531
Communauté de Communes	Quercy Bouriane				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	14.5 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : L'occupation des sols se caractérise par la présence de zones Agricoles (Cultures, prairies). On retrouve également des zones urbaines diffuses (bourg du Vigan et une partie du bourg de Gourdon).

Lit Mineur : Sur l'amont de l'UG les principales sources ont été transformées en plans d'eau. Les premiers kilomètres du Bléou sont régulièrement secs à l'étiage. En amont du plan d'eau du Vigan le milieu est hétérogène (barres de tuf naturelles, sous berges, bois morts disséminés, ripisylve connective et adaptée, zones humides). Le Bléou rejoint ensuite le plan d'eau du Vigan (fil de l'eau). La traversée du bourg du Vigan a modifié le profil du cours d'eau. Les curages et la rectification du lit

ont entraîné l'homogénéisation des habitats. Au niveau de la zone industrielle, on retrouve quelques zones de graviers/galets non colmatés associées à une bonne capacité biogène. Au niveau du moulin de Planiol jusqu'au moulin Bas le cours d'eau a également subi des curages et le lit a été déplacé, ce qui a entraîné l'uniformisation des facies d'écoulements. Depuis la D704, le lit du Bléou n'est pas enfoncé et s'écoule au milieu de prairies humides. A partir de la confluence avec le St Romain, le cours d'eau a une pente plus importante et la formation de barres de tufs amplifie la diversité des écoulements. La confluence avec le St Clair marque une perte de diversité et ce jusqu'à la gare de St Clair. Les quelques mouilles formées par affouillement augmentent l'hétérogénéité des écoulements. Plusieurs frayères potentielles sont visibles sur ce secteur de Bléou. Au niveau de la confluence avec le Céou, le lit du Bléou subit une incision. De plus, le lit est surdimensionné, il laisse place à de nombreux bancs de graviers colmatés. Le cours d'eau est déconnecté de sa frange inondable par des merlons de curages.

Berges : Sur la partie amont du plan d'eau les berges sont basses. Au niveau du bourg du vigan et en aval les berges sont de hauteur moyenne (1 mètre environ). Sur les secteurs à enjeux de nombreux murs font office de berges. Sur l'aval de l'UG les berges d'une hauteur moyenne de 2 mètres sont décapées.

Ripisylve : La ripisylve est discontinue et réduite à un cordon rivulaire suivant le ruisseau. Les essences dominantes sont l'Aulne et le Frêne. Le lit est relativement encombré de bois morts et présente quelques obstacles aux écoulements. Des peupliers en bordure de cours d'eau sont visibles à plusieurs endroits.

Bilan des actions réalisées

Cette UG a fait l'objet d'une restauration en 2001 et d'un entretien en 2003 et 2012 (abattage sélectif, débroussaillage).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau aucune action n'est envisagée. Cependant certaines actions prévues dans l'enjeu suivant sont traversantes. La gestion de la zone humide à St Cirq Souillaguet (source du Séguy) est un bon exemple.

Pour l'enjeu milieux naturels la restauration de plusieurs centaines de mètres de cours d'eau est proposé à travers de la diversification d'habitat, de la plantation et la restauration de ripisylve, la gestion des embâcles, des zones humides, des espèces patrimoniales et exotiques. De l'animation sur la continuité écologique est aussi programmé.

Pour l'enjeu qualité d'eau, il est prévu sur l'UG de réaliser des analyses d'eau pour connaitre l'état des milieux. De plus, des aménagements pour réduire le piétinement des animaux sur le lit et les berges sont imaginés.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Trois stations d'épurations sont en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de St Projet, avec un lagunage naturel 135 eq/hab (équivalent par habitant). La station du Vigan, avec 1000 eq/hab et un filtre planté plus une zone de rejet végétalisé. La station de Gourdon pour 7500 eq/hab avec les boues activées plus une zone de rejet végétalisé.

Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), l'ensemble des stations entraînent des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 38% de la masse d'eau. Plus de 50% de cette SAU est composée de prairies (permanentes et temporaires), 17% en landes et le reste en cultures (orge, blé, fourrage et maïs grain). Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées. Quelques zones d'accès direct des bovins au cours d'eau sont localement visibles.

Etiage

Le Bléou est caractérisé par un contexte karstique marqué. Ce cours d'eau connaît des assecs importants en période d'étiage. Quelques résurgences alimentent le ruisseau ponctuellement. Le plan de gestion des étiages du bassin Dordogne Vézère (2008) identifie le bassin en « risque pénurie ».

Inondations et conditions morphologiques

L'ensemble de la vallée est identifié comme zone inondable au PPRI Céou Bléou. En effet, le cours d'eau s'écoule dans une vallée assez étroite. Sur ce secteur, les crues ont tendance à prendre de l'ampleur et occupent parfois plusieurs centaines de mètres de son lit majeur.

Vulnérabilité humaine : Moulin du Ritou, Moulin de boucot, le bourg du Vigan, moulin de Planiol, le moulin de la Font, le moulin de Marsis, le moulin des Monges, le moulin bas, le hameau du Brulat, Grand, Moulin d'Albert, une partie du bourg de Bouzic, hameau de Laborie, le Bourg Daglan, Moulin du Cuzoul, une partie du bourg de St Cybranet, Le moulin Neuf, le Moulin de Mel ainsi que le moulin de tournepique.

Vulnérabilité d'équipements publics : Le Vigan (Salle polyvalente, école, terrains de sports), Gourdon (aire des gens du Voyage)

Vulnérabilité économique : zone artisanale le Vigan (garage automobiles, garage motos, station-service, commerces …)

Zone d'érosion : Quelques encoches actives mais moins prononcées que sur le Céou.

Les communes riveraines du Bléou disposent toutes d'un plan de prévention des risques.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : La partie amont du bassin de cette UG présente des habitats piscicoles intéressants tandis que la partie aval a subi des recalibrages entraînant la simplification des habitats. Le Bléou appartient au contexte Céou de type salmonicole perturbé par le manque d'habitats piscicoles, les assèchements annuels, l'incision du lit, les obstacles à la continuité écologique et le colmatage du substrat.

Les données piscicoles issues de pêches électrique (Fédération de pêche du Lot) sur la partie aval de l'UG indiquent la présence de vie piscicole (Vairons, chevesnes, truites). Néanmoins, la tendance aux assecs de longue durée ne permet pas le développement d'un peuplement piscicole correct. De plus, avec le plan d'eau du Vigan (fil de l'eau) des espèces de plan d'eau sont visibles (Gardons, perches, carpes).

Populations astacicoles : Des inventaires piscicoles ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur l'ensemble de l'UG.

Le ragondin : Une autre espèce indésirable est le ragondin, présent sur l'ensemble de l'UG.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0225 : Pech Peyrou, Pech Merlé et moulin de Lestrou

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO385	ZH confluence Bléou/Céou	37608
CEO411	ZH Moulin de Marsis/Le Brulat/moulin Bas	158090
CEO373	ZH Moulin de la Font	70429
CEO413	ZH Moulin du Pont	9047
CEO350	Prairies fraîches du Bléou Peyrelevade	69609
CEO368	ZH entre le Vigan et Pauly	20432
CEO363	Prairies humides des sources du moulin de Boucot	27392
CEO364	Prairies humides du moulin de Boucot	38309
CEO388	Plan d'eau Vigan	42186
CEO362	Pelouses humides du Moulin de Ritou	23602
CEO361	Pelouses prairial raiche à narcisse d'Issiats	11949
CEO370	ZH de Bosc Delpech	16443

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence 14 obstacles à l'écoulement, dont 11 seuils, 2 obstacles induits par un pont et 1 barrage.

Au niveau des remblais en lit majeur, le premier est situé au Vigan (Digue plan d'eau), le deuxième est celui du pont de la D704 à Gourdon. Le troisième est celui du pont SNCF au niveau de la Roquette. Le quatrième est le remblai de la D12 au niveau du dernier pont sur le Bléou.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité pratiquée sur cette UG (plan d'eau du Vigan), la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, Médiocre (mesuré) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non significative	**Prélèvements**	Non significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Modérées

Objectif : Réduction de l'impact des émissions de polluants domestiques, mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG.

Données Générales

L'Ourajoux prend sa source à Peyrilles au lieudit Dégagnazès. Il parcourt quelques kilomètres puis il se perd sous terre au niveau de la grotte de Graffiol. Il alimente alors le bassin voisin du Vert. Un écoulement reprend sur la commune de Thédirac avec une pente moyenne du lit mineur est de 1%. Ses deux affluents majeurs sont le Luziers en rive gauche et le Palazat en rive droite.

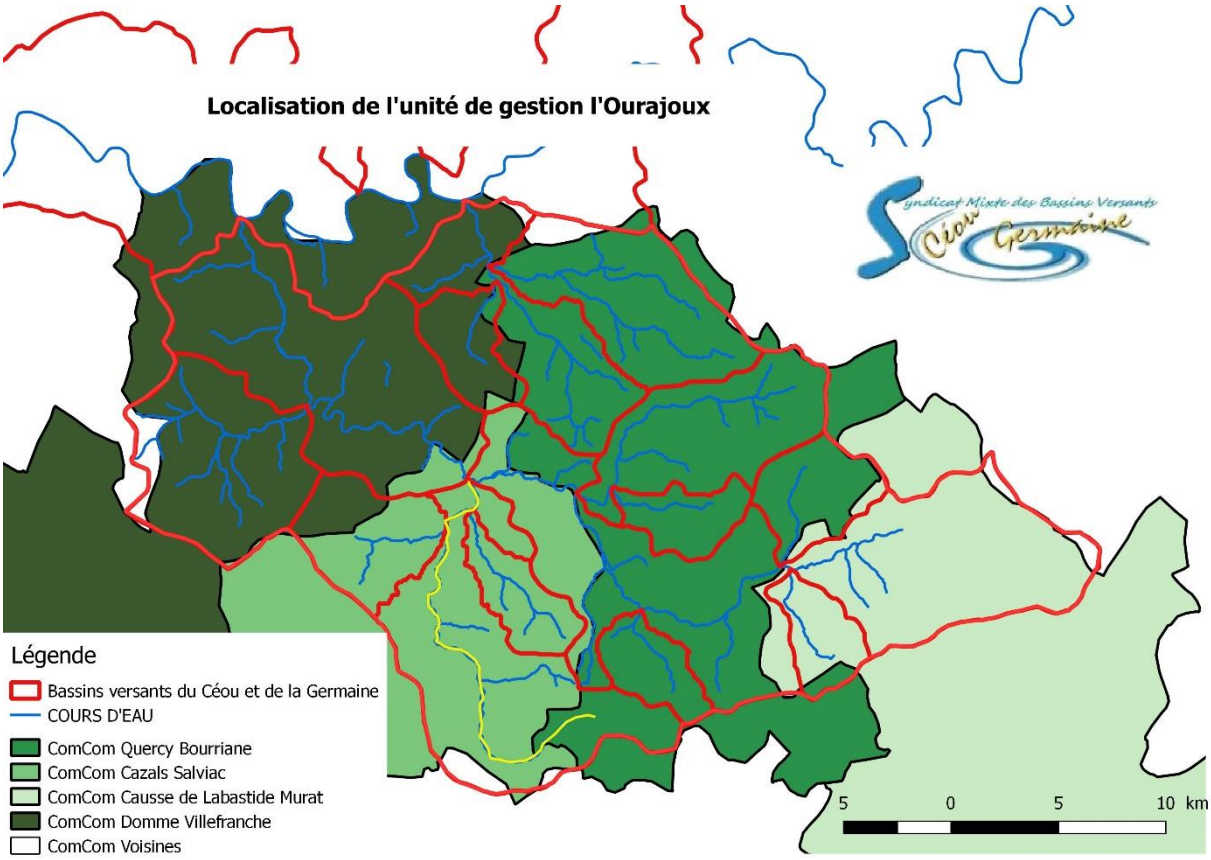

Cours d'eau	L'Ourajoux	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFR532
Communautés de Communes	Cazals Salviac / Quercy Bouriane / Grand Cahors				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	23.4 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : L'occupation des sols se caractérise par la présence de zones Agricoles (Cultures, prairies). On retrouve également des zones urbaines diffuses (hameaux et moulins).

Lit Mineur : Sur l'amont de l'UG les principales sources alimentent continuellement le cours d'eau principal. Néanmoins, les phénomènes naturels de pertes karstiques ainsi que certains travaux de rectifications/ curage provoquent localement des dysfonctionnements. Au niveau des premiers affluents (Rau de la ville), le cours d'eau est hétérogène. De nombreux habitats sont disponibles pour la faune aquatique. La partie médiane de l'Ourajoux est caractérisée par des faciès d'écoulements divers et variés. Les seuils de moulins, aujourd'hui plus exploités, figent le profil en long du cours d'eau. L'état de la majorité des ouvrages se dégrade par manque d'entretien et d'usage. Les hameaux traversés par le cours d'eau n'ont pas déstructuré son profil. Seulement quelques berges bâties, souvent à proximité des ouvrages, sont visibles. La pente dans ce secteur du cours d'eau est encore relativement forte. La partie aval de l'UG est caractérisée par de nombreux méandres. Dans sa partie aval le cours d'eau n'a pas ou peu subi de travaux de rectifications comme les autres cours d'eaux du Bassin.

Berges : Sur la partie amont de l'unité de gestion les berges sont basses et souvent sans végétation. Au niveau de la partie médiane, malgré de nombreux seuils, aucun phénomène d'incision n'est venu approfondir le lit et donc augmenter la hauteur de berge. Sur le secteur aval, la hauteur de berge est équivalente au tronçon précédent.

Ripisylve : La ripisylve est discontinue et non adaptée (peupliers) sur la partie amont de l'unité de gestion. La partie médiane et aval du l'Ourajoux est constituée d'un cordon végétal sur la quasi-totalité de son linéaire. Les essences dominantes sont l'Aulne, le Frêne ainsi que plusieurs espèces arbustives (prunelier, noisetier …). Le lit est relativement encombré de bois morts et présente quelques obstacles aux écoulements (embâcles). Des peupliers en bordure de cours d'eau sont visibles à plusieurs endroits, leurs chutes entraînent çà et là des érosions.

Bilan des actions réalisées

Cette UG a fait l'objet d'un programme de restauration entre 2005 et 2009. De plus, un Plan Pluriannuel de Gestion a été mis en œuvre de 2011 à 2015. Les principales actions concernent l'entretien des berges (abattage sélectif, débroussaillage, plantations, retraits d'embâcles…).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG. Le l'Ourajoux est un peu plus robuste aux assecs.

Pour l'enjeu milieux naturels la restauration de plusieurs kilomètres de cours d'eau est proposé à travers de la diversification d'habitat, de la plantation et la restauration de ripisylve. La gestion des embâcles, des zones humides, des espèces patrimoniales et exotiques fait également partie du programme d'action. De l'animation sur la continuité écologique est aussi une priorité sur cet affluent majeur du Céou.

Pour l'enjeu qualité d'eau, il est prévu des aménagements pour réduire le piétinement des animaux sur le lit et les berges.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Trois stations d'épurations sont en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de Thédirac, avec un lagunage naturel 180 eq/hab (équivalent par habitant). La station de Gindou, avec 75 eq/hab et un traitement par lit bactérien. La station de Montgesty pour 76 eq/hab avec des filtres plantés de roseaux. Selon les données disponibles (ministère de la transition écologique et solidaire), l'ensemble des stations entraînent des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 37% de la masse d'eau. Plus de 50% de cette SAU est composée de prairies (permanentes et temporaires), 20% en landes et le reste en cultures (orge, fourrage et maïs grain). Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées. Quelques zones d'accès direct des bovins au cours d'eaux sont localement visibles.

Etiage

L'Ourajoux est moins impacté par les assecs que le bassin du Céou. Ce cours d'eau connaît des alimentations multiples en provenance du massif du Frau. En effet, quelques résurgences alimentent le ruisseau ponctuellement. Malgré cela il n'est pas rare de voir plusieurs tronçons de l'unité de gestion totalement secs.

Inondations et conditions morphologiques

L'ensemble de la vallée est identifié comme zone inondable par le PPRI Céou Bléou. En effet, le cours d'eau s'écoule dans une vallée assez étroite. Sur ce secteur, les crues ont tendance à prendre de l'ampleur et occupent parfois plusieurs centaines de mètres de son lit majeur.

Vulnérabilité humaine : De nombreux moulins sont situés dans le lit mineur du l'Ourajoux ainsi que trois hameaux constitués de quelques maisons.

Vulnérabilité d'équipements publics :

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosions existent sur des berges non plantées.

Les communes de Salviac et Dégagnac sont incluses dans le plan de prévention des risques inondation Céou Bléou.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Les données piscicoles issues de pêches électriques d'inventaires (Fédération de pêche du Lot), sur la partie aval de l'UG, indiquent que la vie piscicole se développe dans le milieu. Les espèces présentent sont adaptées à ce type d'environnement (Vairons, Goujons, Chabots, lamproie de Planer, Loche Franche). Une observation importante nous indique l'absence de truites depuis deux ans sur le tronçon. Les derniers recensements de cette espèce datent de 2017 avec 7 truites capturés.

Populations astacicoles : Des prospections terrains ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur une grande partie de l'UG. Néanmoins, un foyer d'écrevisses à pattes blanches a été découvert en 2019 sur un affluent du l'Ourajoux.

Le ragondin : Une autre espèce indésirable est le ragondin, il est présent sur l'ensemble de l'UG.

Aponogeton distachyos : Plante aquatique originaire d'Afrique du sud, elle n'est pas qualifiée d'envahissante mais elle se développe en milieu naturel dans une résurgence au niveau du lavoir de Bourbou.

Espaces protégés : Des sites ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) sont présents sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0426 : Landes, bois et zones tourbeuses du Frau de Lavercantiere, hauts vallons des ruisseaux du Degagnazès, de la Malemort et du Rivalès.

-Z1PZ0358 : Bois et pelouses sèches des collines d'Albecassagne (Léobard, Dégagnac, Salviac)

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO698	Etang et prairies de Pont Carral	54200
CEO699	Bois humides et mégaphorbiaies de Cousty	11400
CEO677	Peupleraies de Salviac	152500
CEO676	ZH du L'Ourajoux à Guillasse	48300
CEO675	Prairies humides du moulin de Labro	156800
CEO674	ZH de la borie de Madone	13400
CEO678	Grande ZH de Cambelève	103700
CEO682	Prairie humide du Lavoir de Bourbou	4400
CEO681	Prairie humide du Lourajou entre Le Rocher et les Graves	33200
CEO680	Prairie humide du Bouscaillou	21400
CEO684	Prairie humide du moulin de Pan	67800
CEO683	Prairies humides de Salapès	73500
CEO709	ZH du L'Ourajoux moulin de Baldy	53500
CEO710	ZH du L'Ourajoux la Chapelle St Martin	40900
CEO711	ZH du pont Barrat	67000
CEO745	ZH de Font d'Auquette	109100
CEO712	Prairie humide le Touron	64100
CEO714	Prairie humide source de Malemort	16700
CEO713	Prairie humide du Malemort	93600
CEO748	ZH entre Trigodina et Gaudet	7500
CEO749	Tourbière, prairie humide et saulaie de Lavercantière	70700
CEO794	Tourbière du frau de Lavercantière	24300
CEO750	Prairie humide de pente de Milhac	16800
CEO708	Zone humide de Rampoux	11300
CEO707	Zone humide de Bouscaillou haut	20000

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence 14 obstacles à l'écoulement, ils sont tous identifiés comme seuil en rivière.

Au niveau des remblais en lit majeur, le premier est situé à Salviac (RD 673), le deuxième est celui du pont de la D6 direction Dégagnac. Le troisième est celui du pont de la D2 au niveau Guillasse (Salviac). Le quatrième et cinquième (remblai de pont) sont ceux au niveau de Cambelève et Bourbou. Le sixième est le remblai de la D25 direction Rampoux et le dernier est le remblai de la voie ferrée.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, Bon (mesuré) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Non Significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non significative	**Prélèvements**	Non significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Modérées

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG dont notamment la morphologie et la continuité écologique.

Données Générales

La Lousse prend sa source à St Pompon, elle parcourt quelques kilomètres puis elle est alimentée par un affluent rive gauche dans le bourg du village. La Lousse est un cours d'eau permanent qui permet d'alimenter même à l'étiage le Céou à Daglan. Le changement de nature du sol permet au cours d'eau de mieux résister aux étiages.

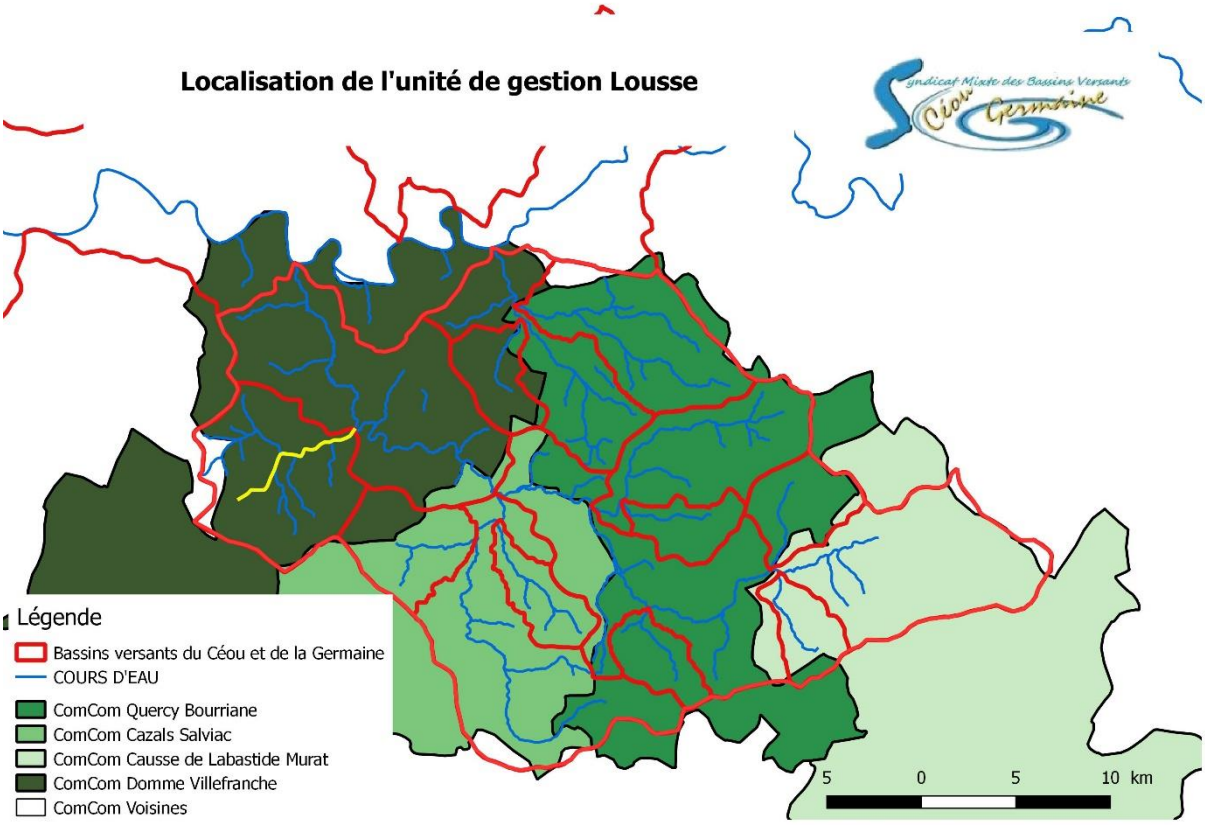

Cours d'eau	La Lousse	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFR73_1
Communautés de Communes	Domme et Villefranche du Périgord / Vallée de la Dordogne et foret de Bessède				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	8.7 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Le lit majeur est relativement étroit depuis les sources et ce jusqu'à la confluence avec le Céou. L'occupation des sols se caractérise par la présence de zones Agricoles (Cultures, prairies). On retrouve également une zone urbaine (Bourg St Pompon) ainsi que des habitats diffus (moulins).

Lit Mineur : Sur l'amont de l'UG les principales sources alimentent continuellement le cours d'eau principal. Néanmoins, plusieurs affluents rive gauche s'assèchent tôt dans la saison c'est est en partie explicable par certains travaux de rectifications/ curage qui provoquent localement des dysfonctionnements. La lousse sur sa partie médiane a subi de nombreux travaux afin d'adapter son parcours aux activités humaines. Aujourd'hui, le cours d'eau n'est plus dans son lit sur un linéaire important. Sa largeur est souvent trop importante par rapport à son module. Un phénomène d'ensablement est en cours sur la quasi-totalité de son linéaire. Les seuils de moulins figent le profil en long du cours d'eau. L'état de la majorité des ouvrages se dégrade par manque d'entretien et d'usage. Quelques berges bâties, sont visibles à proximité du bourg. La partie aval de l'UG permet au ruisseau de retrouver un profil plus naturel.

Berges : Sur la partie amont de l'unité de gestion les berges sont basses et souvent sans végétation dans les zones de cultures. Au niveau du bourg de St Pompon, le cours d'eau est contraint dans un chenal bâti de part et d'autre. En aval du village, le cours d'eau regagne progressivement des berges de faible hauteur et connectées au lit majeur via plusieurs zones de foret alluviale.

Ripisylve : Sur la partie amont de l'unité de gestion, la ripisylve est adaptée. Plusieurs sources de la Lousse naissent dans un secteur forestier. Cependant, au niveau des plaines agricoles, la ripisylve représente un rideau peu large afin de valoriser la production d'herbe sur les parcelles riveraines au cours d'eau. La partie médiane et aval du ruisseau est constituée d'un cordon végétal sur la quasi-totalité de leur linéaire. Les essences dominantes sont l'Aulne, le Frêne ainsi que plusieurs espèces arbustives (prunelier, noisetier …). Le lit est relativement encombré de bois morts et présente quelques obstacles aux écoulements (embâcles). Des peupliers en bordure de cours d'eau sont visibles à de nombreux endroits.

Bilan des actions réalisées

Cette UG a fait l'objet d'aucune intervention récente. Le contrat de rivière mis en œuvre en 2001 n'indique pas d'intervention d'entretien sur ce ruisseau.

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG. La Lousse ne connais pas d'assec. Certains affluents impactés par des travaux de modification et déplacement du lit sont plus sensibles.

Pour l'enjeu milieux naturels la restauration de plusieurs centaines de mètres de cours d'eau est proposé à travers de la diversification d'habitat, de la plantation et la restauration de ripisylve. La gestion des embâcles, des zones humides, des espèces patrimoniales et exotiques fait également partie du programme d'action. De l'animation sur la continuité écologique est aussi une priorité sur cet affluent majeur du Céou.

Pour l'enjeu qualité d'eau, il est prévu des aménagements pour réduire le piétinement des animaux sur le lit et les berges. Un suivi de la qualité d'eau va également être mise en œuvre.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Deux stations d'épurations sont en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de Campagnac les Quercy, avec un lit planté de 70 eq/hab (équivalent par habitant). La station de Saint Pompon, avec 400 eq/hab et un traitement par lit bactérien. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), l'ensemble des stations entraînent des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 21% de la masse d'eau. Les prairies représentent plus de 60% de cette SAU (permanentes et temporaires), 7.5% pour les fruits à coques (noix), 5% en landes et le reste en culture (orge, Blé et maïs). Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées. Des accès directs des bovins au cours d'eaux sont visibles.

Etiage

Le lousse est moins impacté par les assecs que certains affluents du bassin Céou. Ce cours d'eau connaît des alimentations multiples tout au long de son parcours. En effet, quelques résurgences alimentent le ruisseau ponctuellement. Malgré cela il n'est pas rare de voir plusieurs tronçons de l'unité de gestion totalement secs notamment en amont de St Pompon sur les affluents (Merdalou et Mandalou). La Lousse alimente le Céou en amont de Daglan alors que celui-ci est sec sur plusieurs centaines de mètres.

Inondations et conditions morphologiques

Malgré le fait que cette UG soit sensible aux risques inondations (arrêté de catastrophe naturelle pour inondation), la commune n'a pas été soumise à un PPRI.

Vulnérabilité humaine : Quelques moulins sont situés dans le lit majeur de la Lousse ainsi que le bourg de St Pompon situé en bordure du Merdalou.

Vulnérabilité d'équipements publics : école, mairie, poste

Vulnérabilité économique : camping, pharmacie, entreprise Bouyssou, station-service, café bar, restaurant, commerces (boulangerie, boucherie, super marché). Une ferme maraichère située à la confluence entre la Lousse et le Céou est fréquemment impactée par des débordements.

Zone d'érosion : Quelques rares zones d'érosions existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Le bassin versant de la Lousse est l'affluent du Céou le plus fonctionnel. L'ensemble de ce cours présente des habitats piscicoles intéressants avec des niveaux d'eaux acceptables durant toute l'année. Ces caractéristiques permettent l'existence d'un peuplement piscicole inféodé à ce type de milieu, dominé par l'espèce repère la truite Fario. Les espèces d'accompagnements sont le vairon, le goujon, la loche franche et le chevesne. D'autres espèces remarquables comme, le chabot, la lamproie de planer sont présentes.

Les inventaires piscicoles effectués sur la partie aval de l'UG, au niveau du moulin de la Brousse, indiquent que la vie piscicole est bien présente. La valeur de l'IPR (Indice Poisson Rivière) est bonne pour l'année 2017 avec quatre espèces de poissons capturées toute inféodées au milieu. La densité du peuplement est peu dense à très peu dense. La loche, le chabot et le chevesne sont les espèces manquantes vis-à-vis du peuplement théorique. La population de truites peu dense, avec des déséquilibres au niveau de la répartition des classes d'âges. La population est en nette diminution par rapport aux années précédentes. L'évolution du peuplement piscicole sur la Lousse n'est pas stable avec des disparitions d'espèces et des baisses de diversités.

Population astacicole : Des prospections terrains n'ont pas permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur l'UG.

Le ragondin : Une autre espèce indésirable est le ragondin, il est présent sur l'ensemble de l'UG.

Espaces protégés : Des sites ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) sont présents sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

-26210001 : Coteau calcaire de st Pompon.

-26210000 : Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou.

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
DY78_01_08	Plantation	3000
DY78_01_03	Mégaphorbiaies	9000
DY78_02_07	Prairies humides	7700
DY78_02_12	Saulaies	3400
DY78_02_01	Saulaies	1600
DY78_02_14	Prairies humides	3200
DZ78_01_01	Prairies	6000
DZ78_01_04	Mégaphorbiaies	2200
DZ77_02_01	Chênaies Charmaies	1800
DZ77_03_01	Prairies	4200
DZ77_01_01	Prairies de fauche	4100
DZ77_01_03	Landes et fourrés	9900
DZ77_01_06	Cariçaies hautes	5600
DZ78_02_01	Etangs	2900
DZ79_01_05	Cariçaies hautes	1700
DZ79_01_01	Plantations	1000
EA79_01_10	Prairies	1300
EA79_01_08	Cariçaies hautes	5100
EA79_01_05	Saulaies	11300
EA79_01_03	Roselières et communautés associées	7500
EA78_01_10	Cariçaies hautes	3300
EA78_01_06	Saulaies	10700
EA78_01_02	Plantations	2400
EB79_01_01	Plantations	3700

EB78_01_02	Cariçaies hautes	4000
ED78_01_27	Pairies humides	6700
ED78_01_22	Prairies de fauche	24300
ED78_01_18	Plantations	5900
ED78_01_13	Plantations	10900
ED78_01_11	Aulnaies frênaies riveraines	17200
ED78_01_08	Aulnaies saulaies marécageuses	7900
ED78_01_31	Prairies humides	7900
ED78_01_01	Aulnaies frênaies riveraines	1500
EB80_01_01	Mégaphorbiaies	5200
EB81_01_01	Aulnaies frênaies riveraines	4900
EB81_02_01	Plantations	9900

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 2 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence 3 obstacles à l'écoulement, deux sont identifiés comme seuil en rivière et un comme digue.

Regardant les remblais en lit majeur, trois sont situés en aval de St Pompon, ils concernent des passages de route, dont la D51 direction Campagnac les Quercy. En amont de St Pompon un point est identifié, il s'agit du remblai de la route départemental au niveau du croisement D60, D52.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Cénac.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, Bon (mesuré) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Non Significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non significative	**Prélèvements**	Absents
		Altérations hydromorphologiques	Elevée morphologie, modérée continuité

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG dont notamment la morphologie et la continuité écologique.

Données Générales

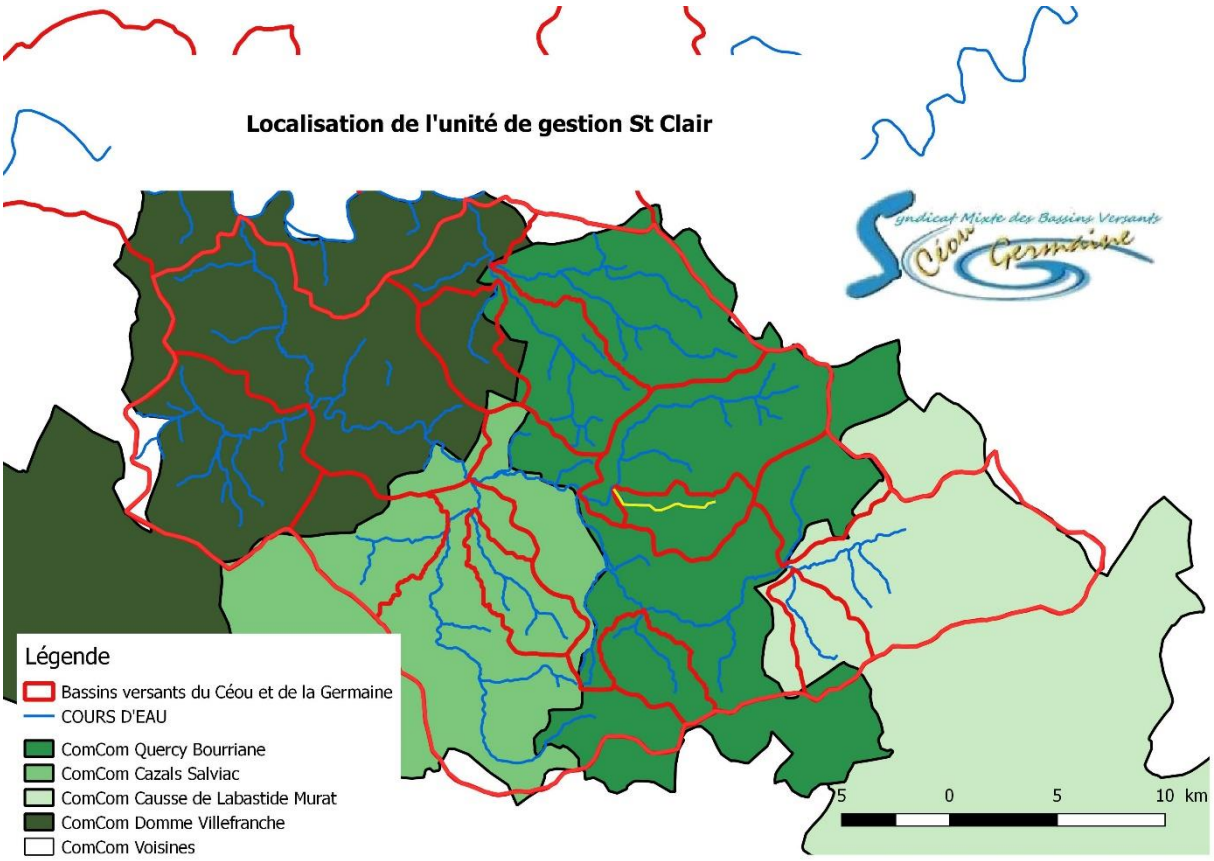

Cours d'eau	Le St Clair	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFR531_1
Communauté de Communes	Quercy Bouriane				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Bléou	
Linéaire	5 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Le St Clair s'écoule dans une vallée rurale (prairies humides et/ou de fauches, parcelles cultivées, noyeraies). Il traverse le bourg du même nom que le ruisseau. Le territoire de l'UG est principalement agricole mais on compte une industrie agro-alimentaire (Valette Foie Gras).

Lit Mineur : Les sources du St Clair sont situées sur la commune de St Cirq Soullaguet. L'UG a fait l'objet de nombreux travaux de rectification des écoulements. Son lit a été déplacé sur plusieurs tronçons ce qui provoque aujourd'hui des dysfonctionnements. Les habitats aquatiques sont homogènes et la capacité d'accueil du cours d'eau est faible. Un plan d'eau créé il y a quelques années fait office de source en période sèche. Quelques ouvrages figent le profil en long du cours d'eau. L'état

de la majorité des ouvrages se dégrade par manque d'entretien et d'usage. Des berges bâties, sont visibles à proximité du bourg.

Berges : Sur la partie amont de l'unité de gestion les berges sont basses et souvent sans végétation dans les zones de cultures. Au niveau du bourg de St Clair, le cours d'eau est contraint dans un chenal bâti de part et d'autre. En aval du village, les berges ont tendance à prendre de la hauteur (Incision du lit) et ce jusqu'à la confluence avec le Bléou.

Ripisylve : La ripisylve est absente ou résiduelle sur la majorité du linéaire. Des alignements de peupliers fragilisent la tenue des berges. Une noyeraie en aval du bourg provoque une absence de végétation en berge sur un linéaire conséquent.

Bilan des actions réalisées

Le St Clair à fait l'objet d'une restauration en 1999, d'un entretien en 2001. Un tronçon a été renaturé en 2004 via le contrat de rivière et un entretien de la végétation a été réalisé en 2012 via le PPG.

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels la restauration de la ripisylve n'est pas prévue mais pourrait être réalisé proche du bourg de St Clair (proximité zone à enjeu).

Pour l'enjeu qualité d'eau, il n'est prévu aucune action.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Une station d'épuration est en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de St Clair, avec 300 eq/hab et un traitement par lit bactérien. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), la station entraîne des rejets conformes à la réglementation en vigueur. L'industrie Valette a également une unité de traitement de ses eaux.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 24% de la masse d'eau (362 ha). Les prairies représentent presque 50% de cette SAU (permanentes et temporaires), 21% pour les landes et le reste en culture (orge, Blé et maïs). Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

L'ensemble de la masse d'eau est très sensible aux étiages, des assecs réguliers sont observables sur la quasi-totalité du linéaire du St Clair. Plusieurs travaux sur le lit mineur du ruisseau conduisent aujourd'hui le St Clair à être sec dès le mois d'avril-mai en fonction des secteurs les plus

impactés. La présence d'un plan d'eau en amont du bourg sur une zone de résurgence aggrave la situation hydrologique du cours d'eau.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune est comprise dans le PPRI Céou Bléou.

Vulnérabilité humaine : Le bourg du village de St Clair est en partie en zone inondable, de plus des habitats diffus sont situés dans le lit majeur du cours d'eau.

Vulnérabilité d'équipements publics : Mairie

Vulnérabilité économique : Valette foie gras

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosions existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du St Clair. Malheureusement, lors de prospections terrains aucune trace de vie piscicole n'a été observée.

La tendance à des assèchements de longue durée ne permet pas le développement d'un peuplement piscicole.

Population astacicole :

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés :

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO840	ZH de St Clair	-
CEO864	Prairies méso-hygrophile de la Fayderie	-

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence 2 obstacles à l'écoulement, un est identifié comme seuil en rivière et un comme un obstacle induit par un pont.

Regardant les remblais en lit majeur, deux remblais de route communale peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, Bon (mesuré) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Non Significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Significative	**Prélèvements**	Absents
		Altérations hydromorphologiques	Modérées morphologie, modérée continuité

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG dont notamment la morphologie et la continuité écologique. Un suivi de la station de traitement de l'industrie Valette est effectué par le SYDED du Lot avec des retours positifs pour le milieu.

Données Générales

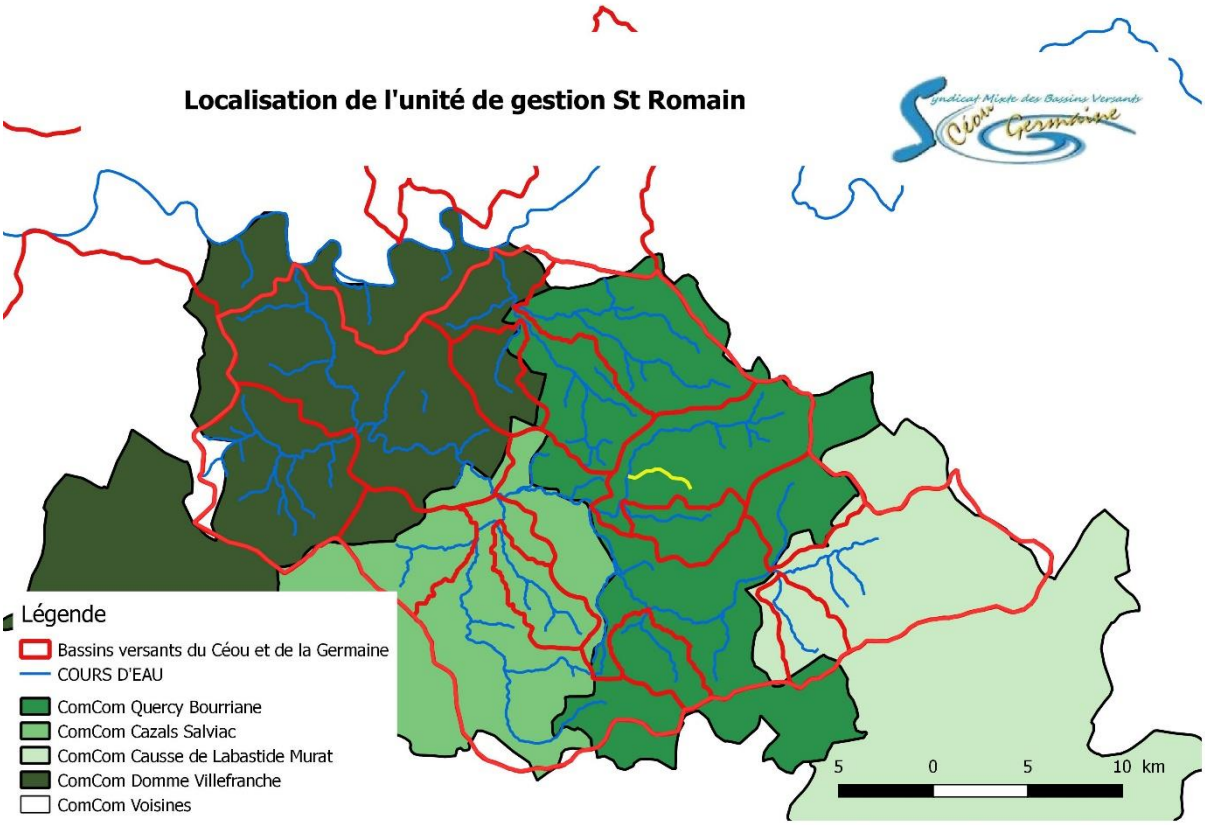

Cours d'eau	Le St Romain	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communauté de Communes	Quercy Bouriane				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Bléou	
Linéaire	3.7 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : La plus grande partie du lit majeur est occupée par des terres agricoles (cultures et prairies). Un élevage de faisans borde les deux rives du ruisseau sur plusieurs centaines de mètres.

Lit Mineur : Les sources du St Romain sont situées sur la commune de St Cirq Souillaguet. L'UG a fait l'objet de nombreux travaux de rectification des écoulements sur la partie amont. Sur la partie médiane et aval le cours d'eau traverse plusieurs plans d'eau et zones humides. De rares ouvrages figent le profil en long du cours d'eau. L'état de la majorité des ouvrages se dégrade par manque d'entretien et d'usage.

Berges : Sur la partie amont de l'unité de gestion les berges sont basses et souvent sans végétation dans les zones exploitées. A partir du lieu-dit St Romain et ce jusqu'à sa confluence les

berges sont bien préservées. La confluence du ruisseau se retrouve perchée et bétonnée par le tuf avec le Bléou curé et incisé.

Ripisylve : La ripisylve est absente ou résiduelle sur l'amont de l'UG. Globalement, l'état et la continuité sont satisfaisants. Des alignements de peupliers fragilisent la tenue des berges.

Bilan des actions réalisées

Le St Romain a fait l'objet d'une restauration en 2001 et d'un entretien en 2003 et 2012 (abattage sélectif, débroussaillage).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels la gestion de zones humides pourrait être réalisé un échange avec des propriétaires a déjà été engagé.

Pour l'enjeu qualité d'eau, il n'est prévu aucune action.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Aucune station d'épuration n'est en service sur le bassin du St Romain. Cependant des habitats proches du cours d'eau peuvent influencer la qualité de l'eau si leur assainissement autonome n'est pas fonctionnel.

Pressions Agricoles : Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées. Un accès direct au cours d'eau est visible au niveau de la métairie Petite. L'élevage de faisans impacte certainement également le cours d'eau.

Etiage

Le cours d'eau est le seul du bassin versant du Bléou à résister à l'assec en période d'étiage. La présence de zones humides fonctionnelles et de grande taille est un atout pour ce petit ruisseau.

Inondations et conditions morphologiques

Le PPRI n'identifie pas de risques d'inondation sur les zones à enjeux référencées. Néanmoins, la vallée du St Romain est en zone rouge. Elle recouvre des zones submersibles de petits bassins versants à régime torrentiel. L'aléa est qualifié de fort sur ce bassin versant.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du St Romain. Malheureusement, lors de prospections terrains aucune trace de vie piscicole n'a été observée.

Population astacicole : Des prospections terrains ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur une grande partie de l'UG.

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : Des sites ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) sont présents sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0227 : habitats humides et prairies du ruisseau de St Romain.

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO411	ZH Moulin Bas	158090
CEO124	Bois humide de St Romain	44609
CEO121	Pelouses et prairies humides de St Romain	34859
CEO122	Zone humide de la source de Nègue-Bouc	24561

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant la réserve biologique qu'il créé.

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence un obstacle à l'écoulement, il est identifié comme seuil en rivière.

Regardant les remblais en lit majeur, deux remblais de route communale peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeur.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau St Romain n'est pas identifiée par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible pour ce cours d'eau.

Données Générales

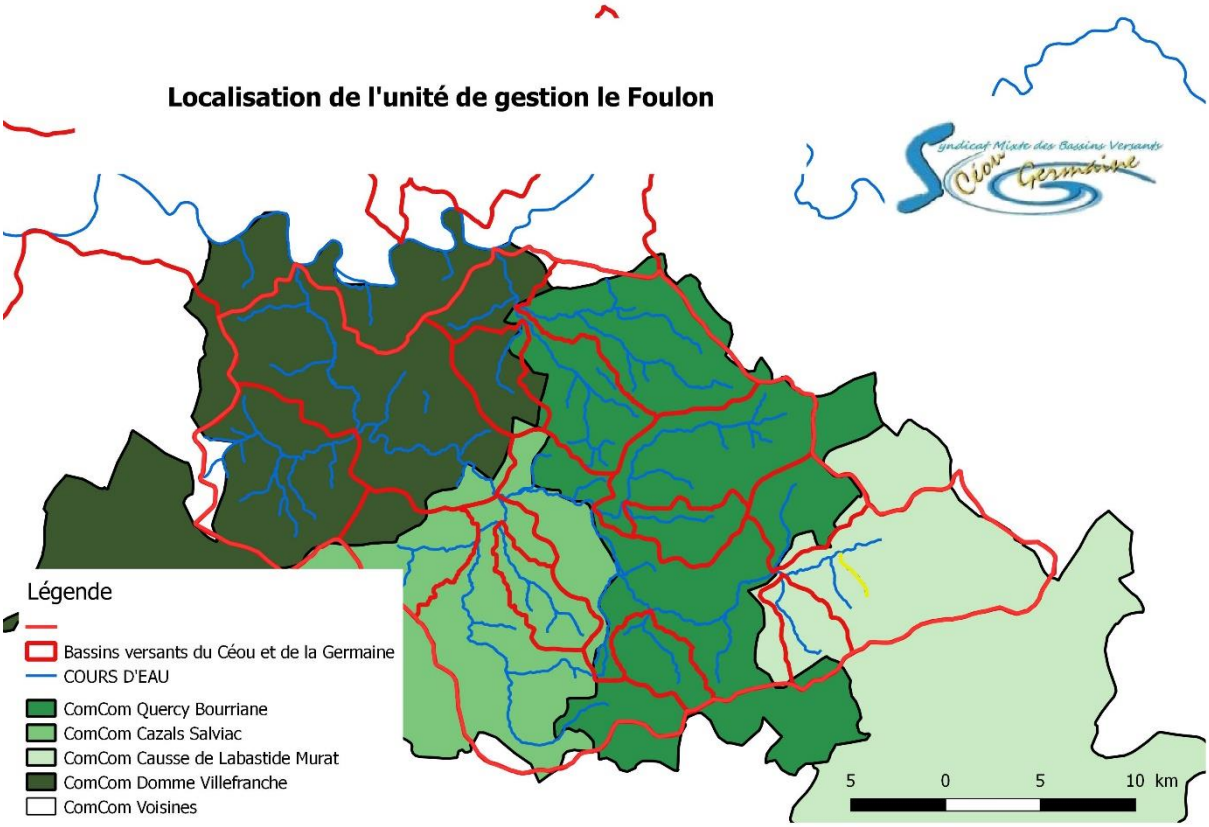

Cours d'eau	Le Foulon	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communauté de Communes	Causse de Labastide Murat				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	5,5 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Le St Clair s'écoule dans une vallée rurale (prairies pâturages). Il traverse le bourg de Vaillac. Le cours d'eau est alors bordé d'habitations sur plusieurs centaines de mètres.

Lit Mineur : Les sources du Foulon sont situées sur la commune de Cœur de Causse au niveau de l'autoroute. L'UG a fait l'objet de nombreux travaux de rectifications des écoulements. Son lit a été déplacé sur plusieurs tronçons ce qui provoque aujourd'hui des dysfonctionnements. Les habitats aquatiques sont homogènes et la capacité d'accueil du cours d'eau est faible. La lame d'eau très étalée accentue les phénomènes d'assec. Un plan d'eau (fil de l'eau) accentue les dysfonctionnements sur l'amont de l'UG. Des berges bâties, sont visibles dans la traversée du bourg.

Berges : Sur la partie amont de l'unité de gestion les berges sont basses et souvent sans végétation (zone de pâturage). Au niveau du bourg, le cours d'eau est contraint dans un chenal bâti de

part et d'autre. En aval du village, les berges ont tendance à prendre de la hauteur (1 mètre) et ce jusqu'à la confluence avec le Céou.

Ripisylve : La ripisylve est absente ou résiduelle sur la majorité du linéaire. Des alignements de peupliers fragilisent la tenue des berges. Une quantité importante de bois mort est stockée en haut de berge à l'amont de la confluence avec le Céou.

Bilan des actions réalisées

Le Foulon à fait l'objet d'une restauration en 2003, d'un entretien en 2007. Un entretien de la végétation a été réalisé en 2011 via le PPG. Un projet sur le moulin de Fontanilles est en cours pour organiser la répartition des eaux entre le bief et le cours d'eau.

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels la restauration de la ripisylve est prévu en amont du bourg de Vaillac pour limiter la formation d'embâcle sur la zone à enjeu.

Pour l'enjeu qualité d'eau, il est prévu plusieurs points d'abreuvement pour limiter l'accès des bovins. De plus, des analyses d'eau sont prévues pour connaitre la qualité des eaux du cours d'eau.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Une station d'épuration est en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de Labastide Murat, avec 1500 eq/hab et un traitement par boue activée. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), la station entraîne des rejets conformes à la réglementation en vigueur. La commune de Vaillac ne dispose pas d'assainissement collectif.

Pressions Agricoles : De nombreux accès directs en amont de l'UG perturbent sur plusieurs kilomètres le fonctionnement du ruisseau.

Etiage

L'ensemble de la masse d'eau est très sensible aux étiages, des assecs réguliers sont observables sur la quasi-totalité du linéaire du Foulon. Plusieurs travaux sur le lit mineur du ruisseau conduisent aujourd'hui le Foulon à être sec dès la fin du printemps. La présence d'un plan d'eau proche

des sources aggrave la situation hydrologique du cours d'eau. Une alimentation permanente du cours d'eau est visible au niveau d'une source captée au niveau du lieu-dit Bénivès.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune est comprise dans le PPRI Céou Bléou.

Vulnérabilité humaine : Le bourg du village de Vaillac est en zone d'aléas forts.

Vulnérabilité d'équipements publics :

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : De nombreuses zones d'érosion existent sur des berges non plantées et piétinées, principalement en amont du village.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Foulon. Malheureusement, lors de prospections terrains aucune trace de vie piscicole n'a été observée. De plus, la tendance à des assèchements de longue durée ne permet pas le développement d'un peuplement piscicole.

Population astacicole :

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : La commune de cœur de causse fait partie du périmètre du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO237	Prairies humides entre Sagnes et Lespine	4909
CEO236	Prairies humides à l'amont du ruisseau de Foulon	23421
CEO235	ZH de Régagnac et de la fontaine de la Ratière	60521
CEO238	Prairies humides en amont des ruines de Lespine	13943

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence aucun obstacle à l'écoulement.

Regardant les remblais en lit majeur, trois remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure. On trouve également au niveau des sources le remblai de l'autoroute.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau Foulon n'est pas identifiée par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible pour ce cours d'eau.

BV Céou – Fiche unité de gestion / UG 9 Le Beaumat

Données Générales

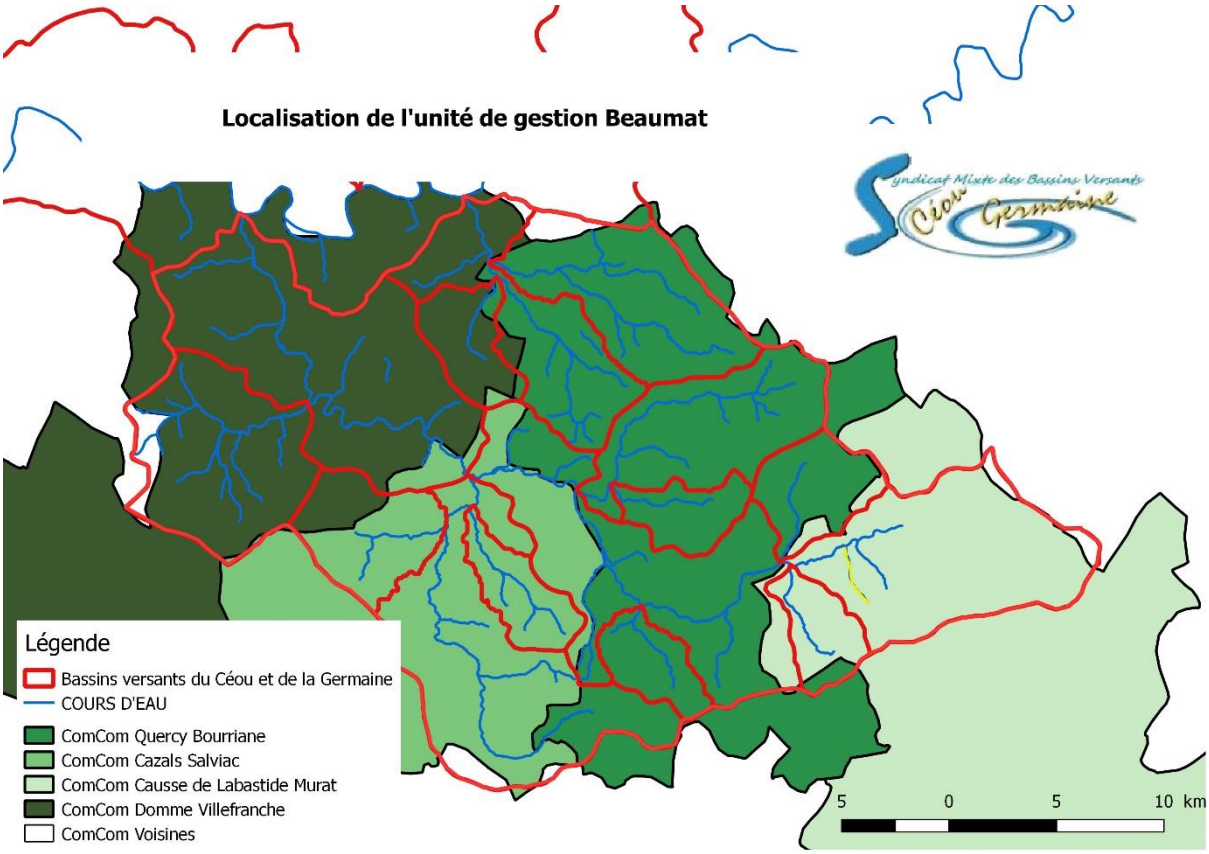

Cours d'eau	Le Beaumat	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communauté de Communes	Causse de Labastide Murat				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	4,5 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Le Beaumat s'écoule dans une vallée rurale (prairies de fauches). Aucune habitation n'est présente dans son lit majeur.

Lit Mineur : Les sources du Beaumat sont situées sur la commune de Cœur de Causse au niveau de l'autoroute. L'UG a fait l'objet de nombreux travaux de rectification des écoulements. Son lit a été déplacé sur plusieurs tronçons ce qui provoque aujourd'hui des dysfonctionnements. Les habitats aquatiques sont homogènes et la capacité d'accueil du cours d'eau est faible. Néanmoins, la partie aval de l'UG présente plusieurs seuils naturels (barres de tuf).

Berges : Sur l'ensemble de l'unité de gestion les berges sont basses, quelques zones érosion sont visibles.

Ripisylve : La ripisylve est absente ou résiduelle sur la majorité du linéaire. Des alignements de peupliers fragilisent la tenue des berges. Le cordon rivulaire lorsqu'il est présent reste peu large. Une quantité importante de bois morts stockés en haut de berge entraînent sur certains tronçons la fermeture du milieu.

Bilan des actions réalisées

Un entretien de la végétation a été réalisé en 2012 via le PPG.

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels la restauration de la ripisylve est prévue comme la gestion des embâcles.

Pour l'enjeu qualité d'eau, il est envisagé des actions pour réduire le piétinement des animaux.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : l'ensemble des habitations sur la masse d'eau traite leurs eaux usées avec l'aide de systèmes autonomes.

Pressions Agricoles : Les prairies représentent la totalité de la SAU (permanentes et temporaires).

Etiage

L'ensemble de la masse d'eau est très sensible aux étiages, des assecs réguliers sont observables sur la totalité du linéaire du Beaumat. Plusieurs travaux sur le lit mineur du ruisseau (rectification, déplacement du lit mineur) conduisent aujourd'hui le Beaumat à être sec dès la fin du printemps. La fontaine des Sougayrous restitue toujours un filet d'eau même durant l'étiage.

Inondations et conditions morphologiques

Le Beaumat ne traverse aucune zone à enjeux. Le PPRI Céou Bléou identifie l'aval de l'UG en zone rouge.

Vulnérabilité humaine :

Vulnérabilité d'équipements publics :

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Foulon. Malheureusement, lors de prospections terrains aucune trace de vie piscicole n'a été observée. De plus, la tendance à des assèchements de longue durée ne permet pas le développement d'un peuplement piscicole.

Population astacicole :

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : La commune de Cœur de Causse fait partie du périmètre du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0259 : Prairies naturelles de Beaumat.

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO233	Pelouses et prairies fraîches à humides de Beaumat	39142
CEO234	Prairies humides du ru de Beaumat entre Ségal et Ségalou	20877

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence aucun obstacle à l'écoulement.

Regardant les remblais en lit majeur, un remblai de route peut avoir une influence en cas d'inondation majeure. On trouve également au niveau des sources le remblai de l'autoroute.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau Beaumat n'est pas identifiée par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible pour ce cours d'eau.

BV Céou – Fiche unité de gestion / UG 10 Le Tirelire

Données Générales

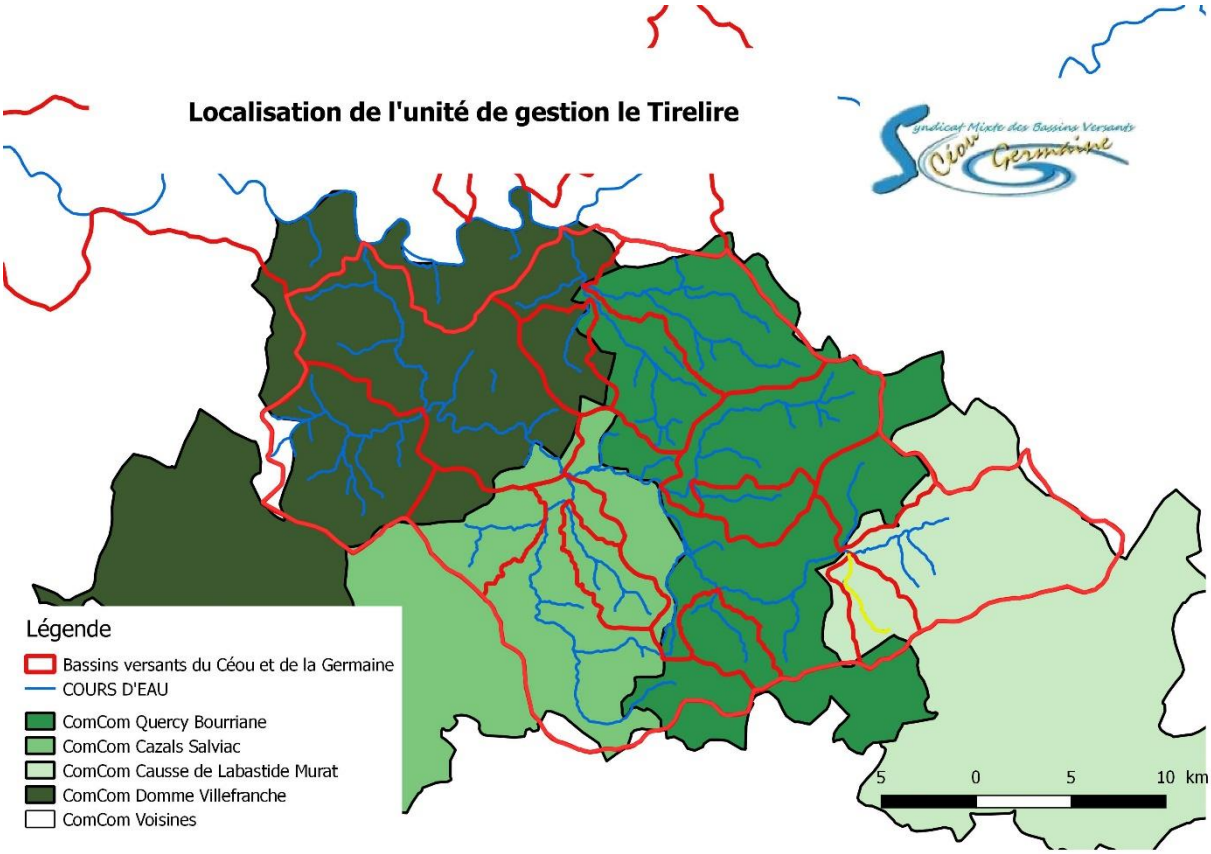

Cours d'eau	Le Tirelire	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFRR72_4
Communauté de Communes	Causse de Labastide Murat				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	5 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Le Tirelire s'écoule dans une vallée rurale (prairies, cultures et Forêts). Le cours d'eau traverse le bourg de Frayssinet.

Lit Mineur : Les sources du Tirelire sont situées sur la commune Frayssinet. L'UG a fait l'objet de nombreux travaux de rectification des écoulements notamment dans le bourg du village. On observe aujourd'hui des débordements fréquents suite à la rehausse du lit mineur. Aux endroits trop larges, l'eau s'étale et accentue l'effet de colmatage du fond par dépôts calcaires. Par ce phénomène les habitats sont en partie simplifiés. De nombreuses barres de Tuf sont présentes sur la partie aval de l'UG.

Berges : Les berges ont été bâties par endroits (bourg de Frayssinet) on trouve aussi des merlons de curage sur l'amont du bourg. Un enrochement est visible en amont de la confluence avec le Céou. La présence de ragondins fragilise localement leur tenue.

Ripisylve : La ripisylve est absente ou résiduelle sur la majorité du linéaire. Le cordon rivulaire lorsqu'il est présent reste peu large. La fermeture du milieu est toutefois visible sur certains tronçons.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été restauré en 2003 (contrat rivière) et entretenu en 2009 (PPG). En 2018 une action (entretien du lit) dans le bourg du village a été organisée par des bénévoles, la mairie et le syndicat.

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il est prévu des actions sur la suppression des merlons de curage en amont du bourg de Frayssinet.

Pour l'enjeu milieux naturels, la diversification des habitats sera réalisée en aval du bourg de Frayssinet. La restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sont prévu en amont du bourg de Frayssinet.

Pour l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Une station d'épuration est en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de Frayssinet, avec 260 eq/hab et un traitement par lit planté. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), la station entraîne des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 64% de la masse d'eau (980 ha). Les prairies représentent plus de 40% de cette SAU (permanentes et temporaires), 36% pour les landes et le reste en culture (orge) et fourrage. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

L'ensemble de la masse d'eau est très sensible aux étiages, des assecs réguliers sont observables sur la quasi-totalité du linéaire du Tirelire. Plusieurs travaux sur le lit mineur du ruisseau (rectification, déplacement du lit mineur) conduisent aujourd'hui le Tirelire à être sec à chaque étiage. L'aval de l'UG (moulin de Bénivès=>confluence) reste en eau toute l'année grâce à une alimentation souterraine.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune est comprise dans le PPRI Céou Bléou.

Vulnérabilité humaine : Le bourg du village de Frayssinet est en partie en zone inondable, de plus, des habitats diffus sont situés dans le lit majeur du cours d'eau.

Vulnérabilité d'équipements publics : Mairie, salle polyvalente

Vulnérabilité économique : Restaurant et hôtel

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

La commune de Frayssinet fait partie du PPRI Céou Bléou

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Les données piscicoles issues de pêches électriques d'inventaires (Fédération de pêche du Lot), sur la partie aval de l'UG, indiquent que la vie piscicole se développe dans le milieu. La truite est la seule espèce capturée.

Population astacicole : Des prospections terrains ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur une grande partie de l'UG.

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : La commune de Frayssinet fait partie du périmètre du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0231 : Bois et pelouse de la Grèze, Pech ginibre et combe cave, cours d'eau du Céou à pont de Rhodes.

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO228	Pelouses et prairies fraîche de la Vidille	5793
CEO246	Prairies humides de Pisserate	7683
CEO245	Prairies humides de Galoubet	32329
CEO249	Prairies humides de la source du ruisseau de Tirelire	34173
CEO242	Prairies humides de la fontaine de Mal Bouyssou	10164
CEO250	Prairies humides de la combe de Laroquette	18566

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence quatre obstacles à l'écoulement, ils sont identifiés comme seuil en rivière.

Regardant les remblais en lit majeur, cinq remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeur.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, Bon (extrapolé) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Non Significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non Significative	**Prélèvements**	Non significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Elevées morphologie, modérées continuité

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG dont notamment la morphologie et la continuité écologique.

Données Générales

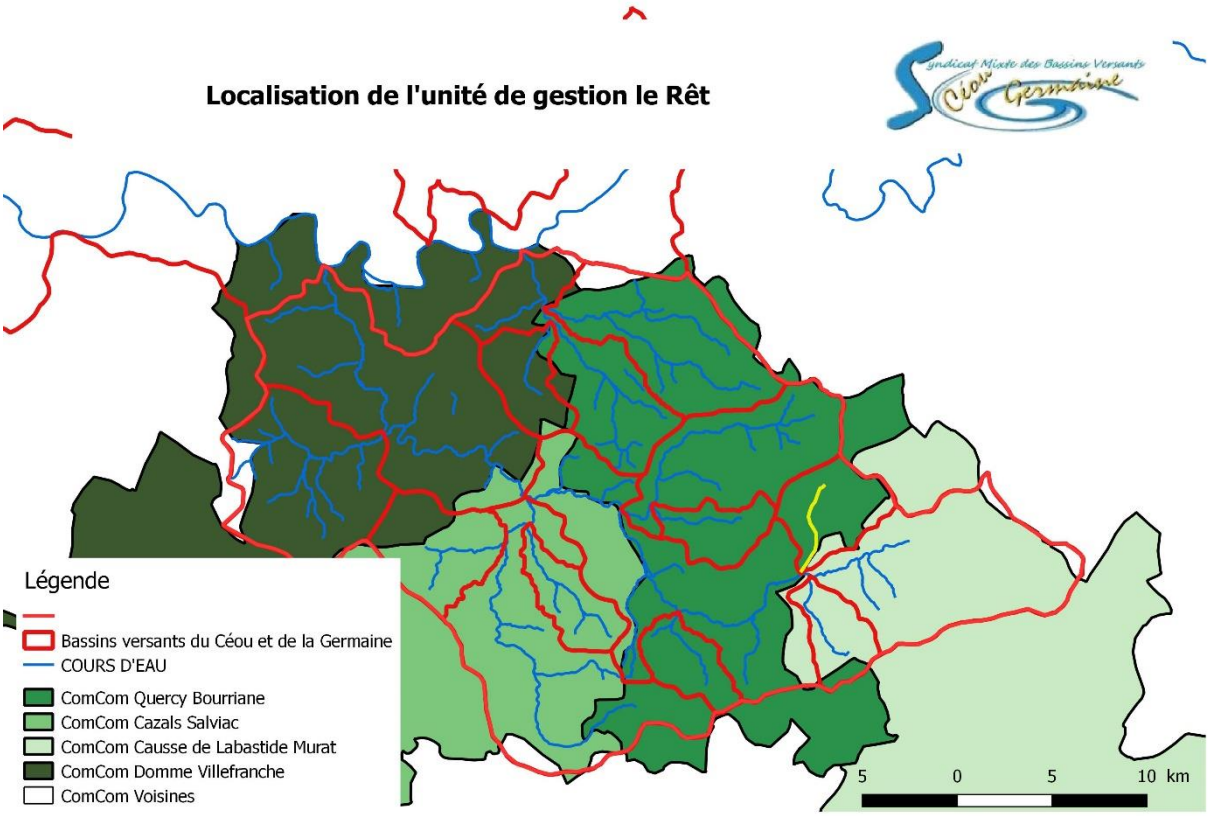

Cours d'eau	Le Rêt	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFRR72_3
Communautés de Communes	Quercy Bouriane / Causse de Labastide Murat				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	5.4 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Le Rêt s'écoule dans une vallée rurale (prairies et cultures). Seulement deux habitations dont un moulin sont situées dans le lit majeur du Rêt.

Lit Mineur : Les sources du Rêt sont situées sur la commune Soucirac. L'UG a fait l'objet de nombreux travaux de rectification des écoulements. On observe aujourd'hui des débordements fréquents suite à la rehausse du lit mineur. Par ce phénomène les habitats sont en partie simplifiés et les assecs fréquents. Quelques barres de tuf sont présentes sur la partie aval de l'UG.

Berges : Les berges ont été bâties par endroit, on trouve aussi des merlons de curage. La présence de ragondins fragilise localement leur tenue.

Ripisylve : La ripisylve est absente ou résiduelle sur l'amont de l'UG. Un cordon rivulaire est présent sur la majorité des berges du Rêt mais il reste peu large. La fermeture du milieu est toutefois visible sur certains tronçons.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été restauré en 2004 (contrat rivière) et entretenu en 2010 (PPG).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels, la diversification des habitats sera réalisée sur les zones en eau en période sèche. La restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sont prévu en amont des ouvrages d'arts.

Pour l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : RAS

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 48% de la masse d'eau (1083 ha). Les prairies représentent presque 40% de cette SAU (permanentes et temporaires), 30% pour les landes et le reste en culture (orge, maïs) et fourrage. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

L'ensemble de la masse d'eau est très sensible aux étiages, des assecs réguliers sont observables sur la quasi-totalité du linéaire du Rêt. Plusieurs travaux sur le lit mineur du ruisseau (rectification, déplacement du lit mineur) conduisent aujourd'hui le Rêt à être sec à chaque étiage. Un à deux secteurs reste en eau grâce à des alimentations souterraines.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est peu sensible aux risques inondations.

Vulnérabilité humaine : Deux habitations sont implantées dans le lit majeur du cours d'eau.

Vulnérabilité d'équipements publics :

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

La commune de Soucirac ne fait pas partie du PPRI Céou Bléou

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Rêt. Malheureusement, lors de prospections terrains aucune trace de vie piscicole n'a été observée. De plus, la tendance à des assèchements de longue durée ne permet pas le développement d'un peuplement piscicole.

Population astacicole : Aucune observation d'écrevisse n'a été faite sur ce cours d'eau.

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : La commune de Soucirac fait partie du périmètre du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO328	Pelouses fraîches du lit majeur du ruisseau du Rêt	1966
CEO308	Petites prairies humides près de valette	7556
CEO309	Pelouses alluviales près de les cambous	18328
CEO311	Pelouses alluviales au bord de la D820	2892
CEO310	Petites prairies mésohygrophile près de la D820	2572
CEO312	Pelouses alluviales au bord de la D820	30465
CEO314	Prairies humides entre D820 et les Calmettes	64147
CEO320	Pelouses et prairies humides du Pech sahut	8651

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence aucun obstacle à l'écoulement.

Regardant les remblais en lit majeur, cinq remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeur.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, Bon (extrapolé) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Absente	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non Significative	**Prélèvements**	Absents
		Altérations hydromorphologiques	Elevées morphologie,

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG dont notamment la morphologie.

Données Générales

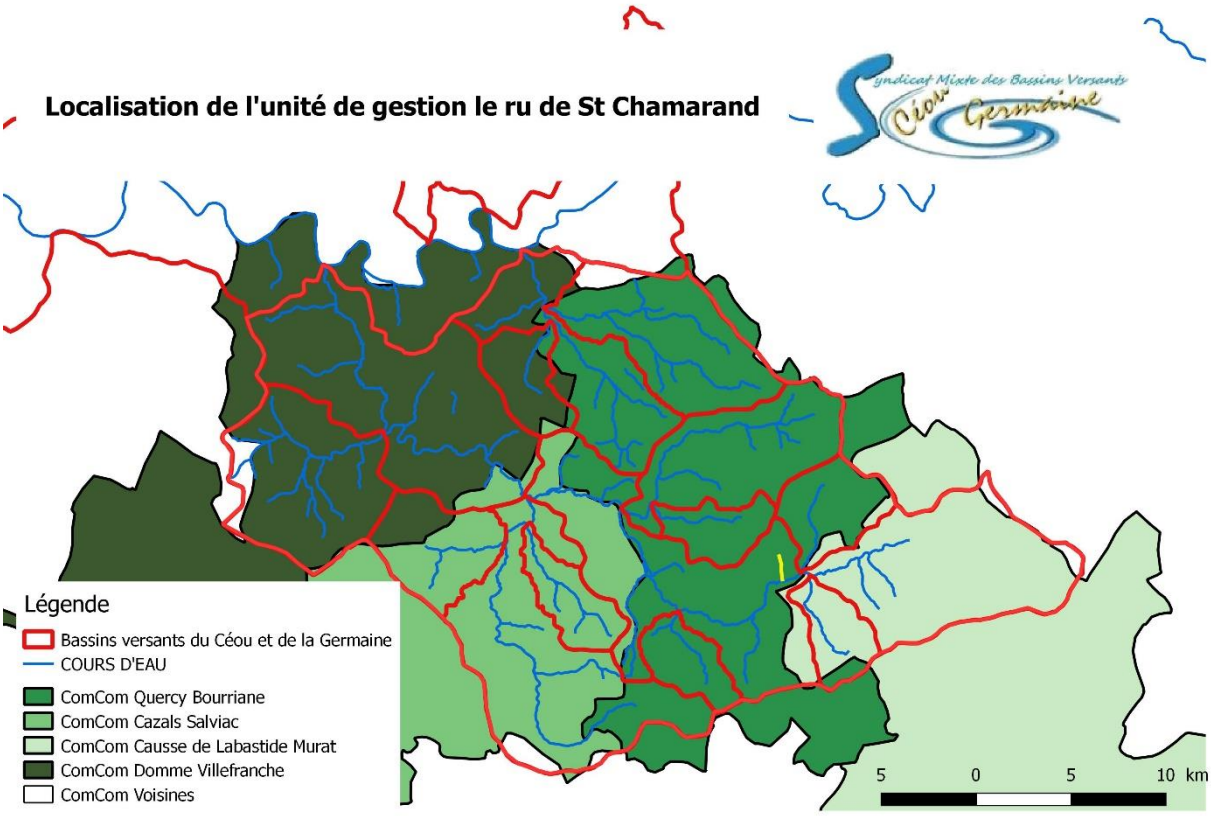

Cours d'eau	Ru St Chamarand	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communauté de Communes	Quercy Bouriane				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	3 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : La majeure partie du lit est occupée par des terres agricoles. Le ruisseau s'écoule dans le bourg de St Chamarand.

Lit Mineur : Les sources du Ru sont situées sur la commune St Chamarand. L'UG a fait l'objet de travaux de rectification des écoulements. Par ce phénomène les habitats sont en partie simplifiés et les assecs fréquents. Quelques barres de tuf sont présentes sur la partie aval de l'UG.

Berges : Les berges ont été bâties par endroits, on trouve aussi des merlons de curage sur l'aval de l'UG. La présence de ragondins fragilise localement la tenue des berges.

Ripisylve : La ripisylve est absente ou résiduelle sur une majorité de l'UG. Des alignements de peupliers sont visibles à l'aval du bourg.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été restauré en 2004 (contrat rivière) et entretenu en 2011 (PPG).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels, aucune action n'est définie clairement dans le PPG.

Pour l'enjeu qualité d'eau, il n'y a pas d'intervention prévue.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Une station d'épuration est en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de St Chamarand, avec 150 eq/hab et un traitement par lit planté. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), la station entraîne des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : Les prairies représentent la majorité de la SAU (permanentes et temporaires), quelques cultures (orge, maïs) sont présentes sur l'aval du l'UG. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

L'ensemble de la masse d'eau est très sensible aux étiages, des assecs réguliers sont observables sur la quasi-totalité du linéaire du ru. Plusieurs travaux sur le lit mineur (rectification, déplacement du lit mineur) conduisent aujourd'hui le ru à être sec à chaque étiage. La partie aval de l'UG est la plus sensible au manque d'eau.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune est comprise dans le PPRI Céou Bléou.

Vulnérabilité humaine : Bourg de St Chamarand

Vulnérabilité d'équipements publics : Eglise, station de pompage, Mairie

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion :

La commune de St Chamarand fait partie du PPRI Céou Bléou

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Rêt. Malheureusement, lors de prospections terrains aucune trace de vie piscicole n'a été observée. De plus, la tendance à des assèchements de longue durée ne permettent pas le développement d'un peuplement piscicole.

Population astacicole : Aucune observation d'écrevisse n'a été faite sur ce cours d'eau.

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : RAS

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence aucune zone humide fonctionnelle.

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence aucun obstacle à l'écoulement.

Regardant les remblais en lit majeur, quatre remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau ru de St Chamarand n'est pas identifiée par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible pour ce cours d'eau.

Données Générales

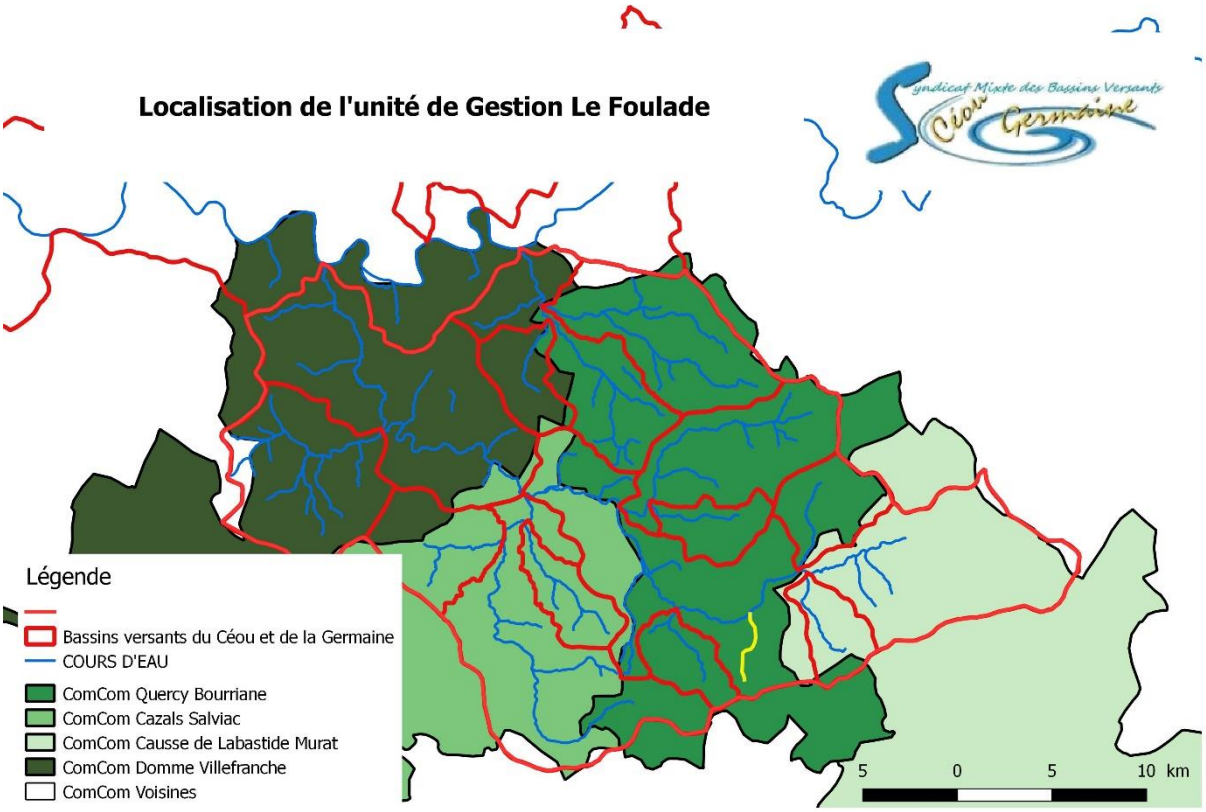

Cours d'eau	Le Foulade	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communauté de Communes	Quercy Bouriane				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	4.2 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Une partie importante du lit majeur est occupée par des prairies permanentes ou temporaires. Quelques parcelles de maïs sont présentes sur la partie moyenne du ruisseau. Des prairies pâturées sont également visibles sur l'amont de l'UG. Quelques habitations bordent le ruisseau, comme notamment le moulin de grâce ou le lieu-dit du Pontet. Deux plans d'eau en série déconnectés du cours d'eau sont situés sur une zone de source. Leur alimentation est très probablement souterraine, une surverse permet le retour des eaux au Foulade.

Lit Mineur : Les sources du cours d'eau sont situées sur les communes de Peyrilles, de Montamel et de St Germain du Bel Air. L'UG a fait l'objet de travaux de rectification des écoulements. Par ce phénomène les habitats sont en partie simplifiés et les assecs fréquents. Quelques barres de tuf sont présentes sur la partie aval de l'UG.

Berges : Les berges ont été bâties par endroits, on trouve aussi des merlons de curage sur l'aval de l'UG. La présence de ragondins fragilise localement la tenue des berges.

Ripisylve : La ripisylve est correcte sur une majorité de l'UG. Des alignements de peupliers sont visibles.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été restauré en 2003 (contrat rivière) et entretenu en 2010 (PPG).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels, il n'y a pas d'intervention prévue dans le PPG sauf travaux imprévus.

Pour l'enjeu qualité d'eau, aucune intervention n'est organisée.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : RAS

Pressions Agricoles : Les prairies représentent la majorité de la SAU (permanentes et temporaires), quelques cultures (orge, maïs) sont présentes sur l'aval du l'UG. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées. Des accès directs (bovins) au cours d'eau sont existants.

Etiage

L'ensemble de la masse d'eau est très sensible aux étiages, des assecs réguliers sont observables sur la quasi-totalité du linéaire. Plusieurs travaux sur le lit mineur (rectification, déplacement du lit mineur) conduisent aujourd'hui le ruisseau à être sec à chaque étiage. La partie aval de l'UG est la plus sensible au manque d'eau.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune de St Germain du Bel Air est incluse dans le PPRI Céou Bléou.

Vulnérabilité humaine : Moulin, hameaux

Vulnérabilité d'équipements publics :

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Rêt. Malheureusement, lors de prospections terrains aucune trace de vie piscicole n'a été observée. De plus, la tendance à des assèchements de longue durée ne permet pas le développement d'un peuplement piscicole.

Population astacicole : Des prospections terrains ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur la partie amont de l'UG. Les plans d'eau peuvent générer un foyer important d'écrevisses envahissantes.

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0231 : Bois et pelouse de la Grèze, Pech Ginibre et Combe Cave, cours d'eau du Céou à pont de Rhodes.

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO140	Zone Humide de la Foulade entre combe Lamat et le Turc	56431
CEO145	Prairie humide entre la Ramonde et Tourtrou	12778

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence aucun obstacle à l'écoulement.

Regardant les remblais en lit majeur, sept remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau n'est pas identifiée par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible pour ce cours d'eau.

Données Générales

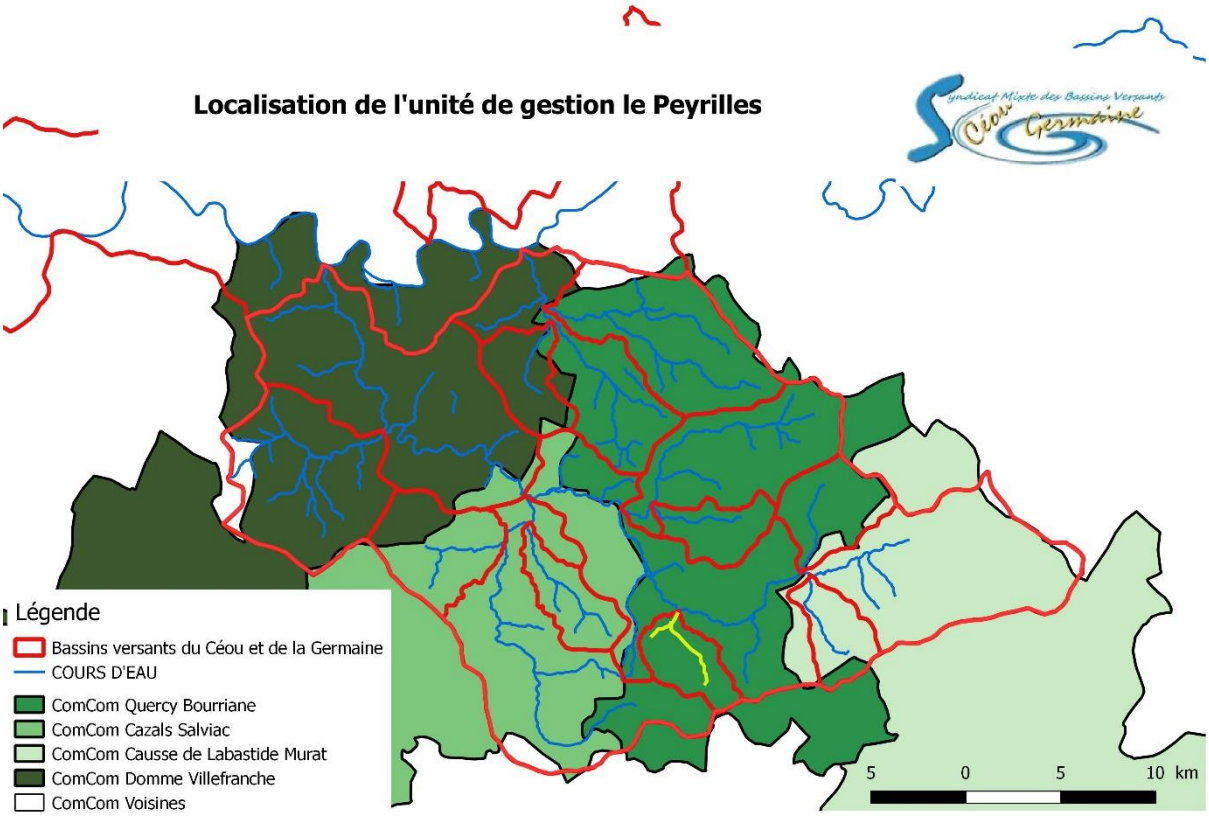

Cours d'eau	Le Foulade	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFRR72_2
Communauté de Commune	Quercy Bouriane				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	5 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Une partie importante du lit majeur est occupée par des prairies humides de fauche. Quelques parcelles de maïs sont présentes sur la partie moyenne du ruisseau. Des prairies pâturées sont également visibles sur le milieu de l'UG. Quelques habitations bordent le ruisseau (moulins, hameaux, bourg).

Lit Mineur : La source de type résurgence, est située sur la commune de Peyrilles. L'UG a moins subit de travaux que les bassins voisins. De ce fait, les habitats sont encore diversifiés et les assecs peu fréquents. Des barres de tuf sont présentes sur la totalité de l'UG. De nombreux moulins ont impacté la ligne d'eau du Peyrilles

Berges : Les berges ont été bâties au niveau du bourg de Peyrilles, mais de manière générale elles sont basses. La présence de ragondins fragilise localement la tenue des berges.

Ripisylve : La ripisylve est correcte sur une majorité de l'UG. Des alignements de peupliers sont visibles. Des aulnes dépérissant existent à plusieurs endroits du cours d'eau.

Bilan des actions réalisées

Aucune action sous maîtrise d'ouvrage du syndicat n'a été réalisée sur le Peyrilles.

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels, la restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sont prévu en aval du bourg de Peyrilles.

Pour l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Une station d'épuration est en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de Peyrilles, avec 80 eq/hab et un traitement par filtre planté. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), la station entraîne des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 45% de la masse d'eau (695 ha). Les prairies représentent presque 60% de cette SAU (permanentes et temporaires), 22% pour les landes et le reste en culture (orge) et fourrage. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

L'ensemble de la masse d'eau résiste bien aux étiages. La partie aval de l'UG est la plus sensible au manque d'eau car une station d'eau potable est présente (Q moy d'exploitation 600m3/j ; SAUR)

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune de Peyrilles n'est pas comprise dans le PPRI Céou Bléou.

Vulnérabilité humaine : Moulins, hameaux, bourg

Vulnérabilité d'équipements publics :

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Rêt. Néanmoins, lors de prospections terrains plusieurs espèces de poissons ont été observées (Vairons, Truites).

Population astacicole : Des prospections terrains ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur la partie aval de l'UG. Les plans d'eau peuvent générer un foyer important d'écrevisses.

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0233 : Prairies du ruisseau de Peyrilles

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
	Prairies humides de la rivière de Taix	
	Prairies humides, aulnaie de Trespecoul	
	Prairies humides Breil Bas	
	Prairies humides de Fos	
	Prairies humides de Peyrilles	

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence aucun obstacle à l'écoulement. Cependant, de nombreux seuils de moulins existent sur le Peyrilles.

Regardant les remblais en lit majeur, quatre remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, Bon (extrapolé) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Non significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non Significative	**Prélèvements**	Non significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Elevées morphologie,

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG dont notamment la morphologie.

Données Générales

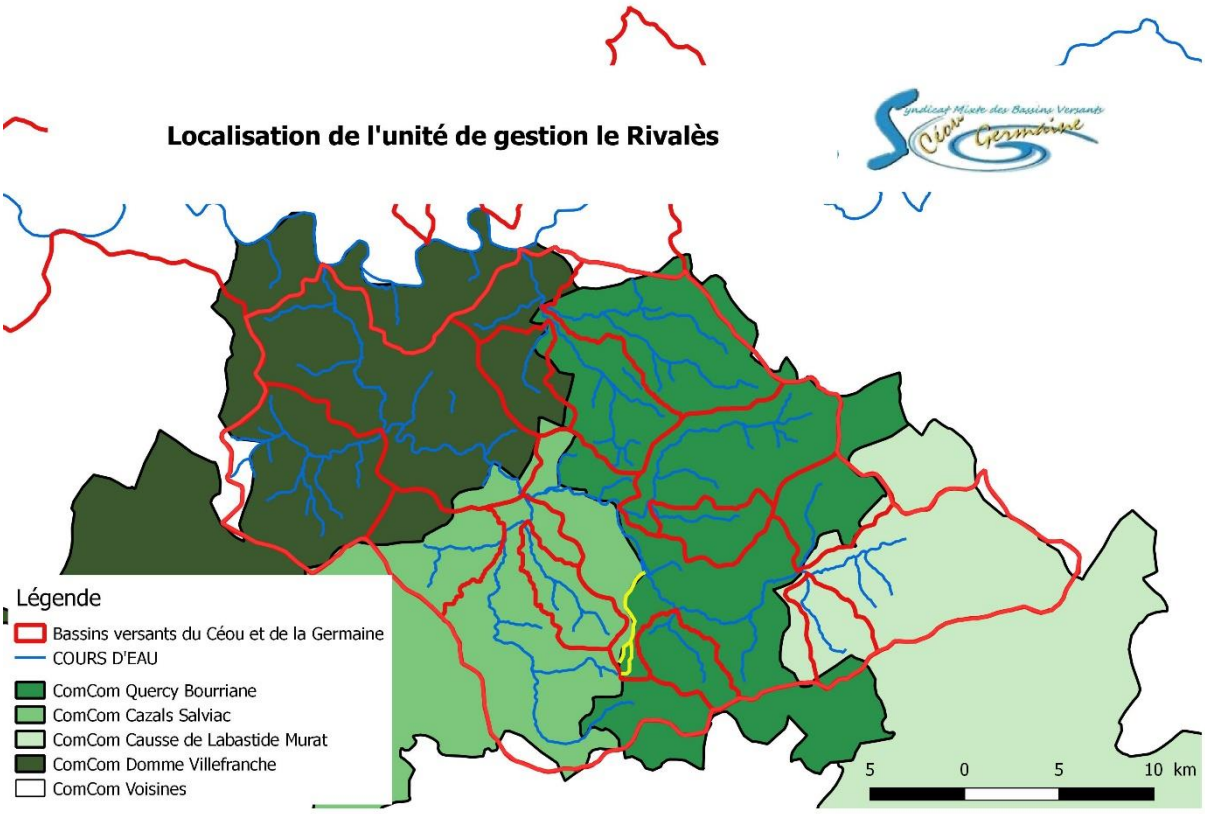

Cours d'eau	Le Rivalès	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communautés de Communes	Quercy Bouriane / Cazals Salviac				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	7 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Une partie importante du lit majeur est occupée par des prairies humides de fauche. Quelques parcelles de maïs sont présentes sur la partie moyenne du ruisseau. Des prairies pâturées sont également visibles sur le milieu de l'UG.

Lit Mineur : Les sources sont situées sur la commune de Peyrilles. L'UG en partie médiane et aval a subi des travaux de modification du lit. De ce fait, les habitats sont peu diversifiés et les assecs fréquents. La partie amont, plus naturelle, propose de nombreux habitats. Quelques barres de tuf sont présentes sur l'UG.

Berges : Les berges sont de manières générales basses. De nombreux accès directs dans la partie médiane de l'UG provoquent une forte dégradation des berges et du lit du cours d'eau. La présence de ragondins fragilise localement la tenue des berges.

Ripisylve : La ripisylve est correcte sur une majorité de l'UG. Des alignements de peupliers sont visibles.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été restauré en 2005 (contrat rivière) et entretenue en 2011 (PPG).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels, la diversification des habitats sera réalisée sur le secteur proche de la confluence avec le Céou. La restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sont prévu en amont des ouvrages d'arts. Une action gestion des espèces patrimoniales est prévue sur l'amont du bassin versant sur les écrevisses à pattes blanches.

Pour l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : RAS

Pressions Agricoles : Les prairies représentent la majorité de la SAU (permanentes et temporaires), quelques cultures sont présentes sur l'aval du l'UG. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées. De nombreux accès directs (bovins) au cours d'eau sont existants.

Etiage

L'ensemble de la masse d'eau résiste bien aux étiages. Toutefois, la partie aval de l'UG est la plus sensible au manque d'eau car de nombreux travaux ont impacté profondément le fonctionnement du Rivalès.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), les communes de Concorès et Dégagnac sont comprises dans le PPRI Céou Bléou.

Vulnérabilité humaine :

Vulnérabilité d'équipements publics :

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Rivalès. Néanmoins, lors de prospections terrains des poissons ont été observés sur la partie aval (Vairons).

Populations astacicoles : Des prospections terrains ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur la partie aval de l'UG. Une population d'écrevisses à pattes blanche est actuellement connue sur l'UG.

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0426 : Landes, bois et zones tourbeuses du Frau de Lavercantiere, haut-vallons des ruisseaux du Dégagnazès, de la malemort et du Rivalès.

La partie amont de l'UG fait également partie d'un Espace Naturelle Sensible géré par le département du Lot (ENS Landes du Frau).

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Nom
Zone humide du ruisseau du Rivalès
Zone humide du Frau Nord
Saulaie de la Brugues
Prairies et bois humides de Montcuq
Grande zone humide de Lavercantiere
Etang de Lavercantiere
Etang de Curebourset

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence aucun obstacle à l'écoulement.

Regardant les remblais en lit majeur, deux remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau n'est pas identifiée par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible pour ce cours d'eau.

Données Générales

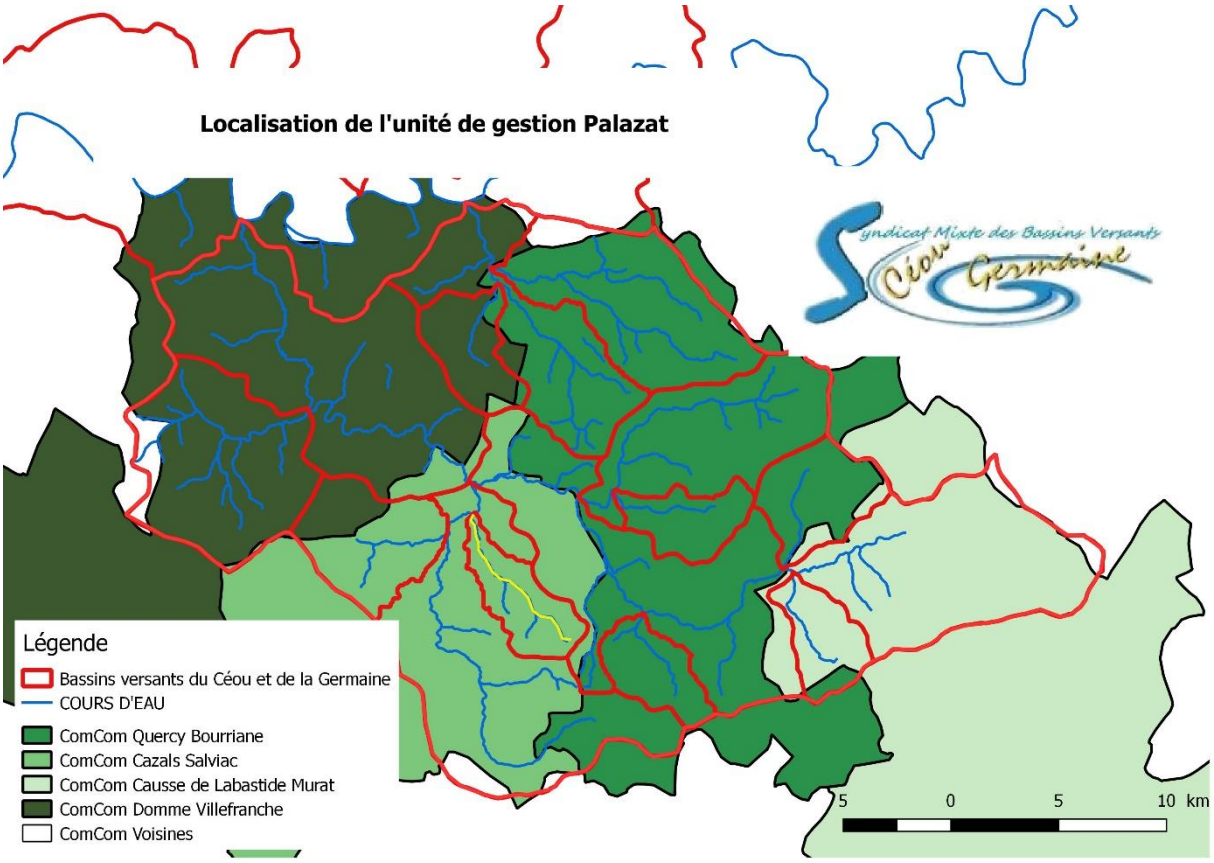

Cours d'eau	Le Palazat	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFR532_2
Communauté de Commune	Cazals Salviac				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	8.4 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Une partie importante du lit majeur est occupée par des prairies pâturées et de fauche. Quelques parcelles de maïs sont présentes le long du ruisseau. Des prairies pâturées sont également visibles sur le milieu de l'UG. Quelques habitations bordent le ruisseau (moulins, hameau, bourg). Plusieurs plans d'eau de petite taille sont implantés à proximité du cours d'eau.

Lit Mineur : Les sources sont situées sur la commune de Dégagnac. L'UG a subi quelques travaux de modification / rectification de son lit. De ce fait, les habitats sont peu diversifiés sur certains secteurs. Le plan d'eau de Dégagnac, envahi de Myriophylle du Brésil, est au fil de l'eau. Sur la partie aval de l'UG quelques barres de tuf calcaires diversifient les écoulements.

Berges : Les berges sont en partie bâties à proximité du bourg de Dégagnac. De manière générale elles sont basses et peu de zones d'érosion les déstabilisent. La présence de ragondins

fragilise localement la tenue des berges. Plusieurs accès directs au cours d'eau (bovins) impactent localement les berges et le lit du Palazat.

Ripisylve : La ripisylve est correcte sur une majorité de l'UG, néanmoins certains secteurs en sont dépourvus sur les deux berges. Des alignements de peupliers sont visibles. Des aulnes dépérissant existent à plusieurs endroits du cours d'eau.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été entretenu en 2012 et 2016 (PPG du L'Ourajoux).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action particulière pour cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels, la diversification des habitats sera réalisée sur la portion aval du bassin versant. La restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sont prévu en amont du bourg de Dégagnac et des ouvrages d'arts. Une action de renaturation est imaginée sur le plan d'eau de Dégagnac. La gestion de l'EEE action établie sur l'ensemble du territoire du SMBV Céou germine est une problématique majeure sur le bassin versant du Palazat.

Quant à l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus afin de réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Deux stations d'épuration sont en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de Dégagnac, avec 180 eq/hab et un traitement par lit bactérien ainsi que la station de Lavercantière, avec 140 eq/hab et un traitement par filtre planté. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), la station entraîne des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 37% de la masse d'eau (630 ha). Les prairies représentent presque 50% de cette SAU (permanentes et temporaires), 8% pour les landes, 22% en culture (maïs, orge, blé) et 6% en fourrage. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

Les assecs sont moins prononcés que sur certains affluents du Céou mais ils existent sur plusieurs tronçons du Palazat.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune de Dégagnac est comprise dans le PPRI Céou Bléou.

Vulnérabilité humaine : Moulins

Vulnérabilité d'équipements publics : Station d'épuration, stade

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Palazat. Néanmoins, lors de prospections terrains plusieurs espèces de poissons ont été observées (Vairons, chevesnes).

Population astacicole : La vidange partielle du plan d'eau de Dégagnac a permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*).

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Le myriophylle du Brésil : Cette espèce de plante aquatique est de type envahissant, elle est reconnue comme tel par l'union européenne. Aujourd'hui le plan d'eau de Dégagnac est recouvert à plus de 60% par cette espèce.

La renoué du Japon : Cette espèce envahissante se développe au niveau des berges des cours d'eau. Un foyer a été découvert et en partie traité par le propriétaire au bord du Palazat au niveau du moulin de Condamines.

Lagorosiphon major : Cette espèce de plante aquatique envahissante est présente sur l'aval de l'UG dans un plan d'eau situé dans le lit majeur du Palazat en rive droite et en face de la carrière. Actuellement le plan d'eau est totalement colonisé par l'espèce, le risque est que d'autres milieux soient impactés.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0358 : Bois et pelouses sèches des collines d'Albecassagne (Léobard, Dégagnac, Salviac)

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO700	ZH de la carriere	82900
CEO701	Prairies humides de fauche de Lantis	15700
CEO703	Zones humides au nord de la Serre	8800
CEO702	ZH moulin de la Tour/ la Serre	24200
COE737	ZH des Toires	13700
CEO704	Etang de Dégagnac	44900
CEO739	Praires pâturées de Dégagnac	62100
CEO736	Etang de Jouan Labie	2600
CEO706	Prairies mésohygrophile de Pont Nougat	9300

CEO705	Peupleraie de Dégagnac	8700
CEO742	ZH de Bouhiays	17000
CEO930	Prairies humides du centre equestre	26000
CEO741	Prairies humides de Boulsatou	29800
CEO743	ZH de Dégagnac	42000
CEO740	Prairies humides de Vergnes	9600
CEO747	Prairies humides de la voie ferrée de Dégagnac	18300
CEO786	Priaires humides et étang de Dégagnac	4700
CEO785	ZH du Gaury / la Castagnal	48100
CEO784	ZH à l'ouest de Latapie	7900
CEO783	Etang du fond Bournat	1400
CEO782	Pinède humide de Lavercantiere	43800

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence deux obstacles à l'écoulement, dont un seuil en rivière et le barrage du plan d'eau de Dégagnac.

Regardant les remblais en lit majeur, quatre remblais de route et un remblai pour la voie ferrée peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, inconnu (extrapolé) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Significative	**Prélèvements**	Non significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Modérées morphologie,

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG dont notamment la morphologie. La mise en œuvre d'une nouvelle station d'épuration est également prévue au niveau de Dégagnac. Un traitement des eaux de rejets de l'usine de Lavercantière est fonctionnel, ce qui permet de largement réduire l'impact des substances dangereuses déversées dans le cours d'eau.

Données Générales

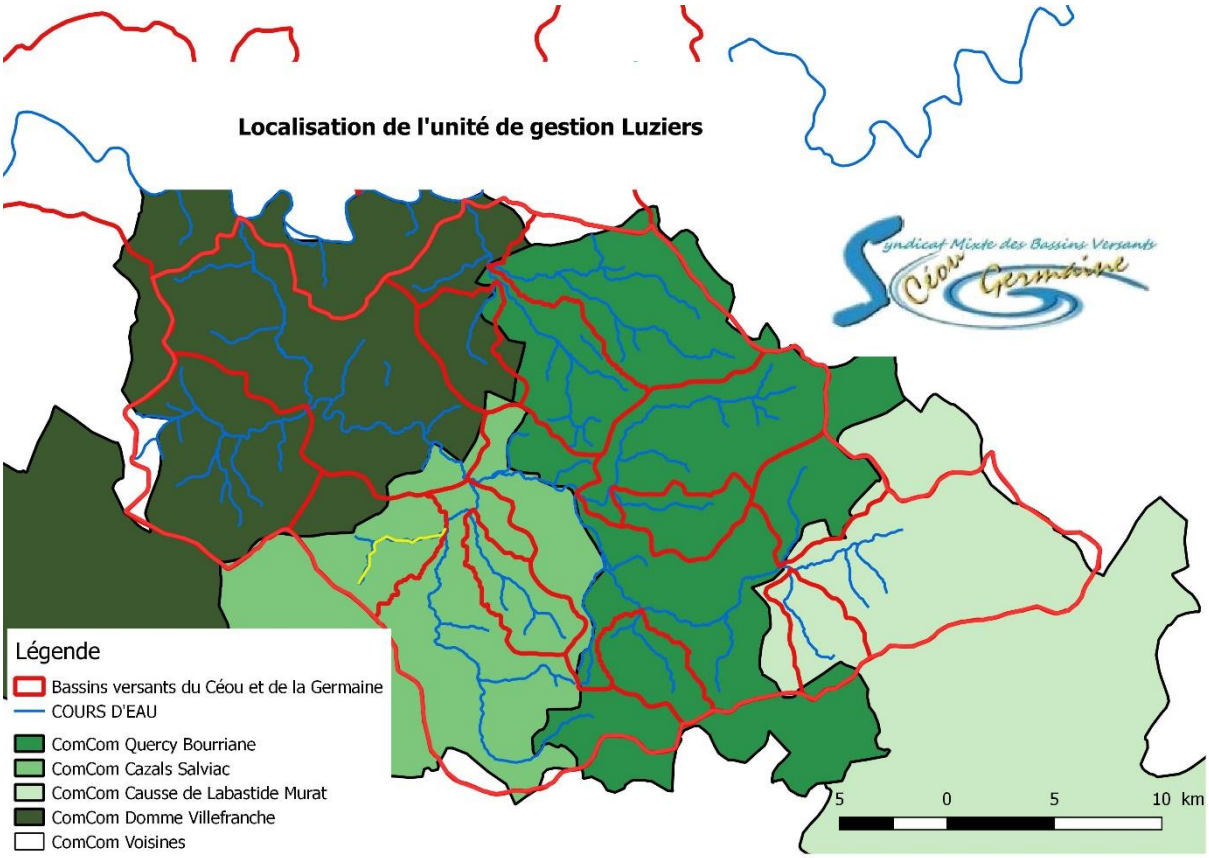

Cours d'eau	Le Luziers	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFR532_3
Communauté de Commune	Cazals Salviac				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	6.3 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Une partie importante du lit majeur est occupée par des prairies de fauche. Quelques cultures sont présentes le long du ruisseau (Blé, orge, maïs). Le Luziers traverse le village de Salviac. Deux plans d'eau de petite taille sont implantés à proximité du cours d'eau.

Lit Mineur : Les sources sont situées sur la commune de Salviac. L'UG a subi de nombreux travaux, modification / rectification de son lit, sur la partie amont de l'UG. De ce fait, les habitats sont peu diversifiés sur ce secteur. La zone humide de Roquebrune est la seule portion du cours d'eau réellement préservée. La traversée du bourg de Salviac contraint le cours d'eau (berges bâties, passage souterrain, élargissement du lit). Une marre située à proximité de l'école est envahi de Myriophylle du

Brésil. Les habitats favorables au développement de la vie aquatique sont restreints au niveau de l'amont immédiat du bourg de Salviac.

Berges : Les berges sont bâties dans le bourg de Salviac. De manière générale, les berges à l'amont de Salviac sont complétement dénaturées (merlon de curage), elles sont dans un état plus acceptable à l'aval du village. La présence de ragondins fragilise localement la tenue des berges. Quelques accès directs au cours d'eau (bovins) impactent localement les berges et le lit du Luziers.

Ripisylve : La ripisylve est inexistante sur l'amont de l'UG, la partie médiane située dans le bourg est faiblement plantée. Heureusement, sur l'aval de Salviac, quelques plantations d'espèces locales et adaptées garantissent la présence d'une ripisilve cohérente. Des alignements de peupliers sont visibles en amont comme en aval de Salviac.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été entretenu en 2012 et 2015 (PPG du L'Ourajoux).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il y a une action de suppression de merlon de curage sur l'amont du bourg de Salviac.

Pour l'enjeu milieux naturels, la diversification des habitats sera réalisée sur les zones en eau en période sèche. La restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sont prévues en amont des ouvrages d'arts et dans le bourg de Salviac.

Pour l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Une station d'épuration est en fonctionnement sur la masse d'eau. On retrouve la station de Salviac, avec 1200 eq/hab et un traitement par lit bactérien. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), la station entraîne des rejets non conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 27% de la masse d'eau (808 ha). Les prairies représentent plus de 50% de cette SAU (permanentes et temporaires), 15% pour les landes, 12% en culture (maïs, orge, blé), 5% en fourrage et 3% pour les fruits à coques. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

Les assecs sont prononcés sur la partie amont de l'UG. Depuis la zone humide de Roquebrune le cours d'eau connaît des écoulements même en période sèche.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune de Salviac est comprise dans le PPRI Céou Bléou.

Vulnérabilité humaine : Bourg de Salviac, moulins, hameau

Vulnérabilité d'équipements publics : Station d'épuration, station pompage, stade, camping, école, piscine

Vulnérabilité économique : Garage, gîte, banque, bar restaurant.

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Luziers. Néanmoins, lors de prospections terrains plusieurs espèces de poissons ont été observées (truites, chabot).

Population astacicole : La présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* est connue sur la masse d'eau l'Ourajoux. Il est fort probable que celle-ci soit également installée sur le Luziers. A ce jour aucune information ne confirme cette hypothèse.

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Le myriophylle du Brésil : Cette espèce de plante aquatique est de type envahissant, elle est reconnue comme tel par l'Union Européenne. Aujourd'hui une marre à proximité de l'école est en partie envahit par cette espèce.

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO927	Prairies de Latge	36800
CEO688	Prairies de Luziers	34400
CEO929	Petites prairies humides du Prat	13300
CEO673	Prairies humides du Prat	26700
CEO672	Bois humides, prairies mésohygrophiles de Salviac	33300

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant l'axe migrateur

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence aucun obstacle à l'écoulement. Cependant, plusieurs seuils (moulins, ponts) induisent un effet négatif sur la continuité écologique.

Regardant les remblais en lit majeur, plusieurs remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, inconnu (extrapolé) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Selon l'extrapolation de l'outil Emilie le risque de dégradation est fort sur cette masse d'eau.

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non significative	**Prélèvements**	Non significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Modérées morphologie,

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG dont notamment la morphologie. La mise en œuvre d'une nouvelle station d'épuration est également prévue au niveau de Salviac.

Données Générales

Le ruisseau de la fontaine (éxurgence) de Bouzic émerge à la surface à proximité du trou du vent. Il parcourt quelques centaines de mètres puis il alimente le Céou dans le bourg du village. Ce milieu aquatique a été aménagé depuis de nombreuses années pour les besoins humains. En période d'étiage la fontaine est très bénéfique pour le Céou.

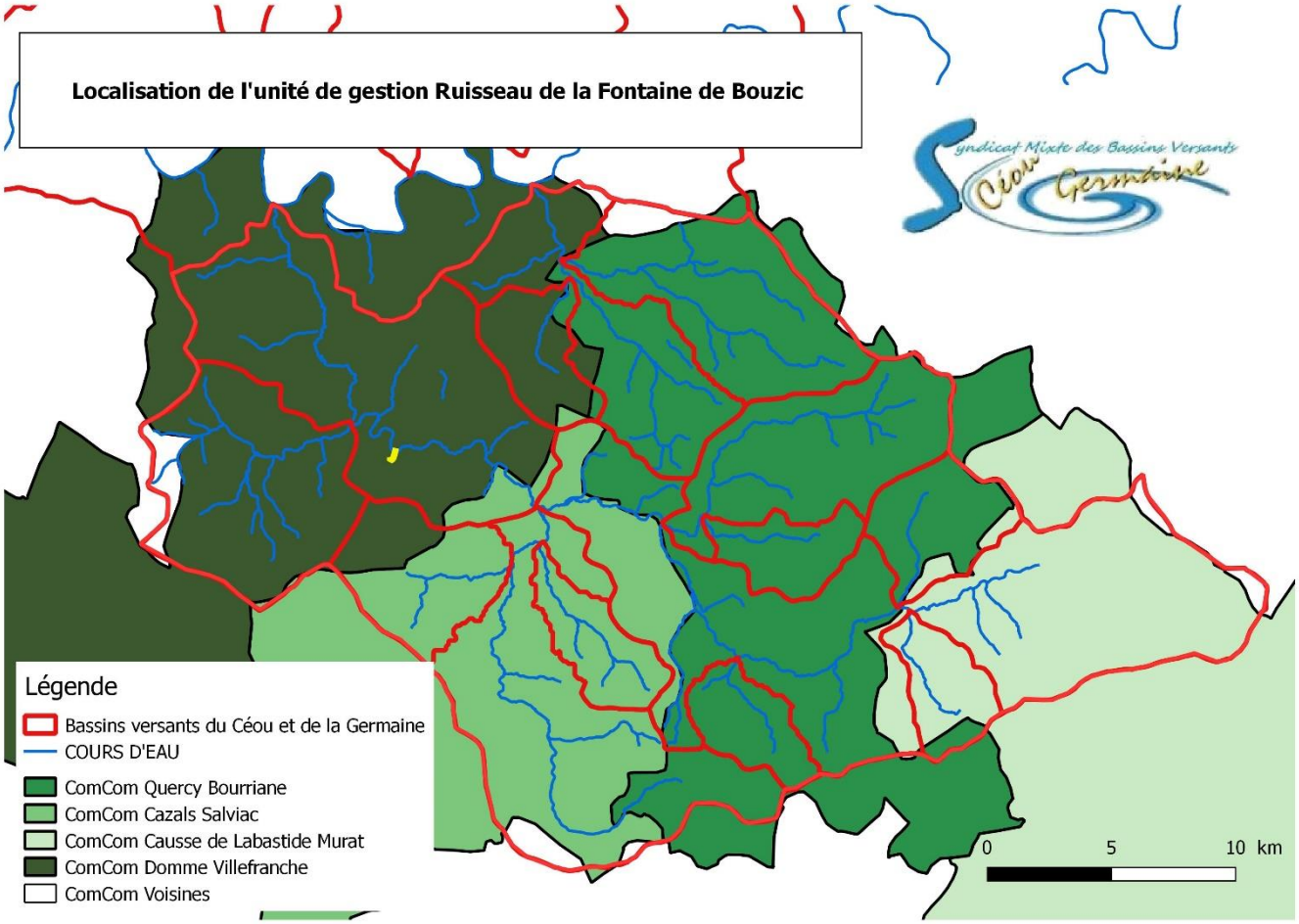

Cours d'eau	Ruisseau de la fontaine	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communautés de Communes	Domme Villefranche du Périgord				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	560m				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : L'occupation des sols se caractérise par la présence de zones naturelles et des zones de cultures (Zone humide, prairies humides, plantation peupliers). On retrouve également des zones urbaines diffuses (bourg de Bouzic).

Lit Mineur : L'ensemble du linéaire du ruisseau de la fontaine est chenalisé, il a une largeur est une profondeur déterminée selon les hautes eaux. L'entretien du lit mineur a créé des merlons de quelques dizaines de centimètres sur la majorité des berges. La formation de barre de tuf est permanente sur ce cours d'eau. Ces bio-construction calcaires diversifient les habitats. Une végétation aquatique riche participe à la diversité d'habitat du ruisseau. Le fonctionnement de ce milieu particulier est persistant durant toute la saison estivale. Il est qualifié de source du Céou durant les périodes les plus sèches. La partie basse du ruisseau est gérer par une vanne de moulin qui permet de réguler le niveau d'eau sur quelques dizaines de mètres. Connecté au ruisseau plusieurs bras permettaient d'alimenter un moulin est un ru de décharge qui dessert le bourg du village.

Berges : A proximité de la sortie du ruisseau les berges sont enrochées pour canaliser les écoulements. La partie médiane du ruisseau est cadré par des merlons de curage de faible hauteur. Au niveau du bourg à proximité de la confluence avec le Céou, le cours d'eau est perché. Les vannes créer une chute de quelques mètres qui déconnectent le ruisseau du Céou en termes de continuité écologique.

Ripisylve : La ripisylve est discontinue et réduite à un cordon rivulaire suivant le ruisseau. Les essences dominantes sont l'Aulne et le Frêne. Le lit est entretenu et présente peux obstacles aux écoulements. Des peupliers en bordure de cours d'eau sont également visibles.

Bilan des actions réalisées

Aucune action n'a été réalisée sur le secteur par le SMBV Céou Germaine

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action.

Pour l'enjeu milieux naturels, une opération de renaturation est envisagée sur la majorité du linéaire du ru de la fontaine.

Pour l'enjeu qualité d'eau, aucune action n'est prévue.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : De l'assainissement individuel est présent sur l'impluvium (causse de Florimont) de la fontaine. Cependant aucune station d'épuration n'impact la qualité de l'eau de ce milieu.

Pressions Agricoles : La pression agricole tout comme la pression domestique est nul au bord du ruisseau de la fontaine. Toutefois, des activités agricoles présente sur le périmètre d'alimentation de la fontaine peuvent impacter la qualité des eaux grâce aux nombreuses infiltrations.

Etiage

Comme énoncé précédemment, le ruisseau de la fontaine de Bouzic est permanent, elle est même qualifiée de source du Céou en période de forte sécheresse. L'apport de la fontaine permet à la rivière principale de la vallée de conserver un linéaire conséquent en eau à proximité de Bouzic.

Inondations et conditions morphologiques

La chenalisation du cours d'eau ne favorise pas les débordements sur la partie amont du cours d'eau. De ce fait, des débordements sont visibles en partie aval à proximité immédiate du bourg de Bouzic. Un projet de renaturation du ruisseau en partie amont pourrait permettre d'inverser ces phénomènes.

Vulnérabilité humaine : Bourg de Bouzic

Vulnérabilité d'équipements publics : Halle ouverte, Voirie communale, lavoir, passerelle

Vulnérabilité économique :

La commune de Bouzic ne dispose pas de plan de prévention des risques.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Le ruisseau présente quelques habitats piscicoles intéressants malgré des recalibrages et des curages entraînant la simplification des habitats. Les données piscicoles issues de pêche électriques (Fédération de pêche) sur ce cours d'eau ne sont pas présentent. Les observations de terrains indiquent la présence de vie piscicole (Vairons). Néanmoins, la qualité des eaux et les quelques habitats disponibles pourraient permettre le développement de l'espèce repère la truite fario.

Populations astacicoles : Des observations anciennes indiquent la présence d'écrevisse française sur l'ensemble du ruisseau.

Le ragondin : La présence du ragondin n'a pas été observée sur le secteur.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG ainsi qu'un site Natura 2000. On retrouve :

- 720008194 : Coteaux calcaires du Causses de Daglan et de la vallée du Céou

- FR 7200672 : Coteaux calcaires du Causses de Daglan et de la vallée du Céou

Zone humide : L'interprétation d'image satellite réalisé par le département de la Dordogne permet d'identifier de nombreuses zones potentiellement humides à proximité du ruisseau de la Fontaine de Bouzic.

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 2 concernant l'axe migrateur (Céou Aval)

Ouvrages transversaux : Deux moulins étaient alimentés par les eaux de la fontaine. Aujourd'hui un jeu de vanne déconnecte ce ruisseau au cours d'eau principal le Céou. Les vannes de

l'ancienne filature sont identifiées dans le ROE (Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement) réalisé par l'OFB (Office Française pour la Biodiversité)

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur ce ruisseau. De nombreuses explorations souterraines du réseau hydrographique de la fontaine ont été réalisées. Douze kilomètres de galeries sont actuellement connus.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau n'est pas identifié par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible.

BV Céou – Fiche unité de gestion / UG 19 Ruisseau du Riol

Données Générales

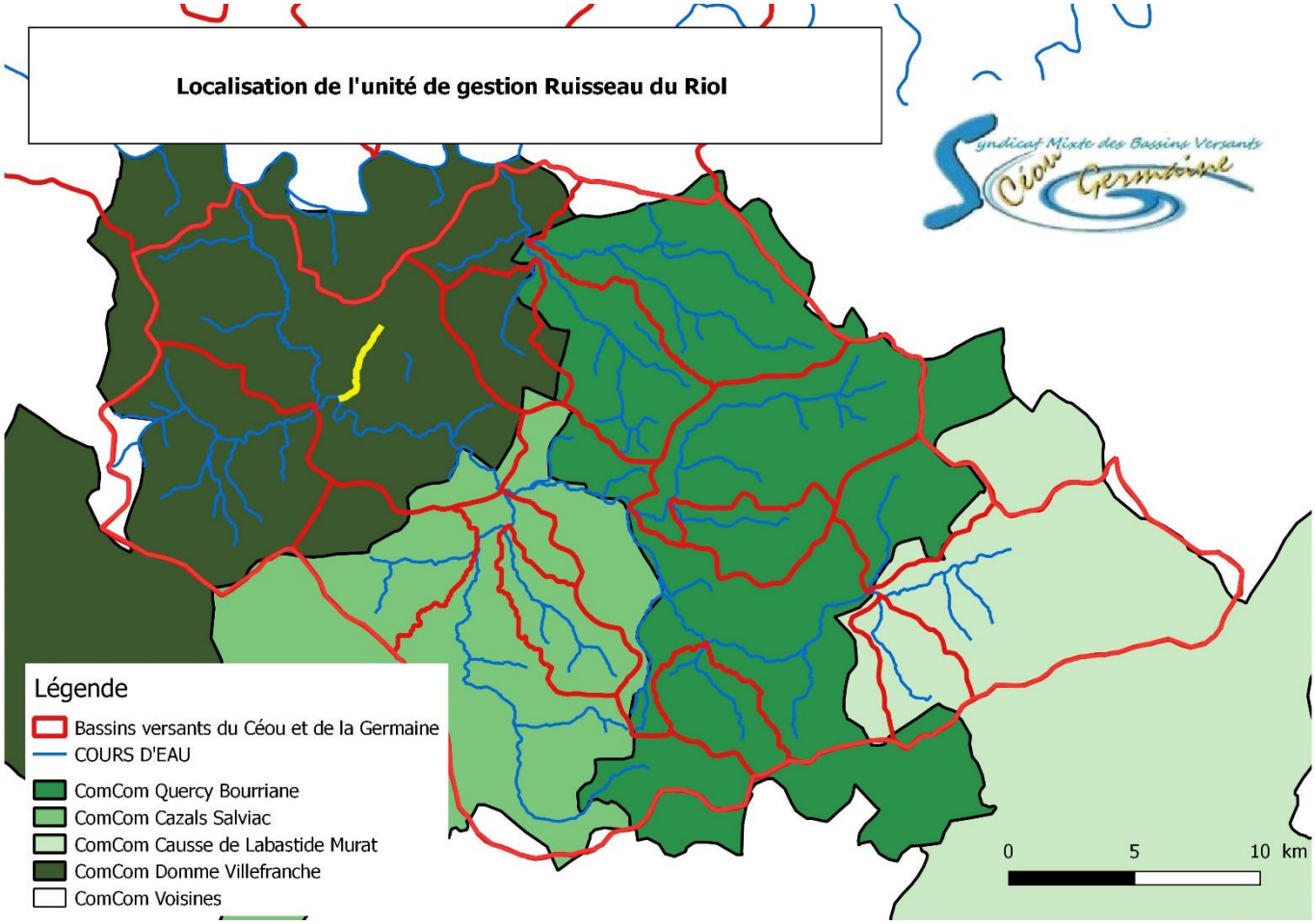

Cours d'eau	Ruisseau du Riol	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communautés de Communes	Domme Villefranche du Périgord				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	3.46 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : L'occupation des sols se caractérise par la présence majoritaire de zones Agricoles (prairies de fauche, zone de pâturage et cultures). On retrouve également de nombreux plans d'eau sur la partie amont du bassin qui impacte directement la qualité des eaux du ruisseau. Une station de pompage est présente en aval des étangs du Riol.

Lit Mineur : Une majorité du linéaire du ruisseau du Riol a été modifié pour les besoins de l'agriculture moderne, sur l'aval du bassin le ruisseau a été déplacé. La partie amont déconnectée de la partie médiane et aval par une géologie spécifique est totalement modifié en une session de plans d'eau. L'entretien du lit mineur et des berges est non adapté cela entraine des portions de cours d'eau sans ripisylve ou avec une ripisylve non adaptée (peupliers). Certaines zones qualifiées de refuges (zone humide, ou zone naturelle) permettent de conserver une diversité sur le ruisseau. Les étangs alimentés directement par le cours d'eau dégradent la qualité des eaux restitués au milieu. De plus en période estivale, l'évaporation sur ces plans d'eau est largement supérieure au débit du ruisseau. De ce fait les assecs rendent impossible la vie aquatique dans le cours d'eau. L'apport de nombreuses espèces exotiques passe également par la forte densité de plan d'eau sur ce bassin versant. Une des sources du ruisseau est captée à proximité de la D46.

Berges : Les berges sont relativement basses ce qui permet des débordements lors des hautes eaux. La présence de zones de pâturage provoque quelques érosions locales à cause des accès directs du bétail.

Ripisylve : La ripisylve est discontinue et réduite à un cordon rivulaire suivant le ruisseau. Les essences dominantes sont l'Aulne et le Frêne. Le lit est entretenu et présente globalement peu obstacles aux écoulements. Des peupliers en bordure de cours d'eau sont également visibles.

Bilan des actions réalisées

Aucune action n'a été réalisée sur le secteur par le SMBV Céou Germaine

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action sur cet UG.

Pour l'enjeu milieux naturels, la diversification des habitats sera réalisée sur les zones en eau durant la période sèche. La restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sont prévues.

Pour l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Des assainissements individuels sont présent sur le bassin versant du Riol avec une pression qui semble faible voir nul. Aucune station d'épuration n'impact la qualité de l'eau de ce milieu. Un Camping situé sur le haut du bassin versant pourrait avoir un impact si les rejets sont mal traités ou directement reversé dans le milieu.

Pressions Agricoles : La pression agricole sur ce petit ruisseau est relativement forte. L'amont est influencé par de nombreuses cultures (arboricoles, fruitières) qui prélève des volumes d'eau dans une enfilade de plans d'eau en travers du ruisseau. La pression est moindre sur les parties médianes et aval la majorité des parcelles sont des prairies avec un pâturage extensif ou de la fauche.

Etiage

Comme énoncé précédemment, le ruisseau du Riol n'est pas permanent. Il subit des assecs sur l'ensemble de son linéaire.

Inondations et conditions morphologiques

Les berges basses favorisent des débordements sur des zones sans enjeux forts. Aucun secteur à enjeu n'est identifié proche du ruisseau.

Vulnérabilité humaine : Très faible voire nul

Vulnérabilité d'équipements publics : Faible Voirie

Vulnérabilité économique : Nul

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Le ruisseau présente peu d'habitats piscicoles intéressants. Les données piscicoles issues de pêche électriques (Fédération de pêche) sur ce cours d'eau ne sont pas présentent. Les observations de terrains n'indiquent pas la présence de vie piscicole. La présence des plans d'eau et les assecs régulier compromettent la vie aquatique du ruisseau.

Populations astacicoles : Pas d'observation d'écrevisses sur ce cours d'eau.

Le ragondin : La présence du ragondin est avérée sur le secteur.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG ainsi qu'un site Natura 2000. On retrouve :

- 720008194 : Coteaux calcaires du Causses de Daglan et de la vallée du Céou

- FR 7200672 : Coteaux calcaires du Causses de Daglan et de la vallée du Céou

Zone humide : L'interprétation d'image satellite réalisé par le département de la Dordogne permet d'identifier de nombreuses zones potentiellement humides à proximité du ruisseau sur la partie médiane et aval.

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 2 concernant l'axe migrateur (Céou Aval)

Ouvrages transversaux : Aucun obstacle n'est indiqué par le ROE (Référentiel des Obstacles aux Ecoulements. Cependant, les nombreux plans d'eau installés directement dans le lit du ruisseau bloquent la continuité écologique.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur ce ruisseau. Toutefois, les étangs du Riol notamment sont utilisés comme parcours de pêche privé par les propriétaires.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau n'est pas identifié par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible.

BV Céou – Fiche unité de gestion / UG 20 Ruisseau de Comborde

Données Générales

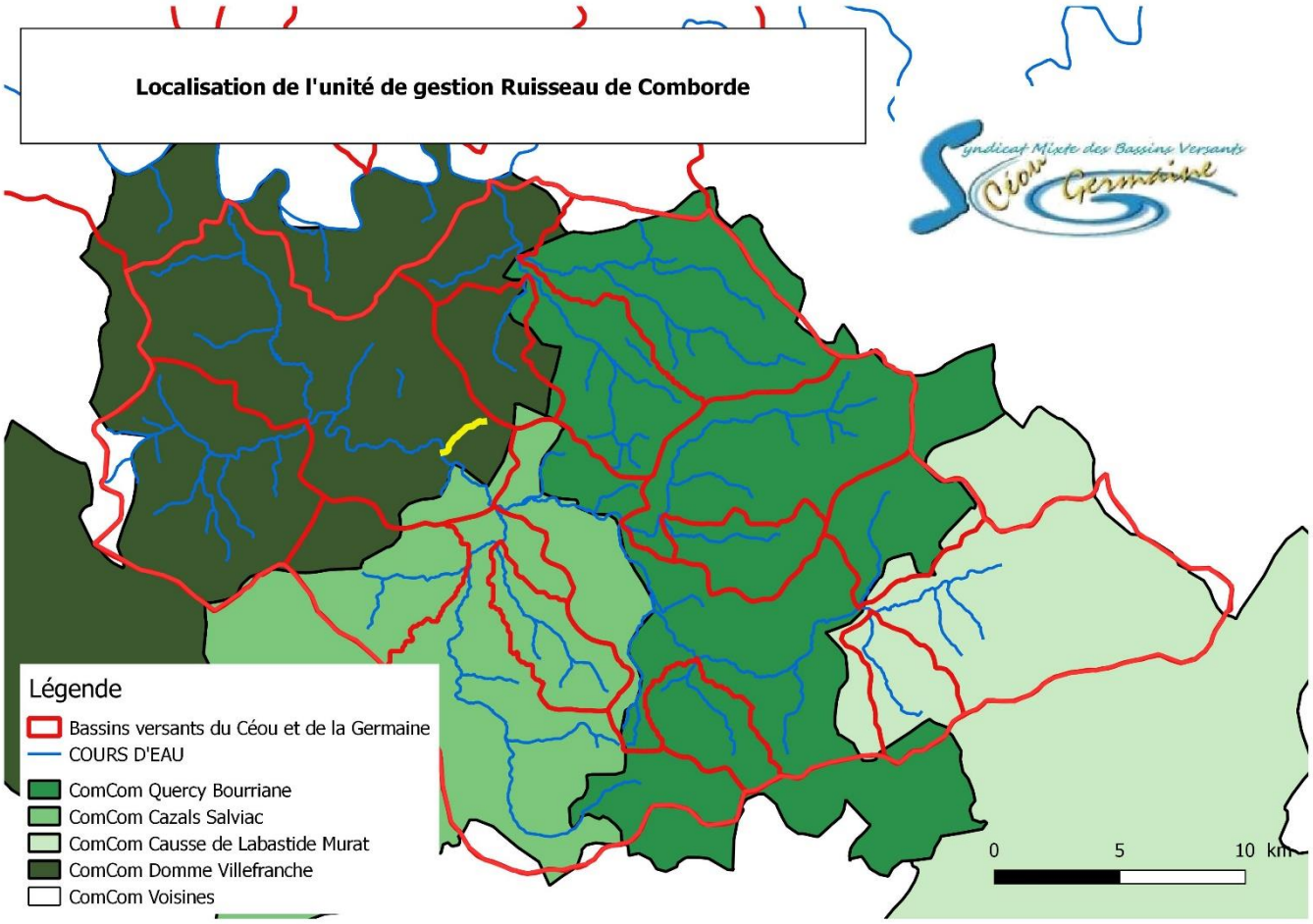

Cours d'eau	Ruisseau de Comborde	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communautés de Communes	Domme Villefranche du Périgord				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Céou	
Linéaire	2.32 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : L'occupation des sols se caractérise par la présence majoritaire de zones Agricoles (prairies de fauche, zone de pâturage et cultures). On retrouve également plusieurs plans d'eau en travers du cours d'eau ou très proche de celui-ci.

Lit Mineur : Une majorité du linéaire du ruisseau a été modifié pour les besoins de l'agriculture moderne. L'entretien du lit mineur et des berges est non adapté cela entraine des portions de cours d'eau sans ripisylve. Certaines zones qualifiées de refuges (zone humide, ou zone naturelle) permettent de conserver une faible diversité sur le ruisseau. L'étang alimenté directement par le cours d'eau dégrade la qualité de l'eau restituée au milieu. De plus en période estivale, l'évaporation sur ces milieux peut être supérieure au débit du ruisseau. Les écoulements sont permanents sur l'aval du linéaire du cours d'eau, malgré le fait qu'aucune vie piscicole n'a été observée.

Berges : Les berges sont relativement basses ce qui permet des débordements lors des hautes eaux. La présence de zones de pâturage provoque quelques érosions locales à cause des accès directs du bétail.

Ripisylve : La ripisylve est discontinue et réduite à un cordon rivulaire suivant le ruisseau. Les essences dominantes sont l'Aulne et le Frêne. Le lit est entretenu et présente globalement peu obstacles aux écoulements.

Bilan des actions réalisées

Aucune action n'a été réalisée sur le secteur par le SMBV Céou Germaine

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action de prévue.

Pour l'enjeu milieux naturels, aucune intervention n'est envisagée dans le PPG.

Pour l'enjeu qualité d'eau, aucune intervention n'est prévue. Cependant, une pression agricole est visible avec du piétinement. Des travaux pourraient être envisagés si l'opportunité se présente via le volet travaux imprévus.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Des assainissements individuels sont présent sur le bassin versant du Comborde avec une pression qui semble faible voir nul. Aucune station d'épuration n'impact la qualité

de l'eau de ce milieu. Un Camping pourrait avoir un impact si les rejets sont mal traités ou directement reversé dans le milieu naturel.

Pressions Agricoles : La pression agricole sur ce petit ruisseau est relativement faible. L'aval est influencé par le pâturage extensif de bovin avec plusieurs accès directs.

Etiage

Comme énoncé précédemment, le débit du ruisseau est constant en aval du bassin ce qui n'est pas le cas en amont.

Inondations et conditions morphologiques

Les berges basses favorisent des débordements sur des zones sans enjeux forts. Une seule habitation est présente proche du ruisseau.

Vulnérabilité humaine : Très faible voire nul

Vulnérabilité d'équipements publics : Faible Voirie

Vulnérabilité économique : Nul

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Le ruisseau présente peu d'habitats piscicoles intéressants. Les données piscicoles issues de pêche électriques (Fédération de pêche) sur ce cours d'eau ne sont pas présentent. Les observations de terrains n'indiquent pas la présence de vie piscicole.

Populations astacicoles : Pas d'observation d'écrevisses sur ce cours d'eau.

Le ragondin : La présence du ragondin est avérée sur le secteur.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- 720008194 : Coteaux calcaires du Causses de Daglan et de la vallée du Céou

Zone humide : L'interprétation d'image satellite réalisé par le département de la Dordogne permet d'identifier de nombreuses zones potentiellement humides à proximité du ruisseau depuis la confluence jusqu'à la source (lieudit La Borie).

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 2 concernant l'axe migrateur (Céou Aval)

Ouvrages transversaux : Aucun obstacle n'est indiqué par le ROE (Référentiel des Obstacles aux Ecoulements. Cependant, le plan d'eau installé directement dans le lit du ruisseau ainsi que certains ouvrages routiers bloquent la continuité écologique.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur ce ruisseau.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau n'est pas identifié par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible.

BV Germaine – Fiche unité de gestion / UG1 La Germaine (Marcillande)

Données Générales

La Marcillande prend ses sources à Gourdon et rejoint la Dordogne à Groléjac après 14 km parcourus. Le cours d'eau est peu large, environ 5 mètres au niveau de sa confluence. La Marcillande possède une pente moyenne de 2 pour 100. Elle est alimentée par deux affluents principaux, la Melve en rive droite et le Lizabel en rive gauche. Cet ensemble de sous bassins compose le bassin versant de la Germaine. Dénomination du cours d'eau crée à la confluence des trois sous bassins. La Germaine alimente ainsi le marais de Groléjac avant de rejoindre la Dordogne.

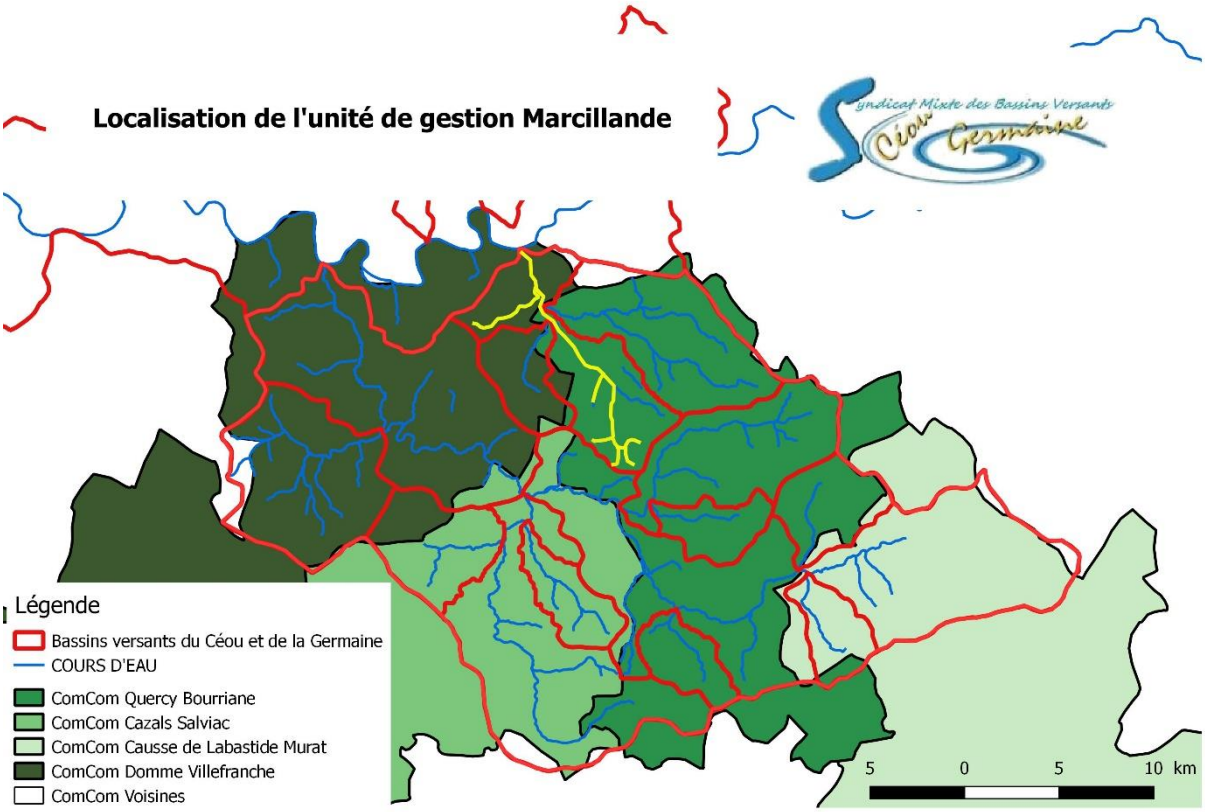

Cours d'eau	La Marcillande	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFR74
Communautés de Communes	Quercy Bouriane / Domme Villefranche du Périgord				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Dordogne	
Linéaire	14.9 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Une partie importante du lit majeur est occupée par des prairies de fauche potentiellement humides. Quelques cultures sont présentes le long du ruisseau (orge, maïs). La Marcillande traverse le village de Payrignac et de Groléjac. Plusieurs plans d'eau sont implantés à proximité du cours d'eau.

Lit Mineur : Les sources sont situées sur la commune de Gourdon. L'UG a subi des travaux, modifications / rectifications de son lit sur l'ensemble du linéaire de l'UG. De ce fait, les habitats sont peu diversifiés sur la Marcillande. Quelques portions de rivière avec une pente plus importante permettent de trouver une mosaïque d'habitats favorables au développement de la faune aquatique. Un ensablement du lit mineur est la principale problématique du bassin. La traversée des bourgs de Payrignac et Groléjac contraint le cours d'eau (berges bâties, passage souterrain, élargissement du lit). De nombreux plans d'eau sont placés au fil de l'eau, principalement au niveau des zones de source. Le plus important est celui de Payrignac. Le marais de Groléjac, véritable réservoir biologique est alimenté par la confluence de la Marcillande de la Melve et du Lizabel. Une partie de ces eaux contournent le plan d'eau installé sur l'aval du marais pour rattraper la Dordogne quelques centaines de mètres en aval.

Berges : Les berges sont bâties dans les bourgs de Village (Payrignac et Groléjac). De manière générale, les berges sur la Marcillande sont dans un état correct. Les zones pâturées ont souvent les berges en mauvais état, à cause de nombreux accès directs. La présence de ragondins fragilise localement leur tenue.

Ripisylve : La ripisylve est quasi inexistante dans les zones de bourg, les parcelles pâturées ont couramment une ripisylve en état moyen ou mauvais. Heureusement sur la majorité de l'UG, on retrouve la présence d'une ripisilve cohérente. Des alignements de peupliers sont visibles en berge, on note également la présence d'aulnes dépérissant.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été entretenu en 2005 via le contrat de rivière et en 2016 avec (PPG Céou Germaine).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il y a un projet de zone d'expansion en amont de Payrignac.

Pour l'enjeu milieux naturels, la diversification des habitats sera réalisée sur les zones propices. La restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sont prévu en amont des secteurs à enjeux.

Pour l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Deux stations d'épuration sont en fonctionnement sur la masse d'eau. La première est la station de Payrignac, avec 400 eq/hab et un traitement par lit bactérien. La seconde est la station de Groléjac, avec 2300 eq/hab et un traitement par boue activée. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), les stations entraînent des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 27% de la masse d'eau (1312 ha). Les prairies représentent plus de 60% de cette SAU (permanentes et temporaires), 7% pour les

landes, 14% en culture (maïs, orge), 2% en fourrage. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

Les assecs sur cette UG sont rares, la capacité de rétention d'eau du sol est supérieure au bassin du Céou et les pertes karstiques sont peu courantes. Certaines modifications du cours d'eau (plan d'eau au fil de l'eau ou déplacement du lit) entraînent des assecs localisés lors de fort étiage.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune de Payrignac n'est pas comprise dans un PPRI, alors que la commune de Groléjac fait partie du PPRI (vallée de la Dordogne amont).

Vulnérabilité humaine : Bourg de Payrignac et Groléjac, moulins, hameaux

Vulnérabilité d'équipements publics : Stations d'épuration, station pompage, stade, campings.

Vulnérabilité économique : Garage, gîte, supermarché, bar restaurant, boulangerie.

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole de la Marcillande. Néanmoins, lors de prospections terrains plusieurs espèces de poissons ont été observées (Vairons, chevesnes, truites). Des poissons carnassiers non adaptés aux eaux de première catégorie sont présents dans les plans d'eau de Payrignac et Groléjac.

Populations astacicoles : Les prospections terrains ont permis de mettre en évidence la présence d'écrevisses américaines, (*Pacifastacus leniusculus)* et (Procambarus Clarkii).

Le ragondin : Espèce indésirable le ragondin est présent sur cette l'UG.

La renoué du Japon : Cette espèce de plante aquatique est de type envahissant, elle est reconnue comme tel par l'Union Européenne. Aujourd'hui une berge à proximité du plan d'eau de Groléjac est en partie envahit par cette espèce.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0234 : Marais de St Cirq Madelon

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles. Partie Lotoise

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO208	Marais de Groléjac et de St Cirq Madelon	756388
CEO211	Zone humide du Marcillande au niveau des combes	32323
CEO212	Zone humide du Marcillande entre moulin de Rigoul et Noyer	58523
CEO108	Zone humide du moulin de Rigoul	62694
CEO400	Plan d'eau de Payrignac	30014
CEO446	Petits étangs de Payrignac	15143
CEO113	Marais près du stade de Gourdon	39021
CEO424	Zone humide de Labio	7936

CEO114	Zone humide du Peyre Levade	6963
CEO111	Saulaie marécageuse des Martinous	78224
CEO110	Prairie humide et saulaie des Fourniers	32007

Partie Périgourdine (Groléjac)

Nature des zones humides	Nombre de zones humides	Superficie en m2
Plans d'eau	4	148000
Marais	2	67000
Prairies Humides	7	179000
Boisements humides	14	582000
Mosaïque de petites zones humides	3	51000
Plantation en zone humide	2	36000
Zone humide cultivées	11	468000
Zone humide urbanisées	7	293000

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classée en liste 1 concernant l'axe migrateur.

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence huit obstacles à l'écoulement.

Regardant les remblais en lit majeur, plusieurs remblais de route et un remblai de voie SNCF peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité pratiquée sur cette UG (principalement sur les plans d'eau), la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon en partie lotoise et par l'AAPPMA de Sarlat en partie périgourdine.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, moyen (extrapolé) / Etat chimique, bon (mesuré)

Selon l'extrapolation de l'outil Emilie le risque de dégradation est fort sur cette masse d'eau.

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Inconnue	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non significative	**Prélèvements**	Non significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Elevées morphologie,

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG dont notamment la morphologie. Le suivi de la station de Payrignac pour connaître la pression de l'assainissement collectif sur la masse d'eau.

Données Générales

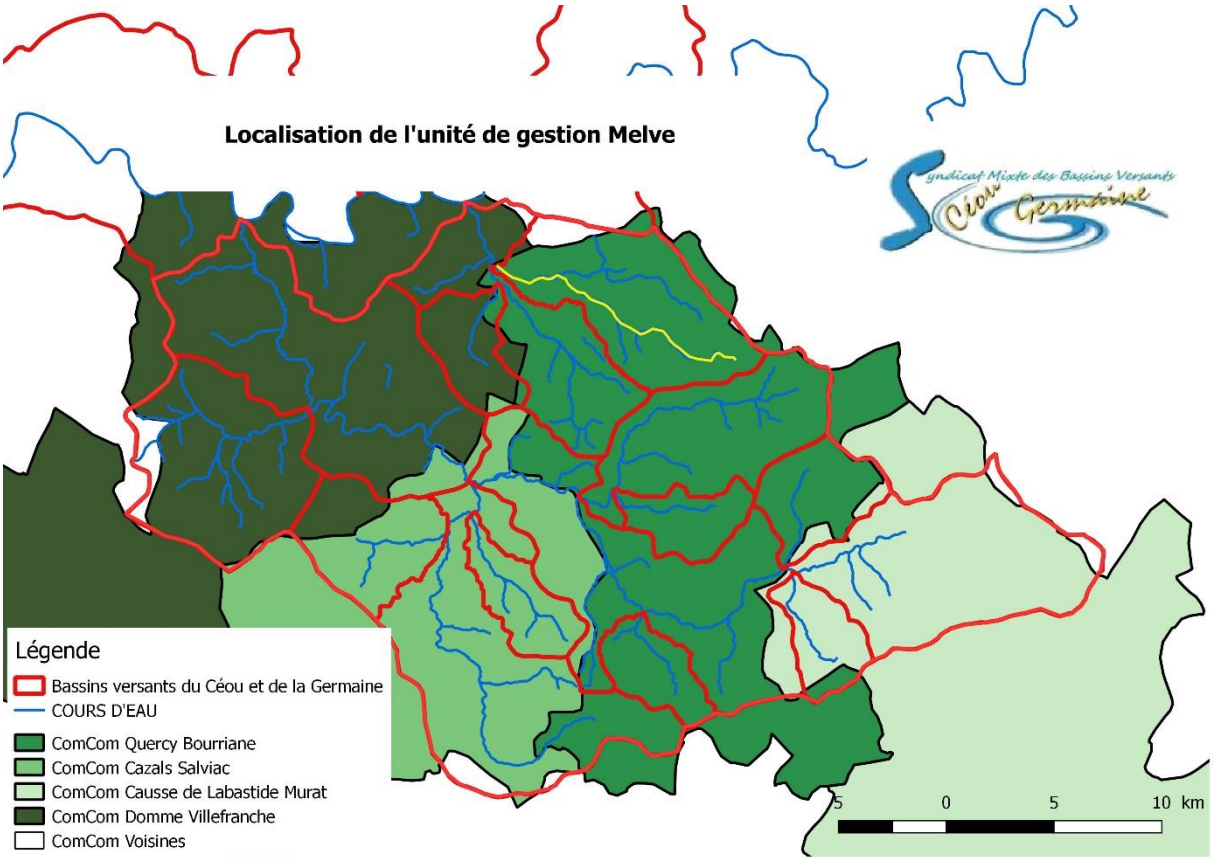

Cours d'eau	La Melve	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFR74_1
Communauté de Communes	Quercy Bouriane				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Germaine	
Linéaire	14 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Une partie importante du lit majeur est occupée par des zones boisées exploitées, on trouve également en fond de vallée des prairies de fauche potentiellement humides. La Melve traverse deux hameaux Prouilhac et le Castelat. Plusieurs mares sont implantées à proximité du cours d'eau.

Lit Mineur : Les sources sont situées sur la commune du Vigan. L'UG a subi des travaux, modifications / rectifications de son lit sur certains tronçons de son linéaire. De ce fait, les habitats sont peu diversifiés sur la Melve. Quelques portions de rivière avec une pente plus importante permettent de trouver une mosaïque d'habitats favorables au développement de la faune aquatique. Les nombreux obstacles à l'écoulement figent le profil du lit. De plus, l'ensablement est la principale

problématique du bassin. La traversée des hameaux de Prouilhac et du Castelat impacte la qualité des eaux. De nombreux plans d'eau sont placés au fil de l'eau, principalement au niveau des zones de source.

Berges : De manière générale, les berges sur la Melve sont dans un état correct. Assez basses, elles permettent une connexion entre le lit mineur et le lit majeur. Quelques zones pâturées (chevaux) ont des accès directs pour l'abreuvement. La présence de ragondins fragilise localement la tenue des berges.

Ripisylve : Sur la majorité de l'UG, on retrouve la présence d'une ripisylve cohérente (Frênes, saules et aulnes). Des alignements de peupliers sont visibles en berge, on note également la présence d'aulnes dépérissant. La fermeture de certains secteurs par des ronciers est également visible.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été entretenu en 2005 via le contrat de rivière et en 2018 avec (PPG Céou Germaine).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action sur cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels, la diversification des habitats sera réalisée sur des secteurs favorables. La restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sont prévu en amont des secteurs à enjeux.

Quant à l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit. De plus, des analyses d'eau seront prévues sur plusieurs points du cours d'eau.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Aucune station d'épuration n'est présente sur la masse d'eau. Les hameaux et bourg (St Cirq Madelon) épurent leurs eaux avec des systèmes autonomes.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 33% de la masse d'eau (1805 ha). Les prairies représentent presque de 50% de cette SAU (permanentes et temporaires), 13% pour la culture du maïs, 10% pour l'orge, 3% en fourrage et fruits à coques. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

Les assecs sur cette UG sont rares, la capacité de rétention d'eau du sol est supérieure au bassin du Céou et les pertes karstiques sont peu courantes. Certaines modifications du cours d'eau (plan d'eau au fil de l'eau ou déplacement du lit) entraînent des assecs localisés lors de fort étiage.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune de St Cirq Madelon n'est pas comprise dans un PPRI, alors que la commune de Groléjac fait partie du PPRI (vallée de la Dordogne amont).

Vulnérabilité humaine : Moulins, hameaux

Vulnérabilité d'équipements publics :

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosions existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Les données piscicoles issues de pêches électriques d'inventaires (Fédération de pêche du Lot), sur la partie médiane de l'UG, indiquent que la vie piscicole se développe dans le milieu. Les espèces présentes sont en partie adaptées à ce type d'environnement (Chabots, Vairons, Lamproie de planer), malheureusement, des poissons de plan d'eau se retrouvent régulièrement dans le ruisseau (Gardons, perches et perches soleil). Une observation importante nous indique l'absence de truites depuis plusieurs années sur le tronçon.

Population astacicole : Des prospections terrains ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur une grande partie de l'UG.

Le ragondin : Espèce indésirable le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- Z1PZ0234 : Marais de St Cirq Madelon

- Z1PZ0225 : Pech Peyrou, Pech Merlé et Moulin de Lestrou

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO206	Zone humide au niveau Pech d'Aussou	27617
CEO204	Zone humide au niveau de sous le Roc	32297
CEO192	Zone humide du moulin de Pontamel	57485
CEO167	Zone humide au niveau Roc des Corbeaux	18201
CEO168	Zone humide au niveau du bois de Milhac	31922
CEO165	Zone humide au niveau du moulin grand	19817
CEO164	Etangs et bois humide de Molières et Mandou	133194
CEO166	Zone humide au nord du moulin de Lacam	15696
CEO162	Zone humide entre moulin de Carroul et le Castelat	44879
CEO161	Zone humide entre le Castelat et Prouilhac	26139
CEO158	Zone humide de Prouilhac	12886
CEO159	Zone humide entre le Souc et Latour	32803
CEO160	Zone humide à Salvat	32088
CEO157	Zone humide entre Pech Dagassat et Pradel	42183
CEO154	Zone humide à l'amont du moulin de Fugier	21966
CEO177	Mégaphorbiaies de bordure à Peyres	3937

CEO156	Etangs et bois humide au moulin de Lestrou	57724
CEO175	Prairies humides et bois entre le moulin de Lestrou et la Melve	32961
CEO178	Retenues d'eau de la Borie Blanche	11374

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant la réserve biologique qu'il créé.

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence six obstacles à l'écoulement.

Regardant les remblais en lit majeur, plusieurs remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité pratiquée sur cette UG (principalement sur les plans d'eau), la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon en partie lotoise et par l'AAPPMA de Cénac en partie périgourdine.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, Bon (extrapolé) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Non significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non significative	**Prélèvements**	Non significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Elevée morphologie, Hydrologie et continuité Modérée

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour améliorer l'hydromorphologie de cette UG avec une priorité pour la morphologie.

Données Générales

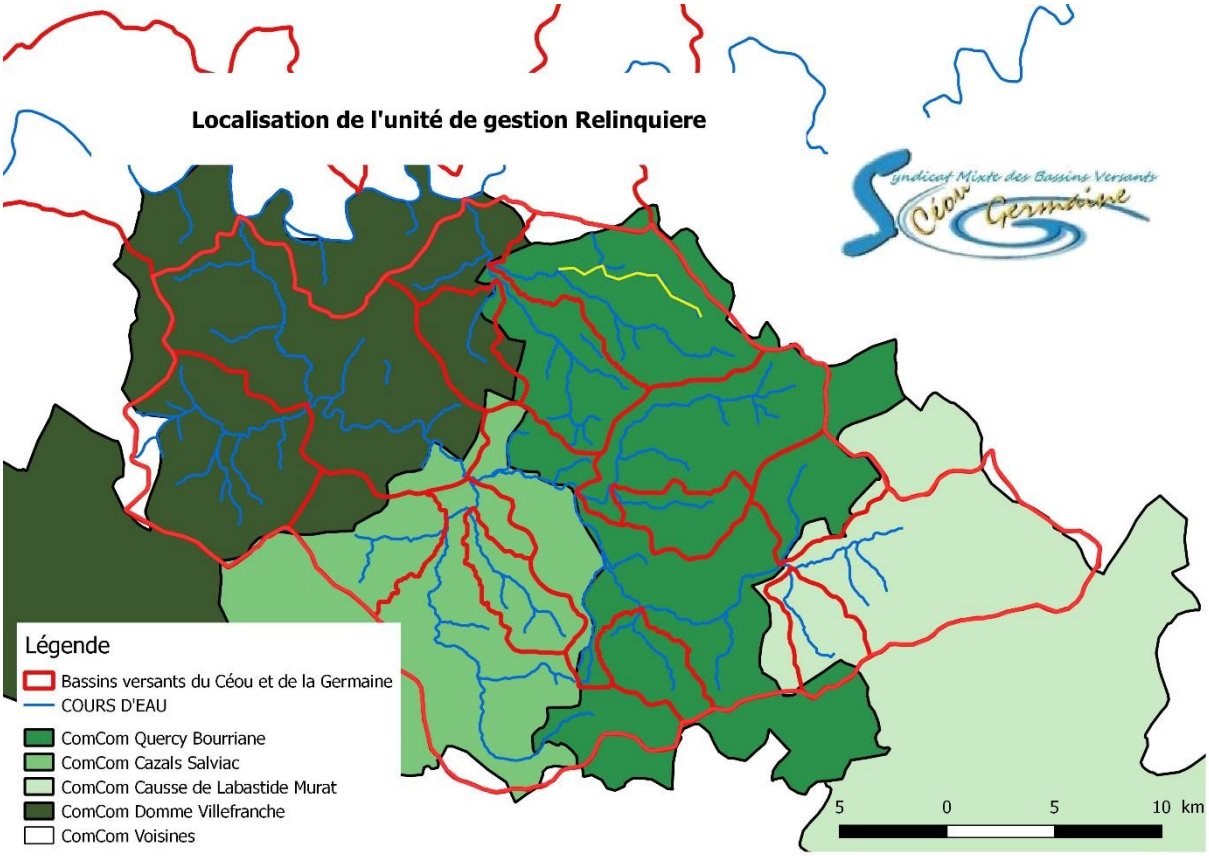

Cours d'eau	La Relinquiere	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communauté de Communes	Quercy Bouriane				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Melve	
Linéaire	11 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Une partie importante du lit majeur est occupée par des prairies de fauche potentiellement humides. Des cultures sont également présentes le long du ruisseau. La Relinquiere traverse le site préhistorique du Piage. Plusieurs plans d'eau sont implantés à proximité du cours d'eau.

Lit Mineur : Les sources sont situées sur la commune d'Anglars Nozac. L'UG a subi des travaux, modifications / rectifications de son lit sur quelques secteurs. De ce fait, les habitats de la Relinquiere sont peu diversifiés sur les tronçons les plus impactés. Heureusement quelques portions de rivière avec une pente plus importante permettent de trouver une mosaïque d'habitats favorables au développement de la faune aquatique (Barre de tufs naturels). Quelques obstacles à l'écoulement figent le profil du lit. De plus, le colmatage du fond du lit par le sable est la principale problématique du bassin.

Berges : De manière générale, les berges sur la Relinquiere sont dans un état correct. Assez basses, elles permettent une connexion entre le lit mineur et le lit majeur. Quelques zones pâturées provoquent des accès directs (Dégradations des berges et du lit). La présence de ragondins fragilise localement la tenue des berges.

Ripisylve : Sur la majorité de l'UG, on retrouve la présence d'une ripisylve cohérente (Frênes, saules et aulnes). Des alignements de peupliers sont visibles en berge, on note également la présence d'aulnes dépérissant. La fermeture de certains secteurs par des ronciers est également visible.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été entretenu en 2004 via le contrat de rivière, depuis aucune intervention couverte par le syndicat n'a été réalisée.

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'action sur cette UG.

Pour l'enjeu milieux naturels, la restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sont prévu en amont des secteurs à enjeux.

Pour l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Trois stations d'épuration sont en fonctionnement sur la masse d'eau. La première est la station d'Anglars Nozac, avec 120 eq/hab et un traitement physico-chimique. Les deux suivantes sont les stations de Milhac, avec 60 et 80 eq/hab et un traitement par filtres à sable pour chacune d'entre elles. Selon les données disponibles (ministère de la transition écologique et solidaire), les stations entraînent des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : Les prairies représentent la majorité de la SAU (permanentes et temporaires), quelques cultures sont présentes sur l'aval du l'UG. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

Les assecs sur cette UG sont rares, la capacité de rétention d'eau du sol est supérieure au bassin du Céou et les pertes karstiques sont peu courantes. Certaines modifications du cours d'eau (déplacement ou modification du lit) entraînent des assecs localisés lors de fort étiage.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), les communes d'Anglars-Nozac et de Milhac ne sont pas comprises dans un PPRI.

Vulnérabilité humaine : Moulins

Vulnérabilité d'équipements publics : station épuration, station eau potable

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Les données piscicoles issues de pêches électriques d'inventaires (Fédération de pêche du Lot), indiquent que la vie piscicole se développe dans le milieu. Les espèces présentent sont en partie adaptées à ce type d'environnement (Chabots, Vairons, Goujons, Truites), malheureusement, des poissons de plan d'eau se retrouvent régulièrement dans le ruisseau (Gardons, perches soleil).

Population astacicole : Des prospections terrains ont permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse américaine (*Pacifastacus leniusculus)* sur une grande partie de l'UG.

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- 26180000: Coteaux à chênes verts du sarladais : Secteur de Groléjac

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO189	Zone humide au niveau de Compassy	27755
CEO188	Zone humide des Vergnes	116930
CEO191	Zone humide de la confluence Relinquiere Melve	16911
CEO185	Zone humide des Salles / des Landes et de Pigge	140075
CEO196	Zone humide des Landes	21378
CEO181	Zone humide d'Anglars / Rouffilhac	94078
CEO183	Bois humide et mégaphorbiaies de Montaigu	10173
CEO291	Prairies fraiches à humide de Lagardelle / treil	5661
CEO179	Prairies humides des Parroucots	7017
CEO379	Retenue des Parroucots	4162

Continuité Ecologique

Au titre de l'article L214-17 l'UG est classé en liste 1 concernant la réserve biologique qu'il crée.

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence trois obstacles à l'écoulement.

Regardant les remblais en lit majeur, plusieurs remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité peu pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau n'est pas identifiée par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible pour ce cours d'eau.

BV Germaine – Fiche unité de gestion / UG4 Le Lizabel

Données Générales

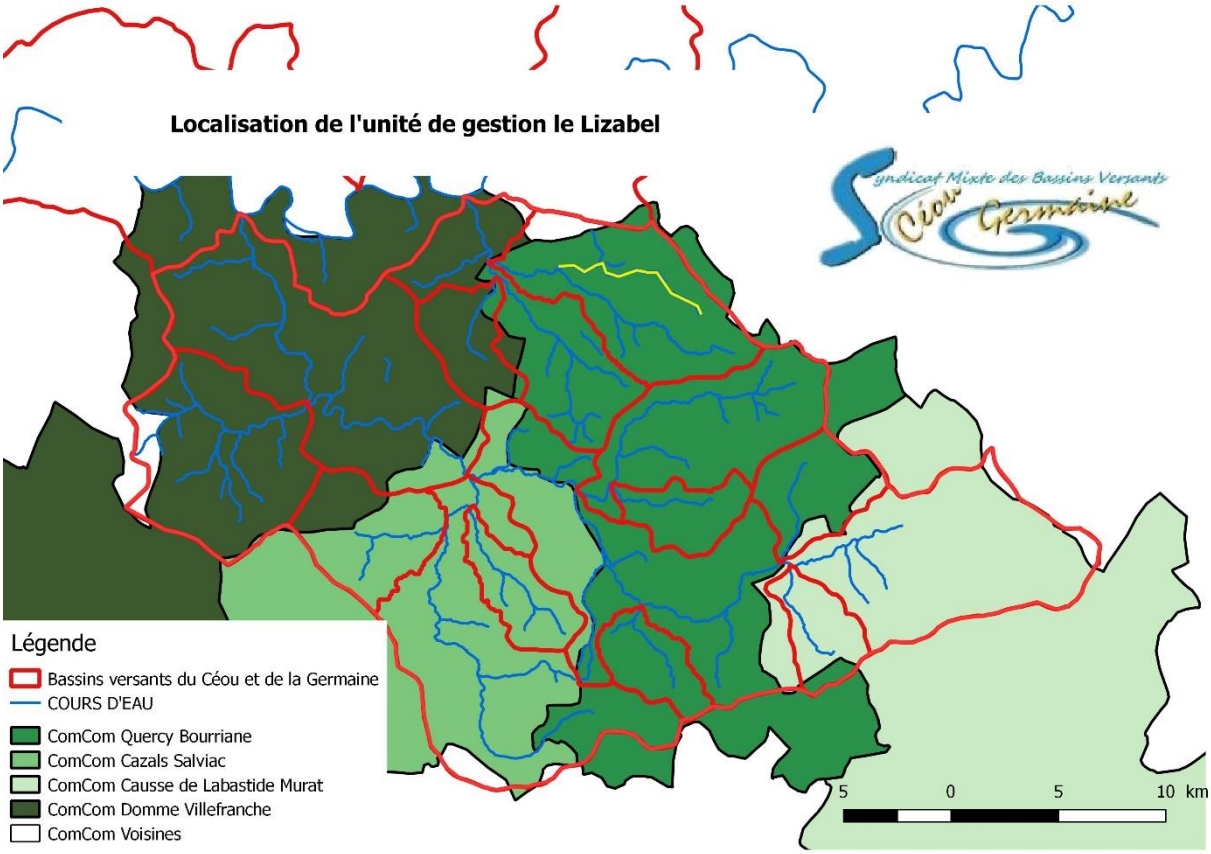

Cours d'eau	Le Lizabel	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	FRFR74_2
Communautés de Communes	Quercy Bouriane / Domme Villefranche du Périgord				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Germaine	
Linéaire	4.9 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Une partie importante du lit majeur est occupée par des zones boisées et des prairies. Une part importante de la surface de la masse d'eau sert pour différentes cultures. Le Lizabel passe à proximité de plusieurs hameaux et du bourg de Nabirat. Sur l'aval de l'UG plusieurs plans d'eau sont implantés à proximité du cours d'eau.

Lit Mineur : Les sources sont situées sur la commune de Nabirat. L'UG a subi des travaux, déplacement / rectifications de son lit sur certains tronçons de son linéaire. De ce fait, les habitats sont peu diversifiés sur ces portions-là. Des débordements sont assez fréquents sur les secteurs déplacés. Heureusement, certains secteurs de rivière moins impactés, permettent de trouver une mosaïque d'habitats favorables au développement de la faune aquatique. Le stockage de nombreux déchets en bord de ruisseau, au niveau de la scierie, impacte très probablement la qualité des eaux.

Berges : De manière générale, les berges sur le Lizabel sont dans un état correct. Assez basses, elles permettent une connexion entre le lit mineur et le lit majeur. Quelques zones pâturées ont des accès directs pour l'abreuvement. La présence de ragondins fragilise localement la tenue des berges.

Ripisylve : Sur la majorité de l'UG, on retrouve la présence d'une ripisylve cohérente (Frênes, saules et aulnes). Des alignements de peupliers sont visibles en berge, on note également la présence d'aulnes dépérissant. La fermeture de certains secteurs par des ronciers est également visible.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été entretenu en 2005 via le contrat de rivière et en 2018 avec (PPG Céou Germaine).

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a aucune action sur l'UG.

Pour l'enjeu milieux naturels, la diversification des habitats sera réalisée sur les zones en eau en période sèche. La restauration de la ripisylve et la gestion des embâcles sur les secteurs les plus fermés.

Pour l'enjeu qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit. De plus, des analyses d'eau sont prévues sur le haut du bassin.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Aucune station d'épuration n'est présente sur la masse d'eau. Les hameaux et bourg (St Cirq Madelon) épurent leurs eaux avec des systèmes autonomes.

Pressions Agricoles : La SAU (Surface Agricole Utile) représente 32% de la masse d'eau (527 ha). Les prairies représentent plus de 50% de cette SAU (permanentes et temporaires), 13% pour les fruits à coques, 17% pour les autres cultures (Maïs, orge, blé …), 2% en légumes et fleurs. Les bandes enherbées sont de manière générale observées le long des parcelles cultivées.

Etiage

Les assecs sur cette UG sont rares, la capacité de rétention d'eau du sol est supérieure au bassin du Céou et les pertes karstiques sont peu courantes. Certaines modifications du cours d'eau (Modification ou déplacement du lit) entraînent des assecs localisés lors de fort étiage.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondations (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune de Nabirat n'est pas comprise dans un PPRI.

Vulnérabilité humaine : Moulin

Vulnérabilité d'équipements publics : Station de pompage

Vulnérabilité économique : Scierie, bâtiments agricoles

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosion existent sur des berges non plantées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Lizabel. Néanmoins, lors de prospections terrains plusieurs espèces de poissons ont été observées (Vairons, truites).

Populations astacicoles : Les prospections terrains n'ont pas permis de mettre en évidence la présence d'écrevisses américaines, cependant de fortes suspicions sont engagées sur l'écrevisse (*Pacifastacus leniusculus)* et (Procambarus Clarkii).

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés : Un site ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique) est présent sur l'emprise de l'UG. On retrouve :

- 26210000 : Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles. Partie Lotoise

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO207	Zone humide de la confluence	41545
CEO209	Zone humide de Liaubous bas	19630

Partie périgourdine (commune de Nabirat)

Nature des zones humides	Nombre de zones humides	Surface m2
Plans d'eau	2	11000
Prairies humides	6	388000
Boisement humides	11	222000
Zones humides cultivées	14	149000
Zones humides urbanisées	3	32000
Mosaïques de petites zones humides	1	24000

Continuité Ecologique

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence aucun obstacle à l'écoulement.

Regardant les remblais en lit majeur, plusieurs remblais de route peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité pratiquée sur cette UG, la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon en partie lotoise et par l'AAPPMA de Sarlat en partie périgourdine.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

Etat de la masse d'eau : Etat écologique, Bon (extrapolé) / Etat chimique, inconnu (mesuré)

Pressions sur la masse d'eau

Pollution Domestique	Non significative	**Pollution diffuse Agricole**	Non significative
Pollution industrielle	Non significative	**Prélèvements**	Significatifs
		Altérations hydromorphologiques	Minimes

Objectif : Mise en œuvre d'actions pour mieux gérer les prélèvements pour les besoins de l'agriculture.

BV Germaine – Fiche unité de gestion / UG5 Le Laumel

Données Générales

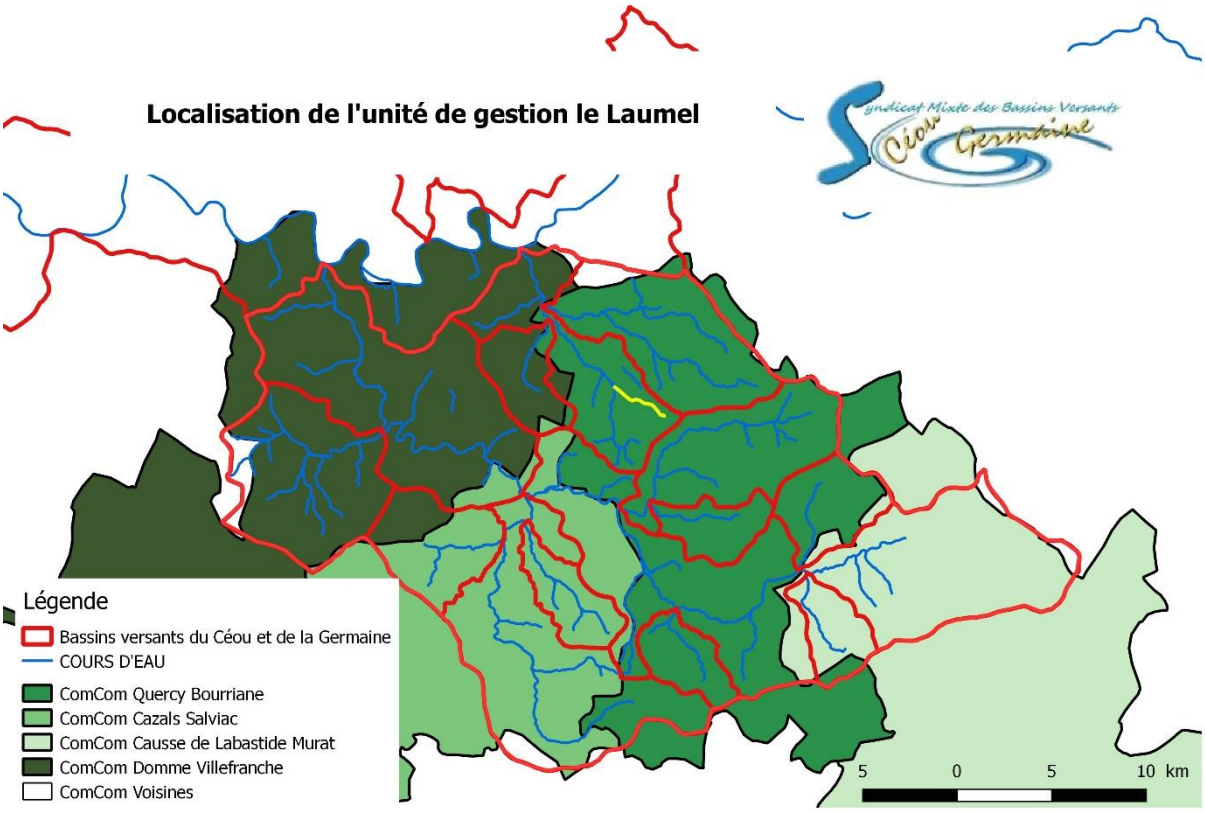

Cours d'eau	Le Laumel	**SAGE**	Dordogne Amont	**Masse d'eau**	
Communauté de Commune	Quercy Bouriane				
Repère Amont	Source		**Repère Aval**	Confluence Melve	
Linéaire	3.7 kms				

Synthèse état du milieu

Lit Majeur : Une partie importante du lit majeur est occupée par des prairies de fauche potentiellement humides et des pâtures (Bovins et ovins).

Lit Mineur : Les sources sont situées sur la commune de Gourdon. L'UG a subi des travaux, modifications / rectifications de son lit sur quelques secteurs. De ce fait, les habitats de la masse d'eau sont peu diversifiés sur ces tronçons. Heureusement quelques portions de rivière moins impactées permettent de trouver une mosaïque d'habitats favorables au développement de la faune aquatique (Barre de tuf naturel). Quelques obstacles à l'écoulement figent le profil du lit. De plus, la succession de deux plans d'eau au fil de l'eau (Laumel et Ecoute s'il pleut) est la problématique majeure du bassin.

Berges : De manière générale, les berges sur le Laumel sont dans un état correct. Assez basses, elles permettent une connexion entre le lit mineur et le lit majeur. Quelques zones pâturées provoquent des accès directs (Dégradation des berges et du lit).

Ripisylve : Sur cet UG la ripisylve est dans un état médiocre. Les secteurs sans végétation en berge sont courants. Des alignements de peupliers sont visibles, on note également la présence d'aulnes dépérissant à proximité de Payrignac.

Bilan des actions réalisées

Le cours d'eau a été entretenu en 2005 via le contrat de rivière, depuis des interventions via les PPG ont été réalisées en 2010 et 2018.

Synthèse des interventions prévus par le PPG 2022 – 2027

Pour ce qui est de l'enjeu quantité d'eau, il n'y a pas d'actions sur l'UG

Pour l'enjeu milieux naturels, aucune intervention n'est prévue.

Quant à la qualité d'eau, des aménagements pour l'alimentation en eau des animaux sont prévus pour réduire la dégradation des berges et le piétinement du lit.

Diagnostic et enjeux

Qualité de l'eau

Pressions Domestiques : Une station d'épuration est en fonctionnement sur la masse d'eau. La station de Gourdon, avec 2400 eq/hab et un traitement filtre planté. Selon les données disponibles (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), la station entraîne des rejets conformes à la réglementation en vigueur.

Pressions Agricoles : Les prairies représentent la majorité de la SAU (permanentes et temporaires), de nombreux accès directs (bovins et ovins) au cours d'eau sont existants.

Etiage

Les assecs sur cette UG sont rares, la capacité de rétention d'eau du sol est supérieure au bassin du Céou et les pertes karstiques sont peu courantes. Certaines modifications du cours d'eau (déplacement / modification du lit et les plans d'eau) entraînent des assecs localisés lors de fort étiage.

Inondations et conditions morphologiques

Cette UG est sensible aux risques inondation (arrêtés de catastrophes naturelles pour inondation), la commune de Payrignac n'est pas comprise dans un PPRI.

Vulnérabilité humaine : Moulins

Vulnérabilité d'équipements publics :

Vulnérabilité économique :

Zone d'érosion : Quelques zones d'érosions existent sur des berges non plantées en zones pâturées.

Patrimoine Faune / Flore

Populations piscicoles : Aucune donnée n'est disponible concernant la population piscicole du Laumel. De plus, lors de prospections terrains aucune espèce de poisson n'a été observée. Les plans d'eau sont classés en seconde catégorie avec plusieurs espèces de poissons carnassiers (Brochet, sandres, perches, black-bass) ainsi que des cyprinidés.

Population astacicole : Des prospections terrains n'ont pas permis de mettre en évidence la présence de l'écrevisse sur cet UG.

Le ragondin : Espèce indésirable, le ragondin est présent sur cette l'UG.

Espaces protégés :

Zone humide : L'inventaire « zone humide » met en évidence un certain nombre de zones humides fonctionnelles.

Code Zone humide	Nom	Surface m2
CEO488		27428
CEO288	Prairie humide de l'étang du pont du Gay	10361
CEO374	Etang du pont du Gay (Laumel)	15851
CEO375	Lac d'Ecoute s'il pleut	39198
CEO289	Zone humide à l'aval du lac	14350

Continuité Ecologique

Ouvrages transversaux : Le ROE met en évidence quatre obstacles à l'écoulement, deux seuils de moulins et deux barrages (retenues, plans d'eau).

Regardant les remblais en lit majeur, les retenues des plans d'eau peuvent avoir une influence en cas d'inondation majeure.

Activités de Loisirs

La pêche est une activité pratiquée sur cette UG (plans d'eau), la gestion piscicole est assurée par l'AAPPMA de Gourdon.

Objectifs SDAGE Adour Garonne

La masse d'eau n'est pas identifiée par le SDAGE, de ce fait l'état des pressions n'est pas disponible pour ce cours d'eau.